

AUTOMOBILES
CITROËN

SERVICES A LA CLIENTELE

DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Depuis le 3 Janvier 1972, les véhicules AZU " Grandes Administrations " sont modifiés.

I. CARACTERISTIQUES GENERALES .

Appellation commerciale CITROEN 250
Désignation au Service des Mines AZU série B

Ces véhicules ne diffèrent des véhicules AZU série A (voir Note Technique n° 150 A que par :

Poids :

Poids du véhicule à vide en ordre de marche 575 kg
Poids sur l'avant 338 kg
Poids sur l'arrière 237 kg
Poids total maximum autorisé (en charge) 910 kg
Poids maximum sur l'avant 450 kg
Poids maximum sur l'arrière 520 kg
Poids total roulant maximum autorisé :
1°) avec remorque de 400 kg munie d'un frein à inertie 1310 kg
2°) avec remorque de 260 kg sans frein à inertie 1170 kg

II. MOTEUR.

Type du moteur A. 79/1
Puissance fiscale 2 CV
Cylindrée 435 cm³
Alésage 68,5 mm
Course 59 mm
Rapport volumétrique 8,5/1
Puissance 26 CV SAE à 6000 tr/mn
Couple maxi 3,1 m.kg SAE à 3750 tr/mn

III. CARBURATEUR.

SOLEX 34 PICS , repère 101, sans frein de ralenti
Réglage du ralenti 850 \pm 50 $\frac{0}{0}$ tr/mn

IV. ALLUMAGE.

Bougies SEV-MARCHAL 35
AC 42 FF
CHAMPION L 85

T.S.V.P.



**NOTE
TECHNIQUE
N° 151 A**

Annule et remplace même
numéro du 11 Février 1972

Le 29 Novembre 1972

Confidentielle

(Droits de reproduction réservés)

VEHICULES A

Camionnette 250
(AZU série B)

" Grandes Administrations ":

P.TT - E.D.F.

Ponts et Chaussées

Office National des Forêts

MODIFICATIONS

Caractéristiques

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN

CAPITAL 600.000.000 F - SIEGE SOCIAL 117 à 167, QUAI ANDRE CITROEN - 75747 PARIS CEDEX 15 - R.C. SEINE 64 B 50 19
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Avenue Georges Clémenceau - 92 000 NANTERRE - Tél. 204-40-00 - Postes 577 et 578

V. BOITE DE VITESSES : (Voir Note Technique n° 150 A)

VI. SUSPENSION :

Les frotteurs avant sont remplacés par des amortisseurs hydrauliques.

Par suite de cette modification :

- l'essieu avant est remplacé par l'essieu du type AYB - IRAN
- la plate-forme est modifiée pour assurer le montage des amortisseurs avant.

Pièces de Rechange :

- Amortisseur avant AM. 436 - 04
- Essieu avant complet AYB. 041 909 A
- Plate-forme AZU. 721-2 G

VII. FREINS : (Voir Note Technique n° 150 A)

VIII. ELECTRICITE : Equipement 12 volts, batterie 12 volts 125/25 Ah.

Alternateur 12 volts	}	DUCELLIER 7534 28 ampères
		PARIS-RHONE 11 M 4 28 ampères
Démarreur 12 volts	}	DUCELLIER 6174 G
		PARIS-RHONE D 8 L 80
Régulateur 12 volts	}	DUCELLIER 8347 B
		PARIS-RHONE AYA 213

IX. CARROSSERIE :

Les caisses de ces véhicules sont équipées d'un unit pour pédalier suspendu.

La signalisation et le nervurage des panneaux de côté sont identiques à ceux des véhicules AK.

Caisses des véhicules destinées aux Administrations suivantes :

Ponts et Chaussées } Identiques aux caisses des véhicules AZU série A, voir N.T. n° 150 A
Office National des Forêts }

P.TT ne diffèrent des véhicules AZU série A, (voir N.T. n° 150 A) que par :

- la carrosserie nue 5 403 820 Z
- le plancher des pédales AK. 833-027 B
- le tablier AK. 833-025 B

P.TT avec porte-échelles, ne diffèrent des véhicules AZU série A que par :

- le plancher des pédales AZU. 831-1 A
- le renfort supérieur avant gauche de porte-échelles AZU. 661-68
- le renfort supérieur avant droit de porte-échelles AZU. 661-69
- le renfort arrière gauche de porte-échelles AZU. 661-72
- le renfort arrière droit de porte-échelles AZU. 661-73

E.D.F. ne diffèrent des véhicules AZU série A, (voir N.T. n° 150 A) que par :

- la carrosserie nue 5 403 821 K
- le plancher des pédales AK. 833-027 B
- le tablier AK. 833-025 B

X. PLATE-FORME.

Les silentblocs avant de fixation moteur sont modifiés pour permettre le montage du moteur A. 79/1 (435 cm³) sur la plate-forme AZU. 721-2 G.

Silentbloc avant	5 411 630 R
Vis de fixation	ZD. 9 403 900 U
Arrêteur	ZC. 9 611 020 U
Cale (épaisseur = 11,5 mm).....	5 411 632 M

(Cette cale est interposée entre le silentbloc et le collecteur d'air).

REPARATION.

Pour les véhicules cités ci-dessus, le Service des Pièces de Rechange fournit la plate-forme AZU. 721-2 G.

En cas d'utilisation de cette plate-forme, il faut commander en outre, une tôle sous moteur n° 5 411 263 B.

Pour les véhicules AZU sortis antérieurement au 3 Janvier 1972, utiliser la plate-forme n° AZU. 721-2 F.

AUTOMOBILES
CITROËN

DIVISION TECHNIQUE APRÈS-VENTE

Ce nouveau véhicule diffère essentiellement du véhicule Série par une installation 24 volts prévue pour un équipement spécial radio (combiné émetteur-récepteur)

BATTERIES

- Deux batteries de 12 volts montées en série
Batteries STECO 12 V 43 AH (200/40 AH) type 2 HN armée - référence 6140 - 14 - 238 - 9715
- Une borne ARELCO est prévue sur la borne positive pour la fixation des câbles d'alimentation du démarreur et de la boîte de raccordement.
Référence ARELCO P1 M64.
Serrage de l'écrou supérieur : 3,5 mAN (0,35 m.kg)
- Un coupe-batterie DUCELLIER type Ro 80 A 1, référence 1034 A, est fixé sur le tablier.

REMARQUE : Une batterie est située à l'emplacement de celle du véhicule de série. L'autre est située contre la planche de bord côté passager avant, ce qui entraîne le montage des pièces suivantes :

- un support de planche de bord
- une planche de bord modifiée (boîte à gants rapportée)
- une plaque de visite de batterie
- un support pour la fixation et le cache de cette nouvelle batterie

ALTERNATEUR,

Alternateur monophasé PARIS-RHONE 24 V 20 A, référence A 11 M9.

- Puissance maximale à partir de 8000 tr/mn : 580 watts
- Résistance des inducteurs : $21 \pm 5\% \Omega$
- Balais : longueur minimum après usure : 13 mm
- Force des ressorts sur balais neufs : $2,85 \pm 10\% \text{ newtons}$
- Démultiplication : alternateur/moteur : 1,8

CONTROLE DE L'ALTERNATEUR (voir figure 1, au verso)

Le contrôle de l'alternateur doit être effectué avec des batteries bien chargées.

T.S.V.P.



**NOTE
TECHNIQUE**

N° 153 A

Le 28 Février 1972

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

VEHICULE A

AY - CA

MEHARI

Types

ARMEE ET GENDARMERIE

NOUVEAU VEHICULE

Caractéristiques

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN

CAPITAL 600.000.000 F - SIÈGE SOCIAL 117 à 167, QUAI ANDRÉ CITROËN - PARIS XV^e - R. C. SEINE 84 B 6019
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Av. Georges Clemenceau - 92 NANTERRE - Tél. 204 40-00 Postes 577 et 578

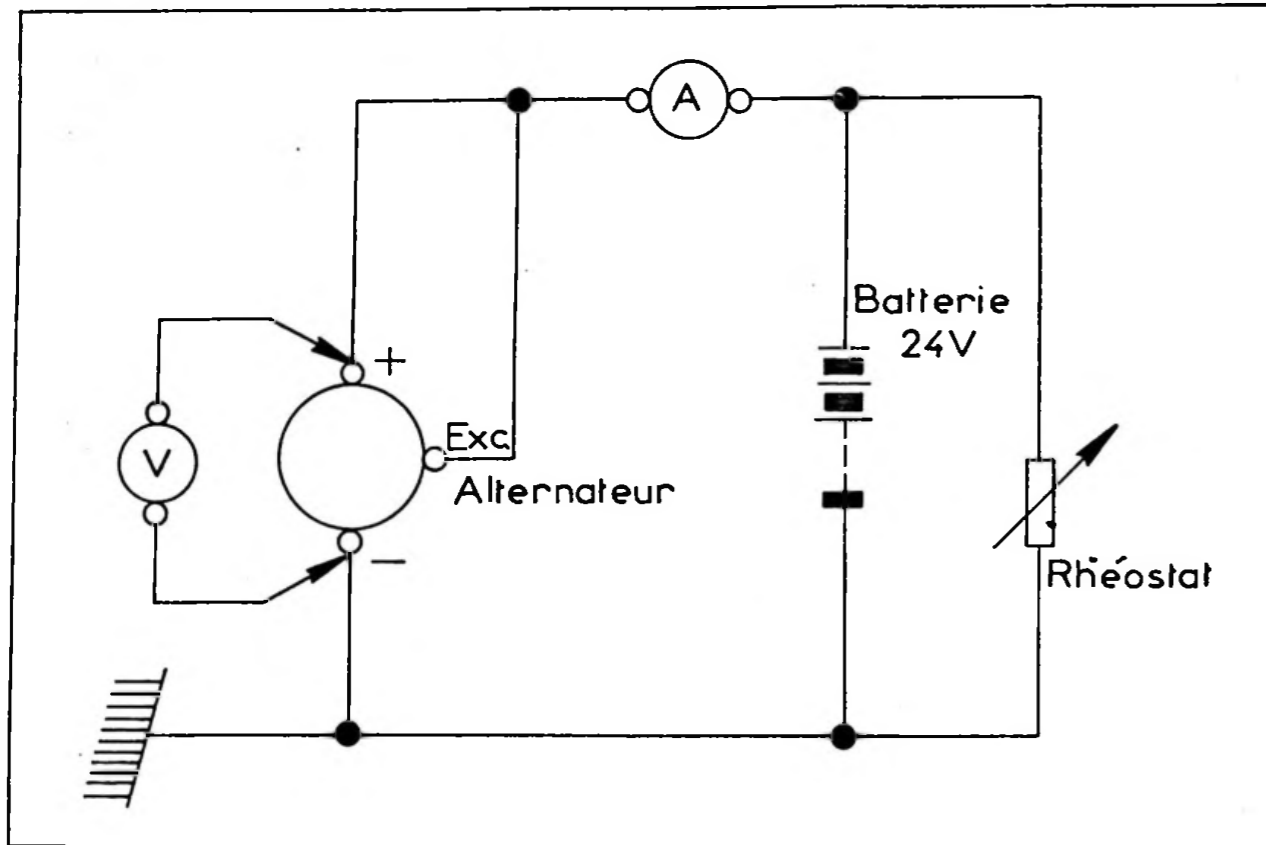


Fig. 1 Contrôle de l'alternateur.

Réaliser le branchement ci-dessus à l'aide d'un voltmètre V , d'un ampèremètre A , et d'un rhéostat. Mesurer le débit de l'alternateur en faisant croître progressivement le régime moteur et en agissant sur le rhéostat pour maintenir la tension égale à 28 volts.

Vitesse d'amorçage : - 1030 tr/mn moteur (1850 tr/mn alternateur) sous 28 volts.

Débit de l'alternateur : 7,5 amp. à 1670 tr/mn moteur (3000 tr/mn alternateur) sous 28 volts.

15,5 amp. à 2830 tr/mn moteur (5100 tr/mn alternateur) sous 28 volts.

18,5 amp. à 4440 tr/mn moteur (8000 tr/mn alternateur) sous 28 volts.

REGULATEUR DE TENSION.

Régulateur de tension électronique PARIS-RHONE 24 V. type L21, référence ZL 210

REMARQUES IMPORTANTES

- Il faut absolument éviter certaines fausses manœuvres provoquant la destruction du régulateur de tension.

- S'assurer que le fil de masse est connecté sur le shunt de masse (vis de fixation) du régulateur.
- Eviter une mise à la masse du circuit d'excitation.
- Ne jamais intervertir les fils connectés sur les bornes (+) et (EXC) du régulateur.
- Ne jamais arrêter le moteur en ouvrant le coupe-batterie.

L'ouverture du coupe-batterie doit s'effectuer moteur arrêté.

CONTROLE DU REGULATEUR DE TENSION.

- Réaliser le branchement (ci-contre figure 2) à l'aide d'un ampèremètre A , d'un voltmètre V , et d'un rhéostat.
- Accélérer le moteur jusqu'à obtenir un régime de 3330 tr/mn (soit 6000 tr/mn alternateur).
- Agir sur le rhéostat pour augmenter le courant débité par l'alternateur sans jamais revenir en arrière et lire la tension correspondante.
- Effectuer plusieurs mesures et les reporter sur le graphique de la figure 3. Celles-ci doivent être comprises dans la partie ombrée, sinon le régulateur est défectueux.

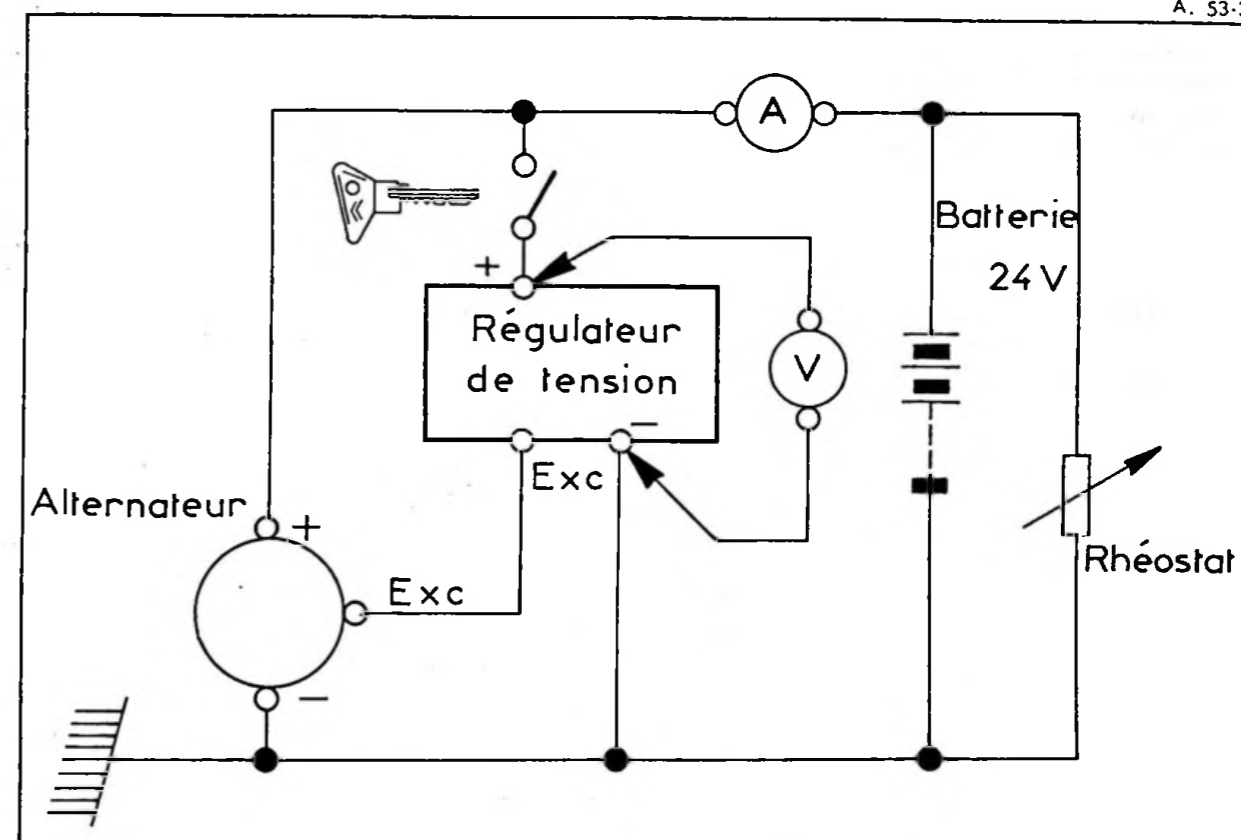


Fig. 2 Contrôle du régulateur

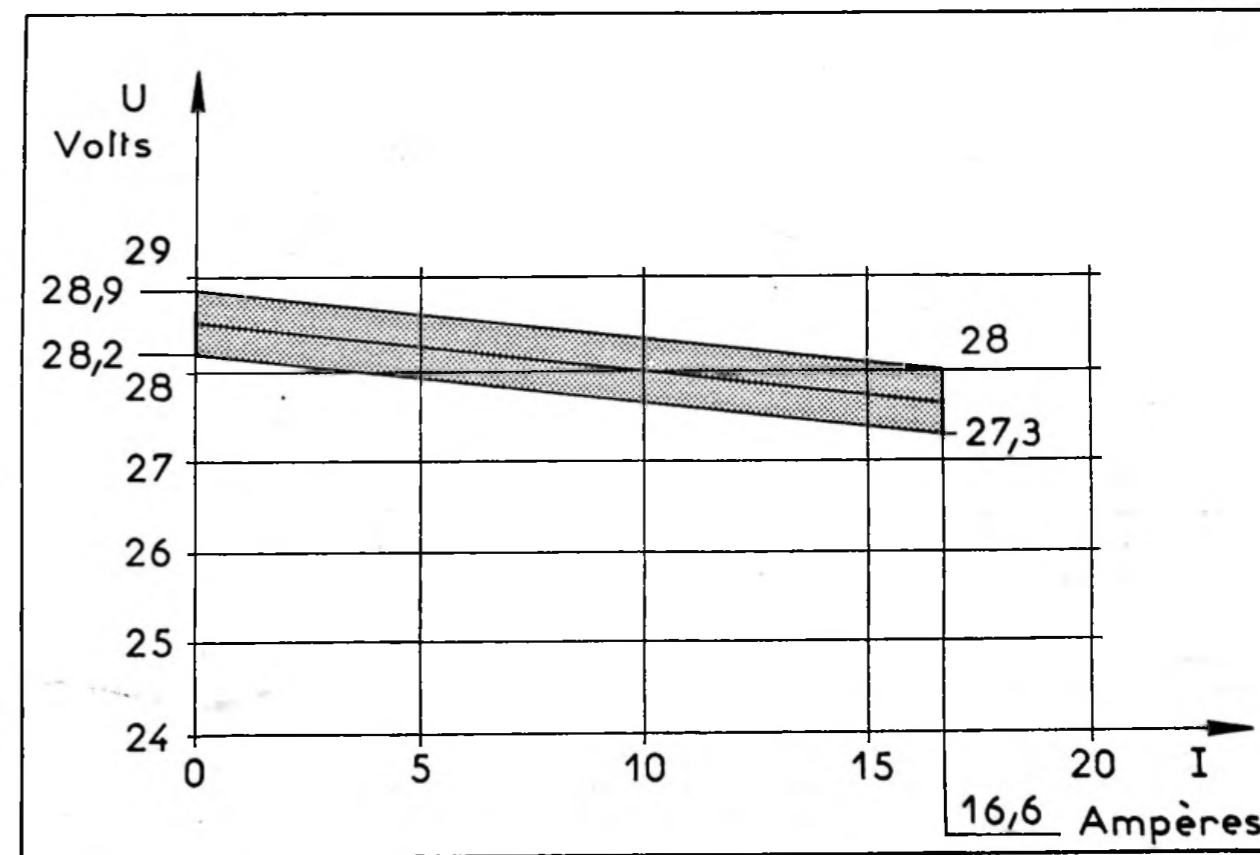


Fig. 3 Graphique de la régulation de tension

NOTA : Le graphique (figure 3) correspond à des mesures relevées à la température de 20° C.
Si la température ambiante " t " est différente, il faut modifier les valeurs indiquées sur le graphique.
La tension varie à l'inverse de la température " t ". La correction de tension à apporter est déterminée par la formule : $U \text{ (volts)} = \frac{20^\circ - t}{10} \times 0,18$

DEMARREUR

Démarrreur à commande positive électromagnétique PARIS-RHONE 24 volts, référence D 8 E 110.
Balais, longueur minimum après usure : 7 mm
Inducteur - résistance : 0,034 Ω
Induit - φ minimum du collecteur après rectification : 355 mm
- jeu latéral : 0,5 à 1 mm

LANCEUR (réglage)

- Le démarrreur étant déposé, déconnecter le fil d'alimentation des inducteurs du solénoïde. Exciter le solénoïde, et mesurer le jeu compris entre la rondelle de butée et l'extrémité du pignon d'engrènement. Il doit être de 0,5 à 1,5 mm, sinon agir sur la vis de réglage du solénoïde.

SOLENOÏDE

Résistance de l'enroulement d'appel : 1,16 Ω
(enroulement gros fil, branché en série avec les inducteurs du démarrreur).

Résistance de l'enroulement de maintien : 3,5 Ω
(enroulement fil fin, branché en parallèle).

CONTROLE DU DEMARREUR

1° Essai sur véhicule.

S'assurer que les batteries sont correctement chargées et mesurer :

- l'intensité absorbée, pignon bloqué : 300 ampères
- l'intensité absorbée au lancement du moteur : 150 ampères environ, à 20°C
- l'intensité absorbée à vide, démarrreur déposé : inférieure à 60 ampères.

2° Essai au banc.

- a) Couple mini à 1000 tr/mn : 5,5 mAN (0,55 m.kg)
Intensité absorbée par ce couple : 220 ampères.
- b) Puissance minimale sous 20,2 volts : 1000 watts
Couple correspondant : 3,5 mAN (0,35 m.kg)
Intensité absorbée par ce couple : 180 ampères.

ALLUMAGE

ALLUMEUR

- Blindé DUCCELLIER 24 volts, référence 4407 A.
- Courbe d'avance centrifuge et réglage du rupteur identiques à ceux du véhicule de série.
- Cet allumeur entraîne la modification du collecteur d'air (trou de passage du fil blindé d'alimentation de l'allumeur plus gros et découpe supprimée.)

BOBINE D'ALLUMAGE

- Blindée A.B.G. 24 volts, référence 177 267.
- Deux fils de haute tension, blindés :
- fil gauche A.B.G, référence 177 264
- fil droit A.B.G, référence 177 263
- Serrage des raccords des fils blindés sur bobine et bougies : 6 à 8 mAN (0,6 à 0,8 m.kg).
- Filtre sur circuit d'alimentation (primaire) de la bobine A.B.G, référence 177 265.

BOUGIE D'ALLUMAGE

- Deux bougies blindées A.B.G, référence M C Y 78 L.
- Réglage des électrodes : 0,5 à 0,6 mm.
- Couple de serrage à froid : 20 à 25 mAN (2 à 2,5 m.kg).

ELECTRICITE

ESSUIE-GLACE.

- 24 volts à une allure, SEV - MARCHAL
- moteur d'essuie-glace type 56 - 24 V.

CENTRALE CLIGNOTANTE

- CARTIER 24V, 2L 40/45W, référence 190.

LAMPES

- 4 lampes poire 21W 24V, culot BA 15S, type P. 25/1.

ANTI-VOL

- SIMPLEX avec contacts en cuivre.

AVERTISSEUR

- SANOR 24V, référence 55013005 (puissance 117 db).

COMMUTATEUR D'ECLAIRAGE ET D'AVERTISSEMENT

- SEIMA

LAMPES PHARES

- 24V, 55/50W jaune à 2 filaments (culot P. 45 + 41).

CABLERIE

- Nouvelle câblerie avant
- Câblerie arrière identique à celle du véhicule de série.

CONDENSATEURS D'ANTIPARASITAGE

- Condensateur sur alternateur N° Citroën 5417 920 (fixé sur la borne (-) et le fil sur la borne (+)).
- Condensateur BERU, référence FK 213/1, capacité 2,2 μ F.
- Condensateur sur régulateur N° Citroën 5414 558 (le (-) est fixé sur le shunt de masse et le fil sur la borne (+)).
- Condensateur BERU, référence FK 216/15, capacité 0,47 μ F.
- Condensateur sur essuie-glace N° Citroën AM 613-1 A (le (-) est fixé sur le moteur et le fil sur le fil d'alimentation).
- Condensateur ARA, capacité 50 μ F

RADIO

- Une boîte de raccordement est fixée sur le panneau latéral gauche, référence armée BJ 58 A
- Un support d'antenne est fixé sur le panneau arrière.
- Des supports radio sont prévus à l'arrière et sur le côté gauche.
- Un support de haut-parleur est fixé sur le panneau latéral gauche.

Ces pièces entraînent la modification du panneau arrière et du panneau latéral gauche.

- Le siège passager est basculant.
- Le panneau de dossier de la banquette arrière comporte une encoche pour le passage du câble radio.

DIRECTION

Adaptation du cardan de direction type AM sur arbre de direction.

CHAUFFAGE

Nouveau boîtier de chauffage

Les diamètres de la buse et du conduit de dégivrage sont augmentés.
Le boîtier de chauffage est d'un modèle nouveau.

AUTOMOBILES
CITROËN

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Depuis le 29 Août 1972, les véhicules A Tous Types sont équipés d'un carburateur répondant aux normes anti-pollution.

Les conditions de réglage pour l'anti-pollution ne sont impératives que pour les pays dont la législation en vigueur exige le contrôle du réglage après interventions. Ce contrôle nécessite l'utilisation d'analyseurs de gaz qui sont en cours d'Homologation Nationale.

T.S.V.P.



**NOTE
TECHNIQUE**

N° 158 A

Le 11 Octobre 1972

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

VEHICULES

2 CV 4 (AZ série A 2)

2 CV 6 (AZ série KA)

DYANE 4 (AYA 2)

Dyane 6 (AY série CB)

Méhari (AY série CA)

AMI 8 (AM 3)

AMI 8 Break (AMF 3)

Camionnette 250 (AZU série B)

Fourgonnette 400 (AK série AK)

CARBURATION

Anti-pollution

CARBURATEURS SOLEX 34 PICS⁶ ET 34 PCIS⁶

MONTAGE SUR VEHICULES

AZ - A 2 Moteur A. 79/1	AYA 2	AZU - B	AZ - KA Moteur M. 28/1	AY - CA	AK - AK
SOLEX 34 PICS ⁶ repère 121 (sans frein de ralenti) SOLEX 34 PCIS ⁶ repère 122 (avec frein de ralenti)			SOLEX 34 PICS ⁶ repère 123 (sans frein de ralenti) SOLEX 34 PCIS ⁶ repère 124 (avec frein de ralenti)		
CARACTERISTIQUES					
Buse	28	Buse	28	Gicleur principal	165
Gicleur principal	155	Automaticité	AC	Gicleur de ralenti	42,5
Automaticité	AB	Gicleur de progression	52,5	Injecteur de pompe de reprise	40
Gicleur de ralenti	40	Pointeau	1,3		
Gicleur de progression	50				
Injecteur de pompe de reprise	35				
Pointeau	1,3				

Réglage du ralenti 800 ± 50 tr/mn Réglage du ralenti 800 ± 50 tr/mn

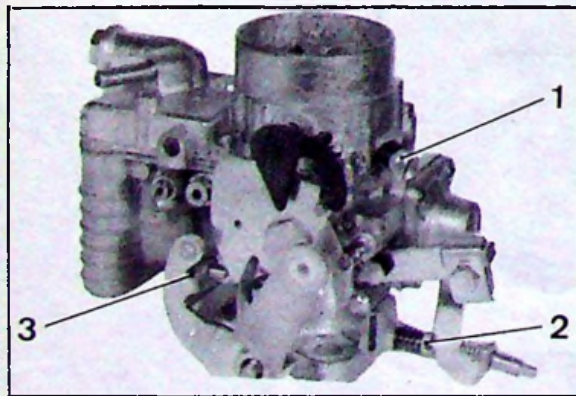
I. REGLAGES DES CARBURATEURS SOLEX 34 PICS⁶ et 34 PCIS⁶.

REMARQUES IMPORTANTES :

Le carburateur est réglé par le fabricant. La position de la vis de butée (3) du papillon est obtenue à l'aide d'un micromètre et, *en aucun cas*, cette vis ne doit être déréglée. Seules les vis de commande d'air additionnel (1) et de richesse (2) sont à régler pour obtenir un régime de ralenti correct.

Dans le cas d'un mauvais fonctionnement du moteur, avant toute intervention sur le carburateur, il est impératif de vérifier les points suivants :

- le jeu des soupapes,
- l'allumage, et en particulier les bougies,
- les courbes d'avance de l'allumeur et le contrôle du calage dynamique,
- le nettoyage du carburateur (souffler les conduits à l'air comprimé).



10233

REGLAGE DU REGIME DU RALENTI ET DE LA TENEUR EN CO ET CO² (moteur chaud sans excès).

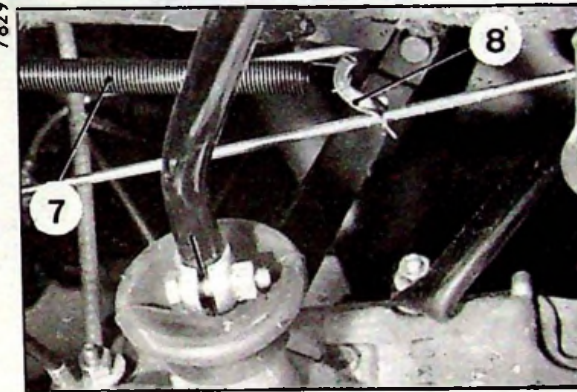
A. VEHICULE SANS EMBRAYAGE CENTRIFUGE (34 PICS⁶).

1. Agir sur la vis (1) pour obtenir un régime de ralenti correct : 800 ± 50 tr/mn

2. A l'aide de la vis (2), régler la richesse du mélange pour obtenir :
 - Teneur en oxyde de carbone (CO) 0,8 à 1,6 %
 - Teneur en gaz carbonique (CO²) 9 à 12,5 %

NOTA : Ces teneurs doivent être obtenues tout en respectant le régime de ralenti indiqué au § 1 ainsi que la température du moteur. Ces deux opérations doivent donc être faites simultanément.

B. VEHICULE AVEC EMBRAYAGE CENTRIFUGE (34 PCIS⁶).



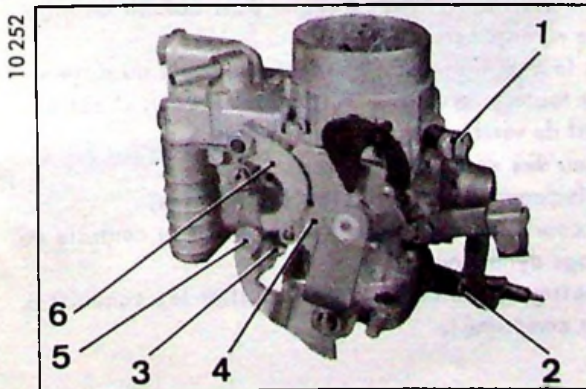
7829

1. La patte d'accrochage (8) du ressort de rappel (7), positionnée sur le cran du milieu, amener le régime ralenti à l'aide de la vis de commande (1) d'air additionnel, de manière à être à la limite d'entraînement du tambour d'embrayage (léchage), puis faire chuter le régime de 50 tr/mn environ.

2. A l'aide de la vis (2), régler la richesse du mélange pour obtenir :
 - Teneur en oxyde de carbone (CO) : 0,8 à 1,6 %
 - Teneur en gaz carbonique (CO²) : 9 à 12,5 %
 NOTA : Ces teneurs doivent être obtenues tout en respectant le régime de ralenti indiqué au § 1 ainsi que la température du moteur. Ces deux opérations doivent donc être faites simultanément.

REGLAGE DU FREIN DE RALENTI.

Accélérer franchement, puis lâcher l'accélérateur. Entre le moment où le levier (5) entre en contact sur le levier de frein de ralenti (6) et le moment où l'extrémité de la vis de butée (3) du papillon vient en contact avec la came de commande de starter (4), le temps doit être de 1,5 à 2 secondes. Sinon, déplacer la patte (8) sur la tige d'accélérateur (on diminue le temps en tendant le ressort et inversement).



10252

CARBURATEURS SOLEX 26 x 35 CSIC ET 26 x 35 SCIC

MONTAGE SUR VEHICULES

AM 3	AMF 3	AY - CB
Moteur M. 28 (commande par câble)		Moteur M. 28 (commande par tige)
SOLEX 26 x 35 CSIC (sans frein de ralenti)	repère 125	SOLEX 26 x 35 CSIC (sans frein de ralenti)
SOLEX 26 x 35 SCIC (avec frein de ralenti)	repère 126	SOLEX 26 x 35 SCIC (avec frein de ralenti)
		repère 127
		repère 128

CARACTERISTIQUES

	1er corps	2ème corps		1er corps	2ème corps
Buse	21	24	Buse	21	24
Gicleur principal	117,5	82,5	Gicleur principal	117,5	82,5
Gicleur d'automatisme	1 F 1	2 A A	Gicleur d'automatisme	1 F 1	2 A A
Gicleur de ralenti	40		Gicleur de ralenti	40	
Injecteur de pompe de reprise	40		Injecteur de pompe de reprise	40	
Pointeau		1,7	Pointeau		1,7
Flotteur (voir photo)		18 ± 1 mm	Flotteur (voir photo)		18 ± 1 mm

Réglage du ralenti $750 \begin{smallmatrix} + 50 \\ 0 \end{smallmatrix}$ tr/mn Réglage du ralenti $750 \begin{smallmatrix} + 50 \\ 0 \end{smallmatrix}$ tr/mn

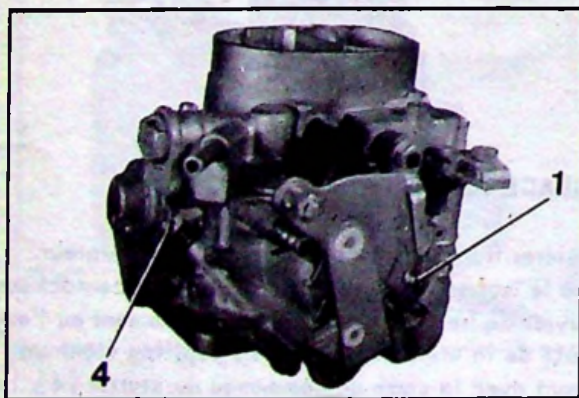
II. REGLAGES DES CARBURATEURS SOLEX 26 x 35 CSIC et 26 x 35 SCIC.

REMARQUES IMPORTANTES :

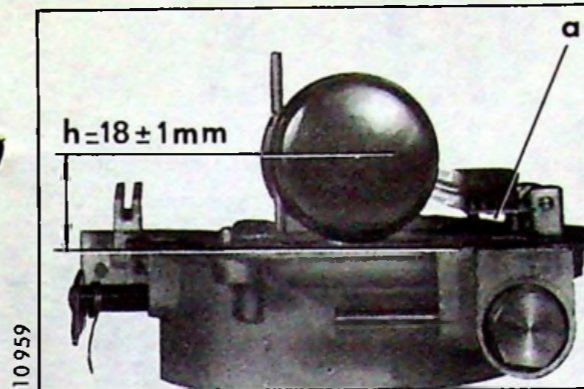
Le carburateur est réglé par le fabricant. La position des vis de butée (1) et (2) des papillons du premier et du deuxième corps est obtenue à l'aide d'un micromètre et, *en aucun cas, ces vis ne doivent être déréglées*. Seules les vis de commande d'air additionnel (3) et de richesse (4) sont à régler pour obtenir un régime de ralenti correct.

Dans le cas d'un mauvais fonctionnement du moteur, avant toute intervention sur le carburateur, il est impératif de vérifier les points suivants :

- le jeu des soupapes,
- l'allumage, et en particulier les bougies,
- les courbes d'avance de l'allumeur et le contrôle du calage dynamique,
- le nettoyage du carburateur (souffler les conduits à l'air comprimé).

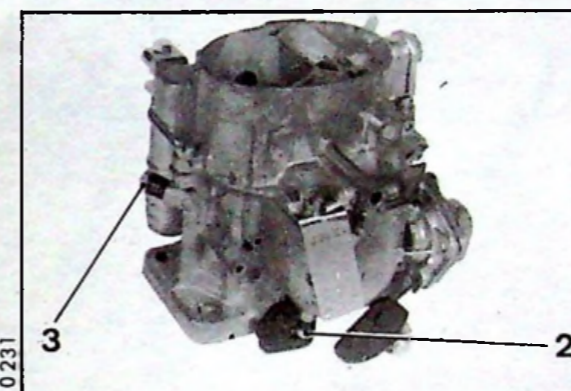


10.253



10.959

REGLAGE DU REGIME DU RALENTI ET DE LA TENEUR EN CO ET CO² (moteur chaud sans excès)



10.231

VERIFICATION ET REGLAGE DU NIVEAU DE CUVE.

1. Débrancher le tuyau d'arrivée d'essence.
2. Déposer le couvercle du carburateur.
3. Vérifier le réglage du flotteur :
La cote, mesurée entre l'axe du flotteur et le plan de joint du couvercle (joint en place), doit être de $h = 18 \pm 1$ mm et sensiblement égale pour chaque flotteur (écart admis 1 mm).
Dans le cas contraire, modifier la position du flotteur en agissant sur la languette « a ».
4. Poser le couvercle en s'assurant que le flotteur ne touche pas aux parois de la cuve.
5. Brancher le tuyau d'essence.

A. VEHICULE SANS EMBRAYAGE CENTRIFUGE (26 x 35 CSIC).

1. Agir sur la vis (3) pour obtenir un régime de ralenti correct :

$$750 \begin{smallmatrix} + 50 \\ 0 \end{smallmatrix} \text{ tr/mn}$$

2. A l'aide de la vis (4) régler la richesse du mélange pour obtenir :

- Teneur en oxyde de carbone (CO) : 0.8 à 1.6 %
- Teneur en gaz carbonique (CO²) : 9 à 12.5 %

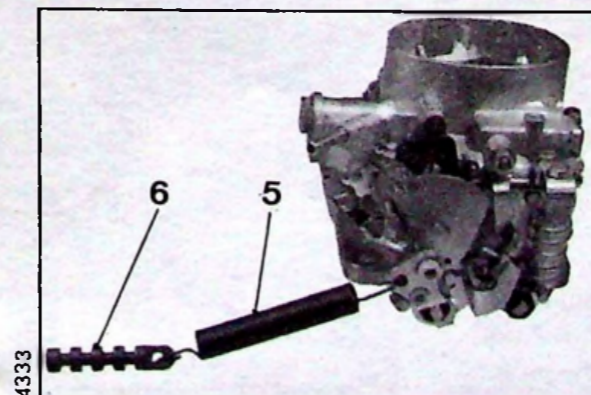
NOTA : Ces teneurs doivent être obtenues tout en respectant le régime de ralenti indiqué au § 1. ainsi que la température du moteur. Ces deux opérations doivent être faites simultanément.

B. VEHICULE AVEC EMBRAYAGE CENTRIFUGE (26 x 35 SCIC).

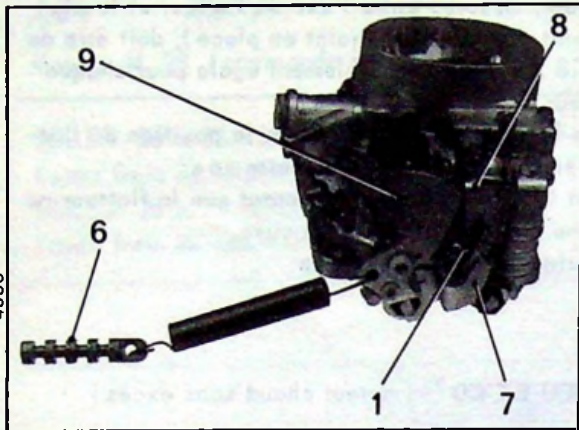
1. Positionner la tige de réglage (6) de ressort de rappel (5) sur le silencieux d'admission. Amener le régime de ralenti à l'aide de la vis (3) de manière à être à la limite d'entraînement du tambour d'embrayage (léchage), puis faire chuter le régime de 50 tr/mn environ.

2. A l'aide de la vis (4) régler la richesse du mélange pour obtenir :
 - Teneur en oxyde de carbone (CO) : 0.8 à 1.6 %
 - Teneur en gaz carbonique (CO²) : 9 à 12.5 %

NOTA : Ces teneurs doivent être obtenues tout en respectant le régime de ralenti indiqué au § 1 ainsi que la température du moteur. Ces deux opérations doivent donc être faites simultanément.



4333



REGLAGE DU FREIN DE RALENTI.

Accélérer franchement, puis lâcher l'accélérateur. Entre le moment où le levier de commande (7) de papillon vient au contact du levier (8) du frein de ralenti et le moment où l'extrémité de la vis de butée (1) du papillon vient au contact de la came (9) de commande de starter, le temps compris doit être de 1 à 2 secondes.

Choisir le cran d'accrochage de la tige de réglage (6) sur le silencieux d'admission pour obtenir ce temps de 1 à 2 secondes. On diminue ce temps en tendant le ressort et inversement.

PIECES DE RECHANGE

Tous ces carburateurs sont fournis par le Service des Pièces de Rechange.

AUTOMOBILES
CITROËN

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Depuis Septembre 1972, ces véhicules sont équipés de nouvelles serrures conformes aux Normes de sécurité 1973.

PIECES DE RECHANGE.

DESIGNATION		AY	AZ
Platine équipée	AV. D	5 403 457 D	5 410 739 F
	AR. D	5 403 459 A	5 410 747 T
	AV. G	5 403 456 T	5 410 738 V
	AR. G	5 403 458 P	5 410 746 G
Boîtier de platine	D	5 403 461 X	5 410 741 C
	G	5 403 460 L	5 410 740 S
Porte	AV. D	5 404 913 E	5 411 199 F
	AR. D	5 404 921 S	5 410 985 E
	AV. G	5 404 912 U	5 411 198 V
	AR. G	5 404 920 F	5 410 984 U
Plaquette fixation de serrure			5 410 761 V
Gâche	AV. D	5 403 463 U	} 5 410 745 W
	AR. D	5 403 465 R	
	AV. G	5 403 462 H	} 5 410 744 K
	AR. G	5 403 464 E	
Support de gâche			D 5 410 549 R
			G 5 410 548 E

T.S.V.P.



**NOTE
TECHNIQUE**

N° 159 A

Le 18 Octobre 1972

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

VEHICULES A

2 CV 4 (AZ série A 2)

2 CV 6 (AZ série KA)

DYANE (AYA série A 2)

DYANE 6 (AY série CB)

CARROSSERIE

Serrures anti-burst

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN

CAPITAL 600.000.000 F - SIEGE SOCIAL 117 à 167, QUAI ANDRE CITROEN - 75747 PARIS CEDEX 15 - R.C. SEINE 64 B 5019
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Avenue Georges Clémenceau - 92 000 NANTERRE - Tél. 204-40-00 - Postes 577 et 578

DESIGNATION	AY	AZ
Plaquette de fixation de gâche	AR 5 404 549 Y AV. D 5 404 553 S AV. G 5 404 552 F	5 410 750 A
Cales de gâche	AV ép.1 5 404 547 B AV ép.2 5 404 548 M AR ép.1 5 403 467 M AR ép.2 5 403 468 Y	ép. 1 5 410 751 L ép. 2 5 410 752 X
Boîtier de protection de serrure		AV 5 410 753 H AR.D 5 410 756 R AR.G 5 410 755 E
Boîtier de protection de gâche		5 411 957 V
Poignée extérieure	D 5 412 259 C G 5 412 258 S	AV AZ 861 76 E AR 5 410 760 J
Semelle de poignée	D 5 405 068 P G 5 405 067 D	
Entretoise de poignée		5 412 060 P
Tige de commande	5 432 630 B	
Carrosserie nue (caisse)	5 410 428 A	5 434 292 S
Panneau de côté	D 5 402 880 G G 5 402 879 W	D 5 434 289 J G 5 434 288 M
Pied milieu		D 5 434 287 M G 5 434 286 B
Passage de roue	AR.D 5 434 291 F AR.G 5 434 290 V	
Profilé d'enjolivement de porte extérieur supérieur	AV.D 5 405 102 J AV.G 5 405 101 Y AR.D 5 405 100 M AR.G 5 405 099 B	

REPARATION

VEHICULES AZ et AY :

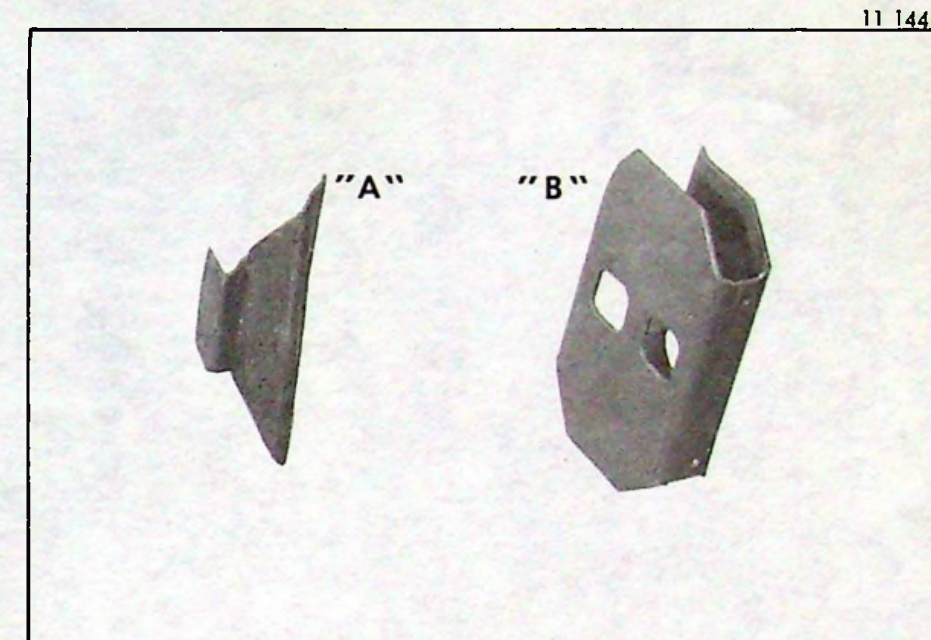
Il n'est pas possible d'adapter ces nouvelles serrures sur les véhicules sortis antérieurement.
Déshabillage et habillage des portes : voir gammes jointes, Op. A. 841-2 pour les véhicules AZ et Op. AY. 841-2 pour les véhicules AY.

VEHICULES AZ :

Le Service des Pièces de Rechange fournit la caisse, les panneaux de côté et les pieds milieux sans gâche soudée. Il est donc nécessaire, suivant la date de sortie du véhicule, de procéder à la pose soit de la gâche A (Véhicules sortis avant Septembre 1972) soit du support de gâche B (Véhicules sortis depuis Septembre 1972)

Gâche A : N° P.R. : AZ 861-64

Support de gâche B : N° P.R. : - D.5 410 549 R
G.5 410 548 E



Les portes latérales AZ, dont les numéros P.R. figurent dans le tableau, ont été modifiées en Mars 1972 pour permettre le montage ultérieur de la serrure anti-burst.

- De Mars à fin Juillet 1972, ces portes étaient équipées d'anciennes serrures plus une platine pour compenser la différence d'épaisseur engendrée par les nouvelles portes.
- Les portes sorties depuis Mars 1972 sont seules fournies par le Service des Pièces de Rechange et remplacent celles sorties avant Mars 1972 à condition de demander en outre: la platine N° 5 410 762 F (épaisseur 6,5 mm) à interposer entre la porte et la serrure ancien modèle et les vis de fixation longueur 45 mm N° ZD 9 465 730 U.

REMARQUE : Le Service des Pièces de Rechange livre :

- Les caisses avec les gâches A et les supports de gâche B non soudés
- Les panneaux de côté avec les gâches A et les supports de gâche B non soudés
- Les pieds milieux. Dans ce cas demander en outre :
 - soit une gâche A,
 - soit un support de gâche B.

Pour les opérations d'échange de caisse, panneaux de côté et pieds milieux, voir les gammes jointes : Op. A.821-1c et Op. AZ. 823-4.

VEHICULES AY

Les portes anciens modèles continuent à être fournies par le Service des Pièces de Rechange avec les nouvelles charnières ϕ 6 mm (Note Technique N° 157 A).

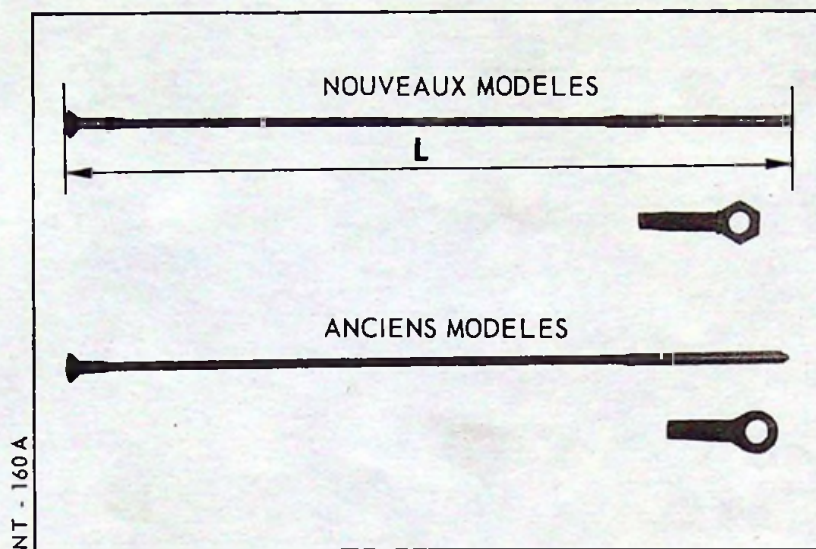
Pour les opérations d'échange de caisse, panneaux de côté et pieds milieux, voir les gammes correspondantes du Manuel 551 tome II.

AUTOMOBILES
CITROËN

SERVICES A LA CLIENTELE

DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Depuis Septembre 1972, ces véhicules sont équipés progressivement de nouveaux tirants de suspension, ainsi que de nouveaux embouts de tirant.



PIECES DE RECHANGE

DESIGNATION	AMI 8 BERLINE	AMI 8 BREAK AMI 8 SERVICE	2 CV 4 2 CV 6 DYANE DYANE 6	MEHARI	AK série AK	AZU
Tirant AV ₂	L = 575 mm 5 425 832 K	L = 611 mm 5 424 140 U	L = 593 mm 5 424 141 E	L = 578 mm 5 425 832 K	L = 611 mm 5 424 140 U	L = 593 mm 5 421 141 E
Tirant AR ₂	L = 611 mm 5 424 140 U	L = 632 mm 5 424 139 H	L = 632 mm 5 424 139 H	L = 632 mm 5 424 139 H	L = 593 mm 5 424 141 E	L = 611 mm 5 424 140 U
Pot complet	5 426 341 T	5 426 342 D	5 426 337 Z	5 426 339 W	5 426 344 A	5 426 390 A
Embout	5 424 148 F					

REPARATION

Il est possible de remplacer un ancien tirant par un nouveau tirant à condition d'utiliser impérativement le nouvel embout.



NOTE
TECHNIQUE

N° 161 A

le 11 Octobre 1972

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

VEHICULES A

AMI 8 Berline (AM série JA)
AMI 8 Break (AM série JB)
AMI 8 Service (AM série JC)

2 CV 4 (AZ série A2)
2 CV 6 (AZ série KA)

DYANE (AYA2 série A)
DYANE 6 (AY série CB)

Fourgonnette 400 (AK série AK)
Camionnette 250 (AZU)
Mehari (AY série CA)

SUSPENSION

Tirant de suspension

Embout de tirant

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN

CAPITAL 600.000.000 F - SIEGE SOCIAL 117 à 167, QUAI ANDRE CITROEN - 75747 PARIS CEDEX 15 - R.C. SEINE 64 B 50 19
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Avenue Georges Clémenceau - 92 000 NANTERRE - Tél. 204-40-00 - Postes 577 et 578

AUTOMOBILES
CITROËN

SERVICES A LA CLIENTELE

DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE



NOTE
TECHNIQUE

N° 160 A

Le 18 Octobre 1972

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Depuis Septembre 1972, ces véhicules sont équipés de points d'ancrage des ceintures de sécurité à l'arrière (les ceintures de sécurité arrière ne sont pas montées en série sur les véhicules).

Cette nouvelle disposition entraîne la modification :

- de la caisse, suite aux points d'ancrage des ceintures de sécurité arrière, à la suppression de la trappe d'accès au rhéostat de jauge et au nouveau parcours du fil d'alimentation de ce rhéostat (Trou supplémentaire dans la caisse).
- de la plateforme, suite à l'adjonction d'une traverse amovible comportant les points d'ancrage inférieur des ceintures de sécurité arrière.
- du réservoir d'essence, suite à l'évidement réalisé pour le montage du rhéostat de jauge afin d'assurer une garantie nécessaire entre le rhéostat de jauge et la traverse amovible.
- du rhéostat de jauge, le tube plongeur étant plus court suite à la modification du réservoir d'essence.

REMARQUE : Le nouveau réservoir d'essence (contenance 25 litres) est monté sur les véhicules Dyane, Dyane 6 et Méhari. Le nouveau réservoir monté sur véhicules 2 CV 4 et 2 CV 6, conserve la contenance de 20 litres:

PIECES DE RECHANGE

Le véhicule, MEHARI figure dans ce tableau uniquement en ce qui concerne le réservoir d'essence et le rhéostat de jauge, ces pièces étant montées pour l'unification avec les DYANE et DYANE 6.

DESIGNATION	2CV 4-2CV 6	Dyane - Dyane6	Mehari
Carrosserie nue (caisse)	5 434 292 S	5 410 428 A	
Panneau de côté	D G	5 434 289 J 5 434 288 M	5 402 880 G 5 402 879 W
Passage de roue	AR.D AR.G		5 434 291 F 5 434 290 V
Pied milieu	D G	5 434 287 M 5 434 286 B	
Unit arrière		5 403 073 E	5 410 431 H
Planche à talons et fond de siège assemblés		5 403 072 U	5 403 071 H
Fond sous siège arrière et planche à talons de coffre assemblés		5 419 320 C	5 412 419 S

VEHICULES A

2 CV 4 (AZ série A 2)

2 CV 6 (AZ série KA)

DYANE (AYA série A 2)

DYANE 6 (AY série CB)

CARROSSERIE

Ancrage des ceintures

de sécurité arrière

T.S.V.P.

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN

CAPITAL 600.000.000 F - SIEGE SOCIAL 117 à 167, QUAI ANDRE CITROEN - 75747 PARIS CEDEX 15 - R.C. SEINE 64 B 5019
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Avenue Georges Clémenceau - 92 000 NANTERRE - Tél. 204-40-00 - Postes 577 et 578

PIECES DE RECHANGE

DESIGNATION	2CV4 - 2CV 6	Dyane - Dyane6	Mehari
Plate - forme	5 412 435 R		
Traverse amovible avec pontets et embouts	5 403 067 P		
Plaquette de fixation de traverse amovible	5 403 068 A		
Ceintures de sécurité avec fixation	AR.D 5 425 698 D AR.G 5 425 697 T		
Réservoir d'essence	5 412 548 U	5 412 546 X	
Rhéostat de jauge 12 volts	5 420 630 S		
Joint de rhéostat de jauge	5 402 981 E		
Vis de fixation de rhéostat de jauge	ZD 9 4516 30 W		

REPARATION

Il n'est pas possible d'adapter les points d'ancrage des ceintures de sécurité arrière sur les véhicules sortis antérieurement.

Le Service des Pièces de Rechange ne fournira plus que la nouvelle plate-forme, la nouvelle caisse ainsi que ses pièces constitutives.

CAS DE L'ECHANGE D'UNE ANCIENNE CAISSE PAR UNE CAISSE NOUVEAU MODELE :

Commander en outre au Service des Pièces de Rechange :

- 2 Obturateurs ZD 9613045 U pour obturer les points E (voir dessin)
- 2 Obturateurs 5 436 136 K pour obturer les points D (voir dessin)
- 2 Obturateurs 5 436 135 Z pour obturer les trous de fixation de caisse sur la traverse amovible.
- 1 Passe-fil D51197 pour le fil d'alimentation du rhéostat de jauge .

CAS DE L'ECHANGE D'UNE PLATE - FORME :

Les indications fournies dans la Note d'Information n° 226 - 51 A concernant les différentes utilisations de la plate-forme 5411008 E sont valables pour la plate-forme 5412435 R.

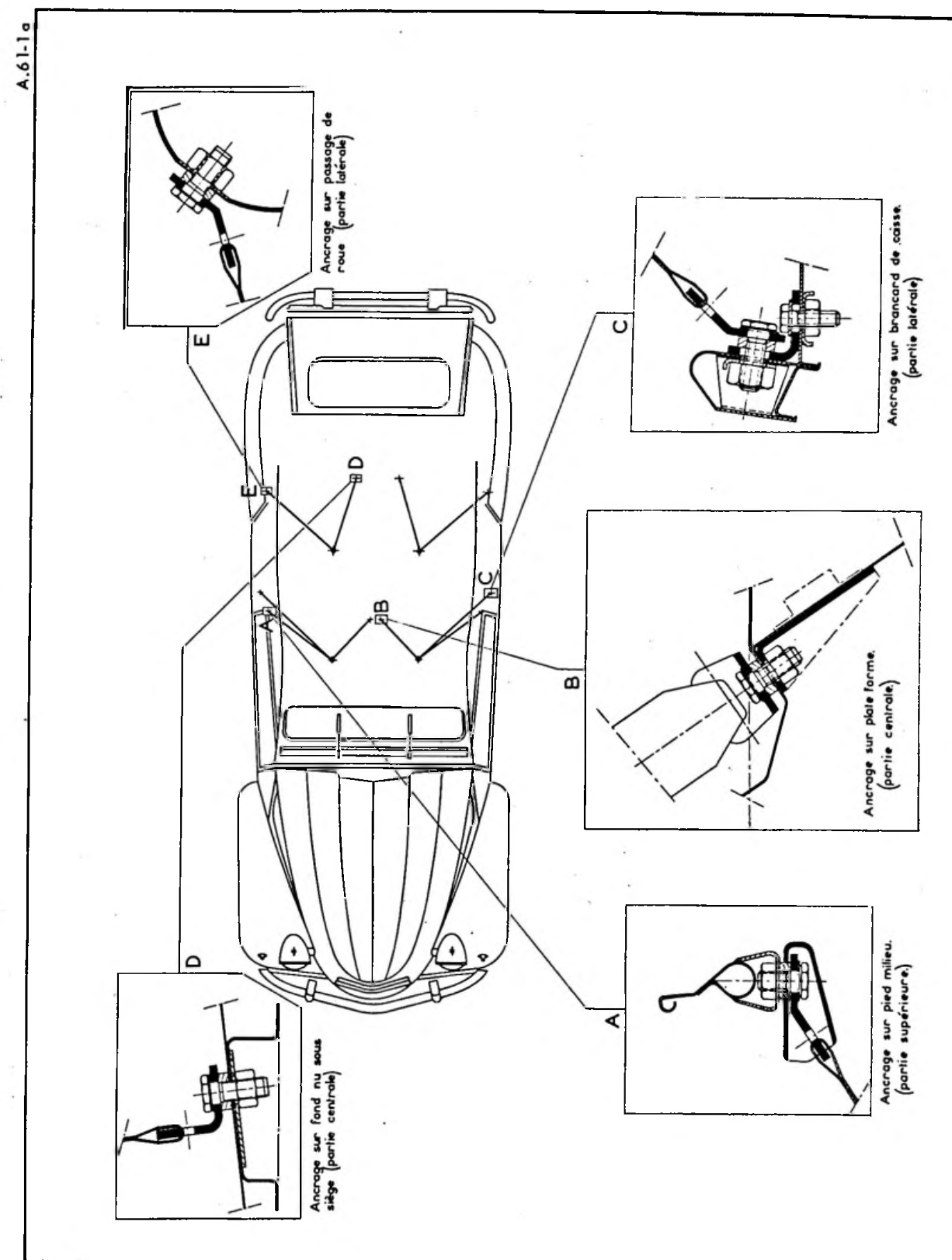
CAS D'INTERVENTION SUR RHEOSTAT DE JAUGE :

La trappe d'accès au rhéostat de jauge étant supprimée, il est nécessaire, dans ce cas, de déposer le réservoir d'essence après l'avoir vidangé.

REMARQUE CONCERNANT LES RESERVOIRS D'ESSENCE :

Il n'est pas possible de monter un ancien réservoir à la place d'un réservoir nouveau modèle, la traverse amovible n'acceptant pas l'encombrement du rhéostat de jauge.

Le Service des Pièces de Rechange continue de fournir l'ancien réservoir et le rhéostat de jauge correspondant.



REMARQUE : Le dessin ci-dessus laisse également apparaître les points d'ancrage des ceintures de sécurité avant (Note Technique N° 152 A).

AUTOMOBILES
CITROËN

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Depuis le 17 Juillet 1972, les moteurs de ces véhicules sont équipés d'une cartouche filtrante « PURFLUX » (Inscriptions rouges sur fond jaune).

NOTA : Cette cartouche doit être impérativement remplacée à la révision des 1000 km.

PIECES DE RECHANGE

Les coffrets de remise en état moteur (embiellage) vendus par le Service des Pièces de Rechange, contiennent cette nouvelle cartouche.

Le Service des Pièces de Rechange continue à fournir la cartouche « PUR-FLUX » n° AM 223 105 A. (Inscriptions noires sur fond jaune) qui doit être montée lors de la révision des véhicules aux 1000 km ou à la révision des moteurs aux 1000 km lorsque ceux-ci ont été remplacés ou réparés (échange de vilebrequin).

REPARATION.

Les conditions de montage restent identiques.

Se conformer aux inscriptions portées sur la cartouche.



NOTE TECHNIQUE

N° 162 A

Le 15 Novembre 1972

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES A

AKS (AK série AK)

2 cv 6 (AZ série KA)

DYANE 6 (AY série CB)

MEHARI (AY série CA)

AMI 8 Tous Types

MOTEUR

Cartouche de filtre à huile

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN

CAPITAL 600.000.000 F - SIEGE SOCIAL 117 à 167, QUAI ANDRE CITROEN - 75747 PARIS CEDEX 15 - R.C. SEINE 64 B 50 19
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Avenue Georges Clémenceau - 92 000 NANTERRE - Tél. 204-40-00 - Postes 577 et 578

AUTOMOBILES
CITROËN

SERVICES A LA CLIENTELE

DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Depuis Avril 1972, ces véhicules ont été équipés progressivement de deux amortisseurs arrière ALLINQUANT en deuxième possibilité exceptés les véhicules AZU "Grande Administration" équipés de quatre amortisseurs.

PIECES DE RECHANGE

Le Service des Pièces de Rechange fournit,

en 1ère possibilité : des amortisseurs BOGE n° AZ 436-02

en 2ème possibilité : des amortisseurs ALLINQUANT n° 5 422 533 B

NOTA : Une 3ème possibilité de montage avec des amortisseurs LIPMESA est envisagée.

Se conformer aux notes du Service des Pièces de Rechange, lorsque ces amortisseurs seront montés en série.

REPARATION.

Il est possible de remplacer les amortisseurs d'origine par l'une ou l'autre des possibilités ci-dessus.

Néanmoins il est impératif de monter deux amortisseurs de marque identique sur un même véhicule.

NOTA : Pour les opérations de montage, se reporter aux indications du schéma figurant au verso.

T.S.V.P.



**NOTE
TECHNIQUE**

N° 163 A

Le 22 Novembre 1972

Confidentielle

(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES:

TOUS PAYS

VEHICULES A

2 cv 4 (AZ série A 2)

2 cv 6 (AZ série KA)

AZU " série A et série B "

Dyane 4 (AYA 2)

Dyane 6 (AYCB)

Méhari (AYCA)

SUSPENSION

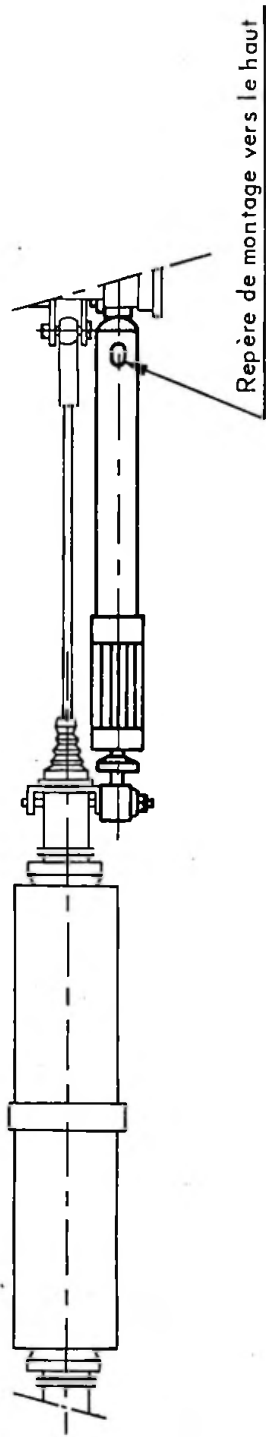
Amortisseurs

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN

CAPITAL 600.000.000 F - SIEGE SOCIAL 117 à 167, QUAI ANDRE CITROEN - 75747 PARIS CEDEX 15 - R.C. SEINE 64 B 50 19
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Avenue Georges Clémenceau - 92 000 NANTERRE - Tél. 204-40-00 - Postes 577 et 578

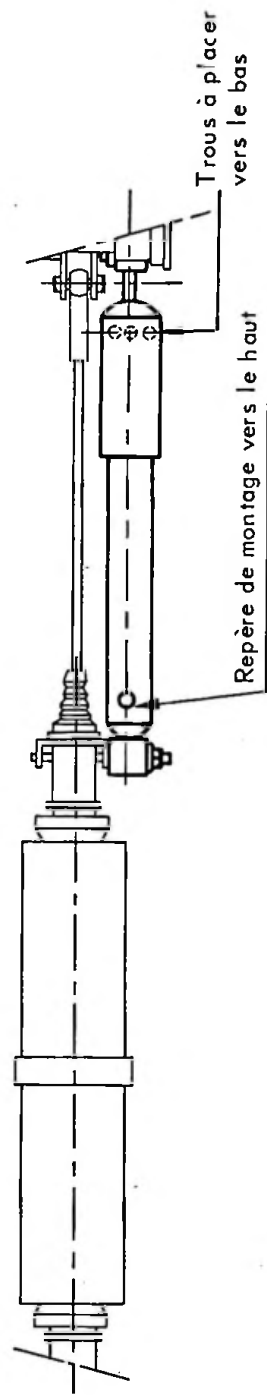
MONTAGE AMORTISSEURS "ALLINQUANT" ou "LIPMESA"

(Vue de dessus)



MONTAGE AMORTISSEURS "BOGE"

(Vue de dessus)



AUTOMOBILES
CITROËN

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

I. SUISSE

A - Véhicules sortis depuis Novembre 1972 :

Depuis Novembre 1972, les véhicules AMI 8 Tous Types sont équipés d'un dispositif de freinage à double circuit.

PIECES NOUVELLES

- Maître-cylindre
- Réservoirs de liquide frein avec indicateur de fuite (bouchon NIVOCODE)
- Support de réservoirs
- Tuyauteries de frein
- Faisceau électrique de câblage NIVOCODE

PIECES DE RECHANGE

DESIGNATION	NUMERO P.R.
Maître-cylindre $\phi = 17,5$ mm	2 M 5 412 873 B
Réservoirs de liquide de frein avec bouchon NIVOCODE	2 M 5 411 945 P
Support de réservoirs	AM 453 162
Un faisceau NIVOCODE	2 M 5 419 541 E

T.S.V.P.



**NOTE
TECHNIQUE**

168 A

*Annule et remplace NT même
numéro du 27 Décembre 1972*

Le 26 Septembre 1973

Confidentielle

(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

SUISSE - NORVEGE

I. SUISSE

- a) AMI 8 Tous Types
(AM série JA)
(AM série JB)
(AM série JC)
- b) 2 CV 4 (AZ série A 2)
2 CV 6 (AZ série KA)
Dyane (AY série A 2)
Dyane 6 (AY série CB)
Méhari (AY série CA)

Camionnette 400 (AK série AK)

II. NORVEGE

- 2 CV 4 (AZ série A 2)
2 CV 6 (AZ série KA)
Camionnette 400 (AK série AK)

FREINS

Dispositif de freinage

à double circuit

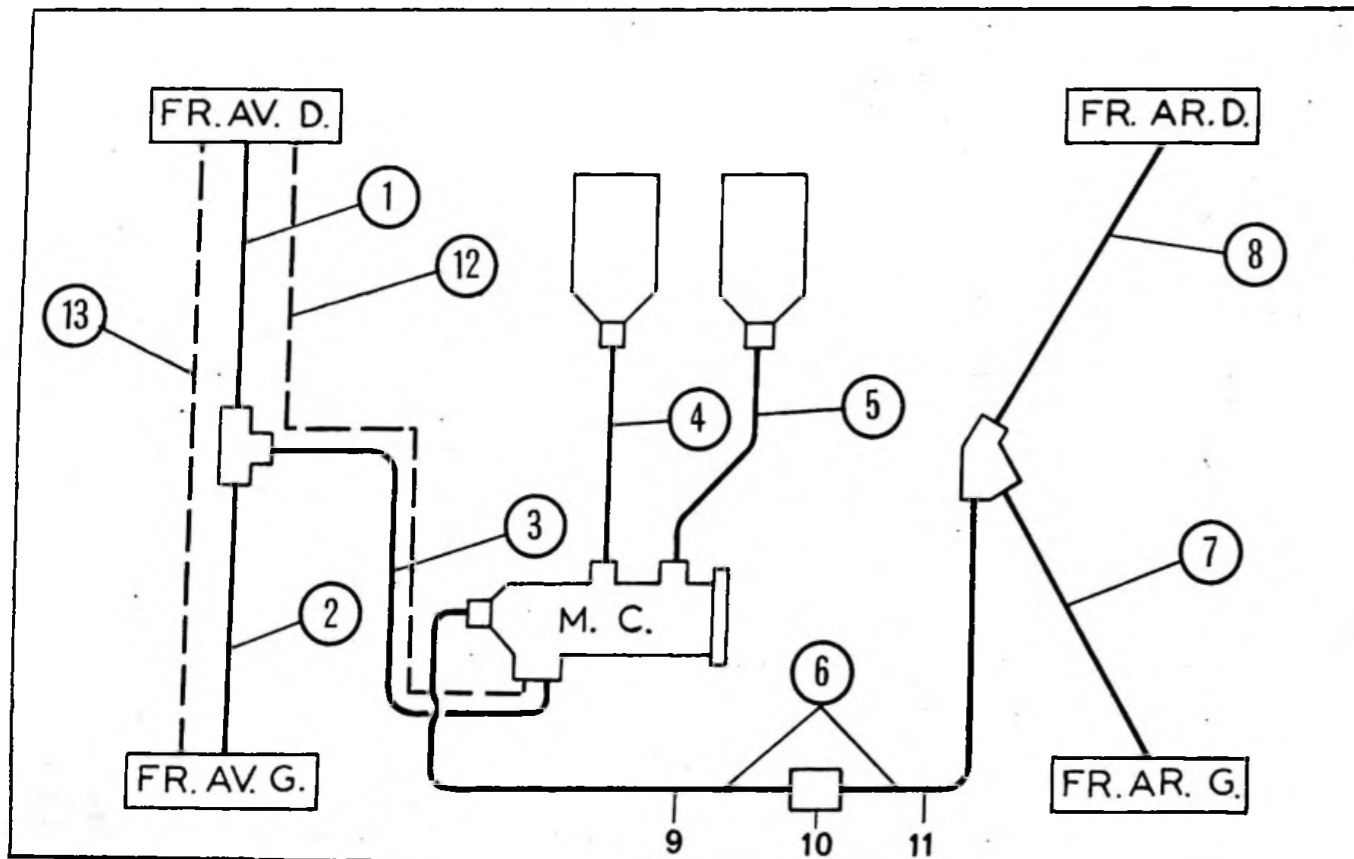
SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN

CAPITAL 600.000.000 F - SIEGE SOCIAL 117 à 167, QUAI ANDRE CITROEN - 75747 PARIS CEDEX 15 - R.C. SEINE 64 B 5019
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Avenue Georges Clémenceau - 92 000 NANTERRE - Tél. 204-40-00 - Postes 577 et 578

CANALISATIONS DE FREIN (Voir schéma ci-dessous).

	DESIGNATION	NUMERO de P.R.
5	Tube entre réservoir et maître-cylindre (circuit avant)	5 M 5 412 496 D
4	Tube entre réservoir et maître-cylindre (circuit arrière).....	5 M 5 412 499 L
12	Tube entre maître-cylindre et étrier avant droit	5 M 5 415 924 T
13	Tube entre étrier avant droit et étrier avant gauche } Pour véhicules AMI 8 Tous Types	AM 453 393 A
9	Tube entre maître-cylindre et raccord deux voies arrière (tube existant en pièces de rechange seulement)	5 M 5 429 408 E
10	Raccord deux voies arrière (en pièces de rechange seulement)	AM 453 338 A
11	Tube entre raccord deux voies et raccord trois voies arrière (en pièces de rechange seulement)	AM 453 33 D
7	Tube en spirale d'alimentation du cylindre arrière gauche	5 M 5 421 919 C
8	Tube en spirale d'alimentation du cylindre arrière droit	5 M 5 421 922 K
6	Tube entre maître-cylindre et raccord trois voies arrière (existe uniquement en série, est remplacé en réparation par 9 - 10 - 11)	

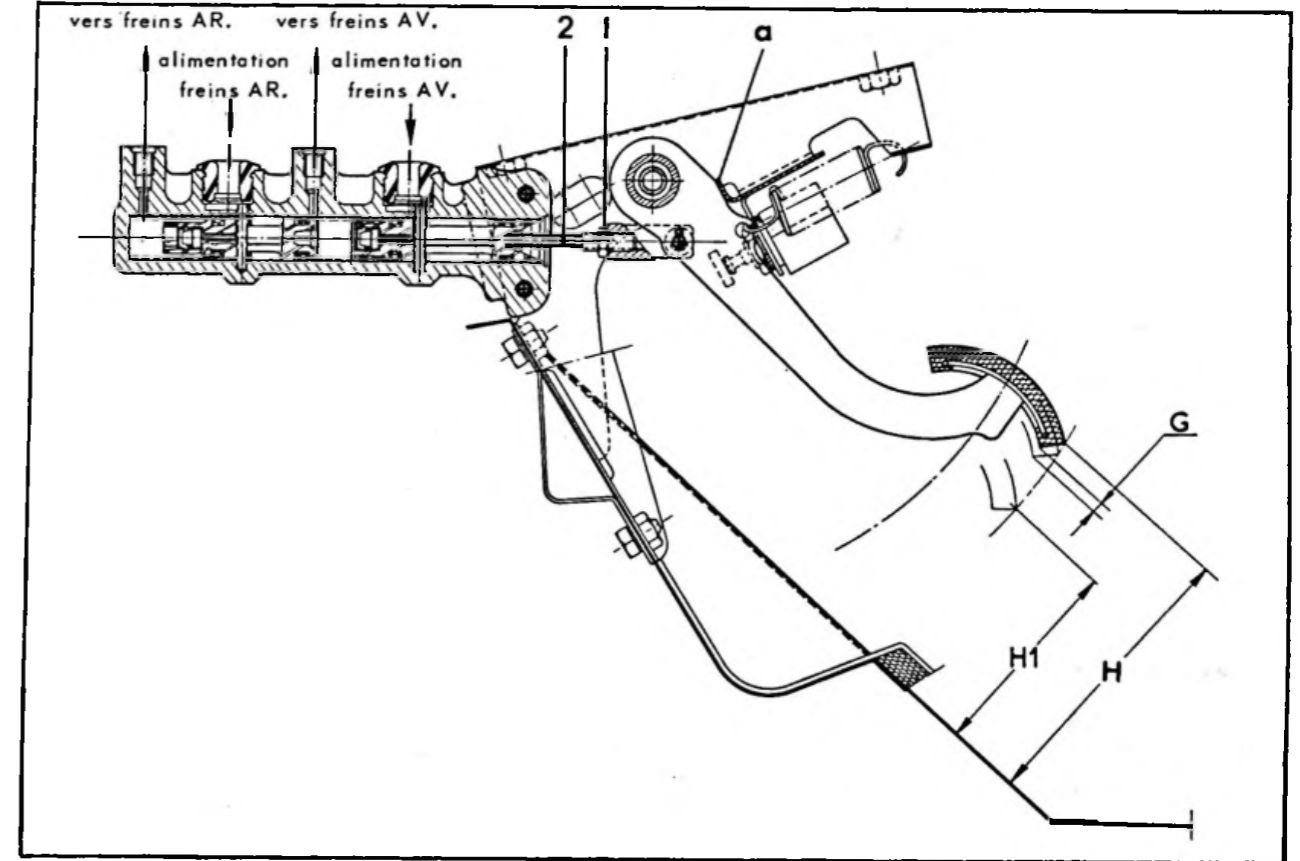
A 45-11



REPARATION (Voir figure ci-dessous) :

ATTENTION : Le liquide utilisé dans le circuit de freinage est du TOTAL LHM (liquide d'origine minérale) de couleur verte.

A.45-63f



Vérifier la hauteur de la pédale :

Le pédalier étant fixé et la pédale en appui en « a », la hauteur de pédale doit être de : $H = 135 \pm 2,5$ mm (cote mesurée de l'angle supérieur du patin caoutchouc au bord tombé de la tôle de débattement de pédale)
Sinon, griffer la tôle support en « a » pour obtenir cette cote.

Régler la garde à la pédale :

Desserrer le contre-écrou (1). Visser ou dévisser le poussoir (2) pour obtenir une garde de 1 à 5 mm à la pédale en G. Serrer le contre-écrou (1).

REMARQUE IMPORTANTE:

Pour s'assurer du bon fonctionnement du double circuit de freinage, il faut :

- Lever le véhicule à l'aide d'un cric de manière que les roues d'un même côté soient pendantes
- Immobiliser les roues en rotation à l'aide du frein principal (Exercer sur la pédale un effort de manière à mettre en contact les garnitures de freins avant et arrière dans les tambours ou sur les disques (cas de l'AMI 8).

Contrôler alors la cote H1 (de la même manière que la cote H) qui doit être de :

$$H1 = 91 \pm 2,5 \text{ mm}$$

Si cette cote n'a pas la valeur indiquée ci-dessus, procéder de la manière suivante :

- a) Régler les mâchoires de freins par les excentriques (arrière seulement sur AMI 8).
Si après cette opération, la cote H1 n'est pas obtenue :
- b) Purger les freins avant et arrière
Si la cote H1 n'est toujours pas obtenue :
- c) Changer le maître-cylindre, refaire les réglages et contrôler à nouveau la cote H1.

B - Véhicules sortis entre Novembre 1972 et Juin 1973 :

1°) Depuis Novembre 1972 les véhicules 2 CV 4, 2 CV 6, Dyane, Dyane 6 et Camionnette 400 sont équipés d'un dispositif de freinage à double circuit.

PIECES NOUVELLES :

- Maître-cylindre
- Deux réservoirs de liquide de frein avec indicateur de fuite (bouchon NIVOCODE)
- Un pédalier avec nouvelle tige de poussée
- Un faisceau électrique de câblage NIVOCODE
- Nouvelles canalisations de frein
- Cylindres de roues arrière avec joints toriques
- Support de maître-cylindre
- Joint d'étanchéité du pédalier
- Support de réservoirs
- Vis-raccord
- Raccord orientable
- Raccord primaire
- Entretoise sur pédalier

PIECES DE RECHANGE

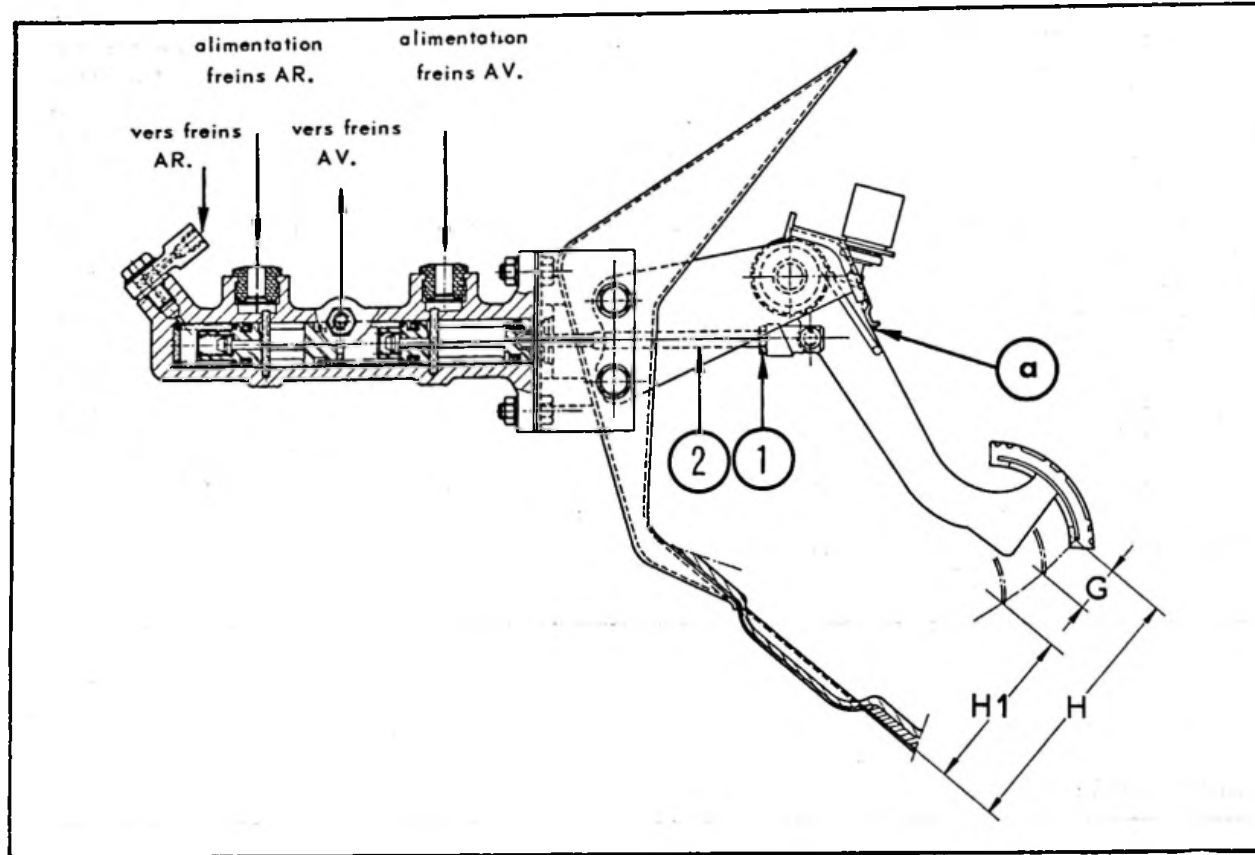
DESIGNATION	NUMERO de P.R.
Maître-cylindre $\phi = 20,6$ mm	2 A 5 436 496 Y
Réservoirs complets	2 A 5 415 208 G
Support et pédales assemblés	2 A 5 419 879 F
Tige de poussée	2 A 5 436 353 U
Faisceau NIVOCODE - AZ	2 Z 5 419 543 B
Faisceau NIVOCODE - AY	2 Y 5 419 545 Y
Support maître-cylindre	1 A 5 436 264 B
Joint d'étanchéité du pédalier	1 A 5 436 265 M
Collier support de réservoir	AM 453 - 162
Support de réservoirs	AY 453-162
Vis-raccord	1 A 5 437 136 E
Raccord orientable	1 A 5 437 137 R
Raccord primaire	1 A 5 437 138 B
Entretoise sur pédalier	1 A 5 436 266 Y
AZ-AY-TT { Cylindre de roue arrière $\phi = 17,5$ mm	1 A 5 415 212 A
{ Joint torique	ZD 9 495 100 U
AK { Cylindre de roue arrière $\phi = 19$ mm	1 K 5 415 213 L
{ Joint torique	ZD 9 495 200 U
Batterie d'accus 150-30/Ah	AY 531 211 A

CANALISATIONS DE FREIN. (Voir schéma page 2)

DESIGNATION	NUMERO de P.R.
VEHICULES AZA 2 - AZKA - AYA 2 - AYCB - AK série AK	
3 Tube entre maître-cylindre et raccord trois voies de circuit avant.....	5 A 5 416 256 X
6 Tube entre maître-cylindre et raccord trois voies de circuit arrière (sur véhicules de série seulement) est remplacé par :	
9 - tube entre maître-cylindre et raccord deux voies	AY 453-342 A
10 - raccord deux voies	AM 453-338 A
11 - tube entre raccord deux voies et raccord trois voies de circuit arrière	AM 453-33 D
7 Tube, en spirale, d'alimentation du cylindre de roue arrière gauche	5 M 5 421 919 C
8 Tube, en spirale, d'alimentation du cylindre de roue arrière droit	5 M 5 421 922 K
VEHICULES AZA 2 - AZKA - AK série AK	
4 Tube entre réservoir et maître-cylindre de circuit arrière	5 A 5 415 934 Y
5 Tube entre réservoir et maître-cylindre de circuit avant	5 Y 5 415 932 B
VEHICULES AZA 2 - AZKA - AK série AK	
1 Tube entre raccord trois voies et cylindre de roue avant droit	AY 453 333 A
2 Tube entre raccord trois voies et cylindre de roue avant gauche	AY 453 332 A
VEHICULES AYA 2 - AYCB	
5 Tube entre réservoir et maître-cylindre de circuit avant	5 A 5 415 928 H
4 Tube entre réservoir et maître-cylindre de circuit arrière.....	5 A 5 415 930 E

REPARATION (Voir figure ci-dessous)

A. 45-71b



Le liquide de frein utilisé est du « LOCKHEED 55 » liquide d'origine synthétique (TOTAL 70 R 3).

Vérifier la hauteur de la pédale

Le pédalier étant fixé et la pédale appuyée en « a », la hauteur H doit être de $131,5 \pm 2,5$ mm du bord inférieur du patin métallique de la pédale à la tôle de plancher. Agir, si nécessaire, sur la tôle support « a » pour obtenir cette cote.

Régler la garde à la pédale

Desserrer le contre-écrou (1). Visser ou dévisser le poussoir (2) pour obtenir une garde G de 1 à 5 mm à la pédale. Serrer le contre-écrou (1).

REMARQUE IMPORTANTE

Pour s'assurer du bon fonctionnement du double circuit de freinage, il faut procéder de la même manière qu'au chapitre A page 4.

La cote H1 pour les véhicules précités doit être de :

$$H1 = 85 \pm 2,5 \text{ mm}$$

2°) Depuis Novembre 1972, les véhicules Méhari sont équipés d'un dispositif de freinage à double circuit, dont les pièces diffèrent de celles indiquées au paragraphe précédent par :

DESIGNATION	NUMERO de P.R.
Support de maître-cylindre et de réservoir assemblé	2 J 5 438 887 M
Tige de poussée	1 J 5 438 884 E
Joint d'étanchéité de pédalier	AY 453 211 A
Tube entre maître -cylindre et raccord trois voies avant (Voir (3) du schéma de principe page 2)	5 J 5 421 935 B
Tube entre réservoir et maître-cylindre de circuit avant (voir (5) du schéma de principe page 2)	5 J 5 421 937 Y
Tube entre réservoir et maître-cylindre de circuit arrière (voir (4) du schéma de principe page 2)	5 J 5 421 938 J

REPARATION

La hauteur de pédale est modifiée ($H = 140 \pm 2,5$ mm) mais les procédés de réglage de la hauteur et de la garde sont identiques à ceux des véhicules cités dans le paragraphe précédent. Le liquide utilisé est du « LOCKHEED 55 » (TOTAL 70 R 3).

NOTA : Le Département des Pièces de Rechange continue de fournir le maître-cylindre et les tuyauteries correspondants à ces types de véhicules.

REMARQUE IMPORTANTE :

Pour avoir un bon fonctionnement du double circuit de freinage, il faut procéder de la même façon qu'au paragraphe précédent.

La cote H1 doit être de :

$$H1 = 94 \pm 2,5 \text{ mm}$$

C-Véhicules sortis depuis Juin 1973

Sur les véhicules 2 CV4, 2 CV 6, Dyane, Dyane 6, Méhari et Camionnette 400 sortis depuis Juin 1973, certaines pièces du circuit de freinage ont été modifiées.

1°) Pour tous les véhicules précités ce sont :

DESIGNATION	NUMERO de P.R.
Maître-cylindre	2 A 5 447 393 U
(le fonctionnement est identique au précédent)	
Tige de poussée	1 A 5 438 258 A

2°) Pour les véhicules 2 CV 4, 2 CV6 et Camionnette 400 ce sont :

DESIGNATION	NUMERO de P.R.
Tube entre réservoir et maître-cylindre circuit avant (voir (5) sur le schéma page 2)	5 A 5 447 523 G
Tube entre réservoir et maître-cylindre circuit arrière (voir (4) sur le schéma page 2)	5 A 5 447 524 T
Tube entre maître-cylindre et raccord trois voies avant (voir (3) sur le schéma page 2)	5 A 5 447 525 D
Tube entre maître-cylindre et raccord deux voies arrière (en P.R. seulement, voir (9) sur schéma page 2)	5 A 5 448 513 T

3°) Pour les véhicules Dyane et Dyane 6 ce sont :

DESIGNATION	NUMERO de P.R.
Tube entre réservoir et maître-cylindre circuit avant (voir (5) sur le schéma page 2)	5 Y 5 447 526 P
Tube entre réservoir et maître-cylindre circuit arrière (voir (4) sur le schéma page 2)	5 Y 5 447 527 A
Tube entre maître-cylindre et raccord trois voies avant (voir (3) sur schéma page 2)	5 A 5 447 525 D
Tube entre maître-cylindre et raccord deux voies arrière (en P.R. seulement, voir (9) sur schéma page 2)	5 A 5 448 513 T

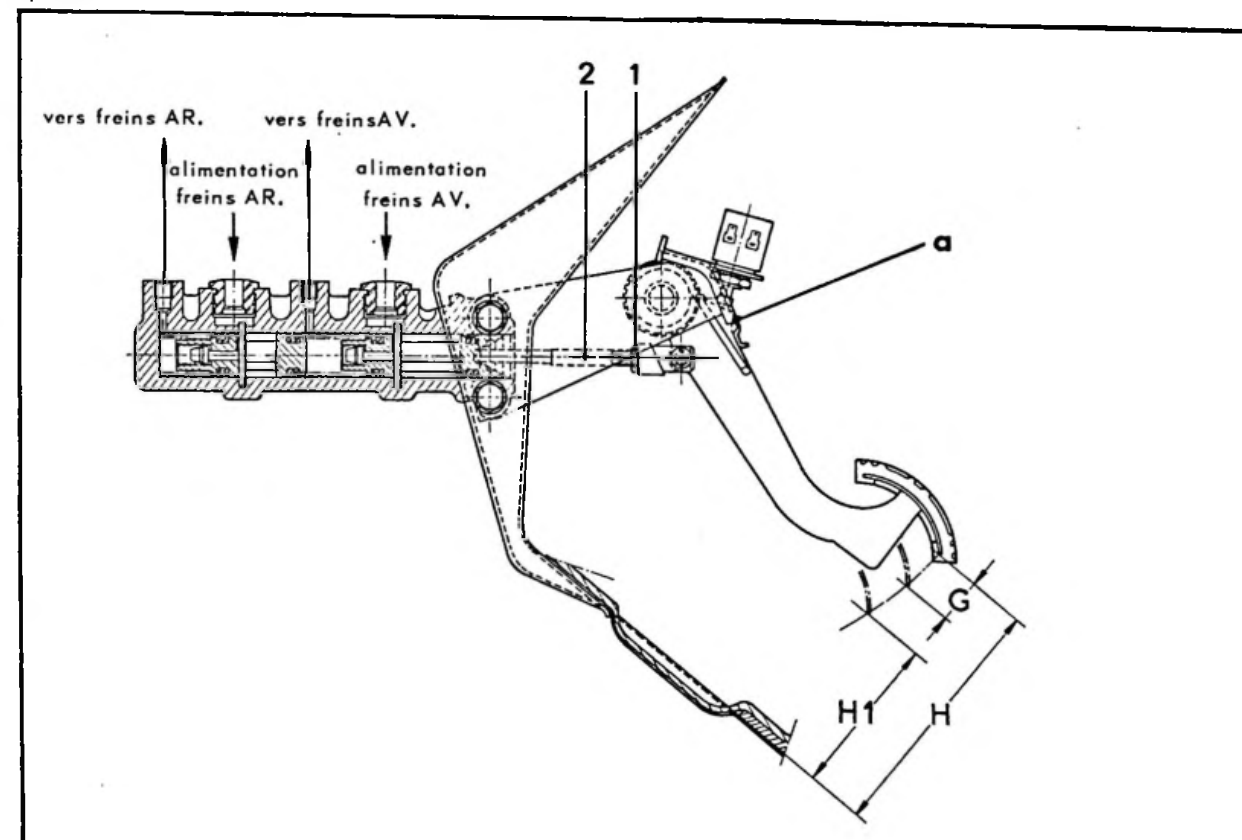
4°) Pour les véhicules Méhari ce sont :

DESIGNATION	NUMERO de P.R.
Tube entre réservoir et maître-cylindre circuit avant (voir (5) sur le schéma page 2)	5 J 5 447 528 L
Tube entre réservoir et maître-cylindre circuit arrière (voir (4) sur le schéma page 2)	5 J 5 447 529 X
Tube entre maître-cylindre et raccord trois voies avant (voir (3) sur le schéma page 2)	5 J 5 447 530 H
Tube entre maître-cylindre et raccord deux voies arrière (en P.R. seulement, voir (9) sur schéma page 2)	5 A 5 448 513 T

REPARATION (voir figure ci-dessous)

Le liquide utilisé est du « LOCKHEED 55 » (TOTAL 70 R 3).

A.45-72



Les réglages de la hauteur et de la garde à la pédale sont identiques à ceux indiqués pour les véhicules correspondants dans le paragraphe B. Il en est de même pour le contrôle du bon fonctionnement du double circuit.

II. NORVEGE

A) Les véhicules 2 CV 4, 2 CV 6 et Camionnette 400 sortis depuis Novembre 1972, sont équipés d'un dispositif de freinage à double circuit.

Ce dispositif est identique à celui des véhicules « SUISSE » correspondants (voir chapitre I paragraphe B), excepté pour le faisceau NIVOCODE dont le numéro P.R. est 2 Z 5 419 542 R.

B) Ce dispositif de freinage a été modifié à partir de Juin 1973.

La nature de ces modifications est identique à celles apportées sur les véhicules « SUISSE » correspondants (voir chapitre I paragraphe C)

Le liquide, les réglages de pédale et les contrôles du bon fonctionnement sont identiques à ceux des véhicules « SUISSE » correspondants (voir chapitre I paragraphe B)

NOTA : Le Département des Pièces de Rechange continue de fournir le maître-cylindre et les tuyauteries correspondants aux véhicules sortis entre Novembre 1972 et Juin 1973.

AUTOMOBILES
CITROËN

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Depuis Février 1973, les véhicules AMI 8 Tous Types sont équipés progressivement de plaquettes de frein avant :

Fourniture FRENDO
Référence FD 504 (marquée sur le porte-garniture)

PIECES DE RECHANGE.

Le Département des Pièces de Rechange ne fournit plus que le jeu de quatre plaquettes FRENDO, vendu sous le n° 1 M 5 434 279 A.

REPARATION.

Il est impératif de monter des plaquettes de même qualité de garniture à gauche et à droite.



**NOTE
TECHNIQUE**

N° 170 A

Le 21 Mars 1973

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES A

**AMI 8
Tous Types
(AM série JA)
(AM série JB)
(AM série JC)**

FREINS

Plaquettes de frein

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN

CAPITAL 600.000.000 F - SIEGE SOCIAL 117 à 167, QUAI ANDRE CITROEN - 75747 PARIS CEDEX 15 - R.C. SEINE 64 B 5019
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Avenue Georges Clémenceau - 92 000 NANTERRE - Tél. 204-40-00 - Postes 577 et 578

AUTOMOBILES
CITROËN

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

I. VEHICULES 3 CV Moteurs types M 28 et M 28/1

Ces moteurs équipent les véhicules :

AMI 8 Tous Types et DYANE 6 (M 28)
2 CV 6, AKS et MEHARI (M 28/1)

1°) Depuis le 11 Décembre 1972, le diamètre des bossages d'appui des joints de tubes enveloppes, sur les carters moteurs, est augmenté (voir figures 1 et 2).

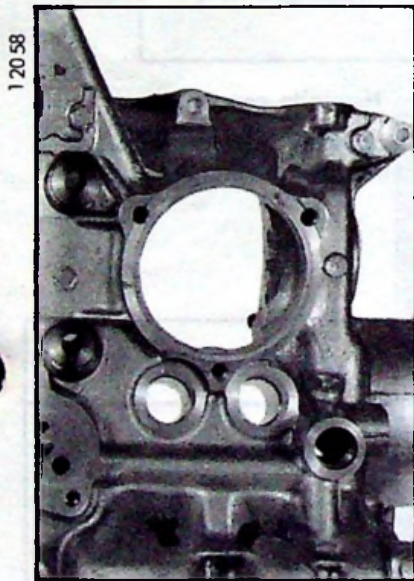


Fig. 1
Ancien carter

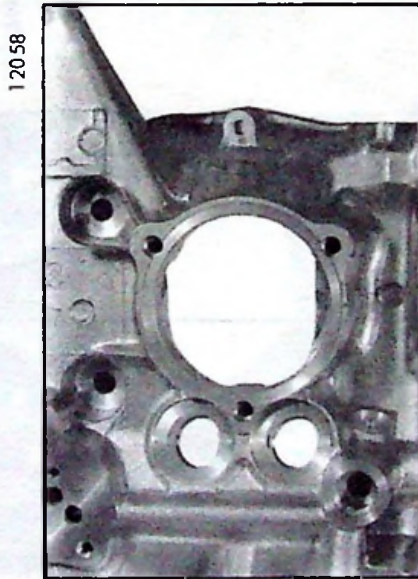


Fig. 2
Nouveau carter
avec bossages à diamètre augmenté

T.S.V.P.



NOTE
TECHNIQUE

N° 171 A

Le 2 Mai 1973

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES A

Tous Types

- I. VEHICULES 3 CV
AMI 8 Tous Types
DYANE 6
2 CV 6
MEHARI
Camionnette 400
- II. VEHICULES 2 CV
2 CV 4
DYANE
Camionnette 250

MOTEUR

Etanchéité

(Joints de tubes enveloppes)

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN

CAPITAL 600.000.000 F - SIEGE SOCIAL 117 à 167, QUAI ANDRE CITROEN - 75747 PARIS CEDEX 15 - R.C. SEINE 64 B 50 19
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Avenue Georges Clémenceau - 92 000 NANTERRE - Tél. 204-40-00 - Postes 577 et 578

2°) Les moteurs sont progressivement équipés de joints de tubes enveloppes sans talon de centrage (voir figures 3 et 4).

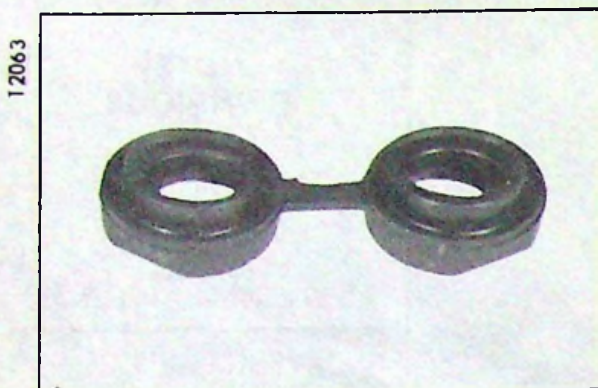


Fig. 3 : Joint avec talon de centrage

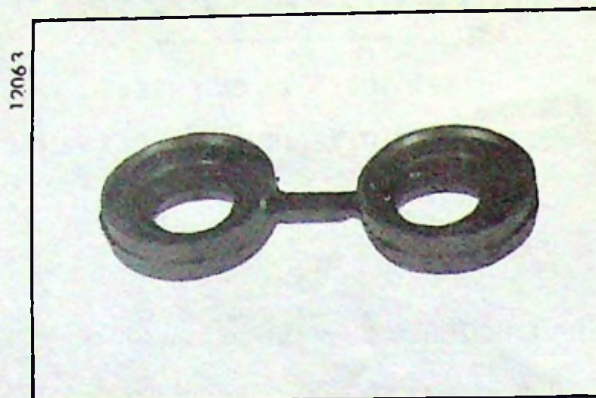


Fig. 4 : Joint sans talon de centrage

IMPORTANT : Les joints de tubes enveloppes sans talon de centrage doivent être IMPERATIVEMENT montés avec des coupelles échantrées (voir figures 5 et 6).



Fig. 5: Ancienne coupelle

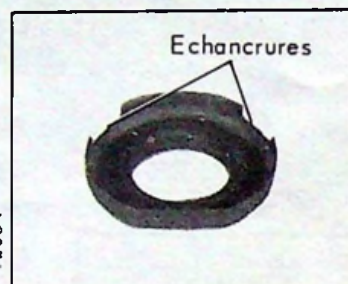


Fig. 6 : Nouvelle coupelle
Echantrée pour le montage des joints sans talon de centrage

PIECES DE RECHANGE

DESIGNATION	REFERENCE
Joints de tubes enveloppes avec talon de centrage	AM 224-95 B
Joints de tubes enveloppes sans talon de centrage	OA 5426660 K
Coupelles échantrées	1A 5438 268 J

REPARATION

Il n'est pas possible de monter un joint sans talon de centrage sur un carter moteur n'ayant pas le diamètre des bossages d'appui augmenté (Moteurs sortis avant le 11 Décembre 1972)

Il n'est pas possible de monter un joint sans talon de centrage avec des coupelles sans échantrures (Moteurs sortis depuis le 11 Décembre 1972).

Il est possible de monter un joint avec talon de centrage et des coupelles échantrées, quel que soit le carter moteur (Moteurs sortis antérieurement ou non au 11 Décembre 1972).

ATTENTION : Lors du montage des joints et de leurs coupelles, il faut orienter les méplats vers le haut (voir figure 7).

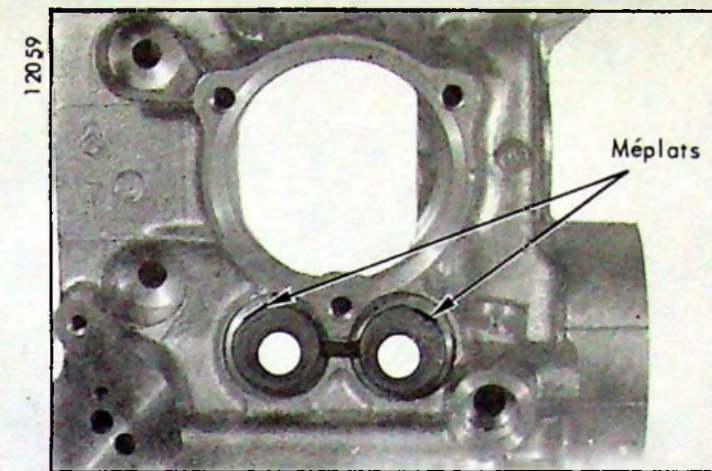


Fig. 7 : Sur les moteurs M28 et M28/ 1, orienter les méplats vers le haut

II. VEHICULES 2 CV Moteur type A 79/1

Ces moteurs équipent les véhicules :
2 CV 4, DYANE, Camionnette 250 (AZU-B).

Les pièces utilisées et les conditions de réparation sont identiques à celles citées dans le paragraphe I, excepté le sens d'orientation des méplats des joints et de leurs coupelles. (voir figure 8).

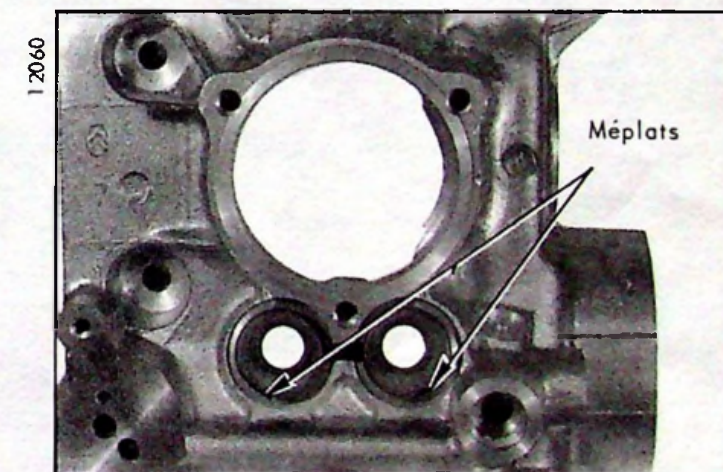


Fig. 8 : Sur les moteurs A 79/ 1, orienter les méplats vers le bas

AUTOMOBILES
CITROËN

SERVICES A LA CLIENTELE

DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Depuis Avril 1973, ces véhicules (exceptés ceux du type P.O) ne sont plus équipés de batteurs à inertie sur l'essieu avant.

Suite à cette évolution, les amortisseurs avant, de marque " BOGE ", ont été modifiés.

PIECES DE RECHANGE :

Le Département des Pièces de Rechange fournit les nouveaux amortisseurs " BOGE " (couleur ocre).

DESIGNATION	REFERENCE	N° P.R.
Amortisseur	1.0390-27-304-0	2 F 5 444 368 N

REPARATION :

1°) Sur les véhicules sans batteurs à l'avant, il faut obligatoirement monter des amortisseurs avant " BOGE ", nouveau modèle (2 F 5 444 368 N), ou les amortisseurs avant " LIPMESA " qui restent inchangés (2 M 5 401 559 Y).

2°) Les amortisseurs arrière, " BOGE " ou " LIPMESA " sont inchangés.

3°) Il est impératif de monter le même type d'amortisseur sur un même essieu.

NOTA : Pour les opérations de montage, se reporter aux indications du schéma figurant dans la Note Technique n° 148 A du 20 décembre 1971.

REMARQUES :

a) Suite à la suppression des batteurs sur l'essieu avant, les pivots seront prochainement modifiés :

- les oreilles de fixation des batteurs seront supprimées.

Le Département des Pièces de Rechange ne fournira que les anciens pivots. Ainsi, lors de l'échange d'un pivot en réparation, on pourra trouver, sur un même essieu, les deux modèles de pivots.

T.S.V.P

EMAC

NOTE
TECHNIQUE

N° 173 A

10 Juillet 1973

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES

TOUS PAYS

VEHICULES AMI 8

Tous Types

AM série JA

AM série JB

AM série JC

SUSPENSION

Suppression des batteurs à

inertie sur l'essieu avant

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN

CAPITAL 600.000.000 F - SIEGE SOCIAL 117 à 167, QUAI ANDRE CITROEN - 75747 PARIS CEDEX 15 - R.C. SEINE 64 B 5019
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Avenue Georges Clémenceau - 92 000 NANTERRE - Tél. 204-40-00 - Postes 577 et 578

b) La Note Technique n° 145 A du 8 Novembre 1971, annonçait la suppression des batteurs à inertie sur l'essieu arrière.

De ce fait, les bras arrière seront prochainement modifiés : les supports de batteurs seront supprimés.

Le Département des Pièces de Rechange ne fournira que les anciens bras (avec supports). Ainsi, lors de l'échange d'un bras en réparation, on pourra trouver, sur un même essieu, les deux modèles de bras.

AUTOMOBILES
CITROËN

SERVICES A LA CLIENTELE

DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

I. Véhicules : ALLEMAGNE - BELGIQUE - FRANCE - ITALIE :

Depuis Juillet 1973, ces véhicules sont équipés d'un maître-cylindre à réalimentation centrale de $\phi = 19$ mm.

PIECES NOUVELLES :

- Maître-cylindre
- Tige de poussée
- Canalisations de frein.

PIECES DE RECHANGE.

DESIGNATION	N° P.R
Maître-cylindre	2 A 5 438 259 L
Tige de poussée	1 A 5 438 258 A



T.S.V.P.



NOTE
TECHNIQUE

N° 174 A

Le 17 Octobre 1973

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

(sauf SUISSE - NORVEGE)

VEHICULES A

2 CV 4 (AZ série A 2)

2 CV 6 (AZ série KA)

DYANE (AY série A 2)

DYANE 6 (AY série CB)

MEHARI (AY série CA)

Camionnette 250 (AZU série B)

Camionnette 400 (AK série AK)

FREINS

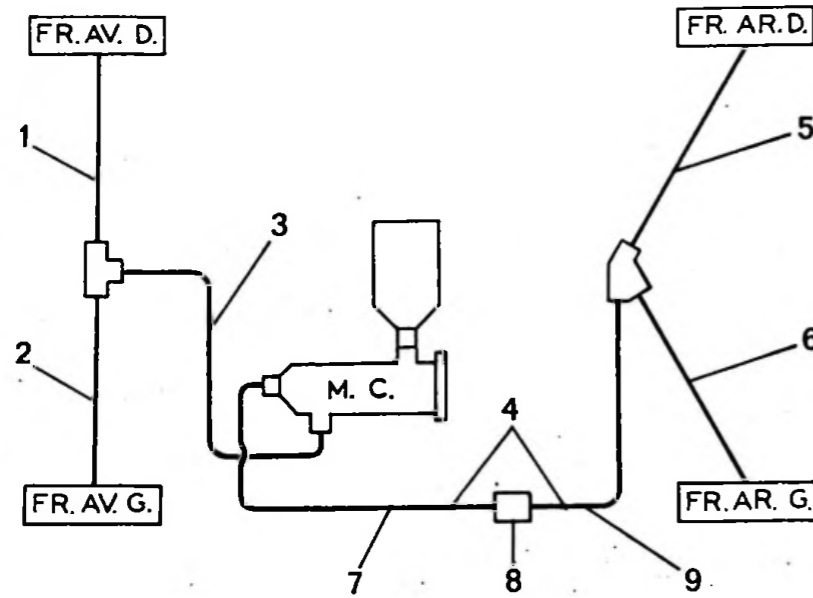
Maître-cylindre
à réalimentation centrale

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN

CAPITAL 600.000.000 F - SIEGE SOCIAL 117 à 167, QUAI ANDRE CITROEN - 75747 PARIS CEDEX 15 - R.C. SEINE 64 B 5019
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Avenue Georges Clémenceau - 92 000 NANTERRE - Tél. 204-40-00 - Postes 577 et 578

CANALISATIONS DE FREINS.

A. 45-67 b



A. Véhicules 2 CV 4, 2 CV 6, Dyane, Dyane 6, Camionnette 250 et 400 :

DESIGNATION	N° P.R
1 Tube entre raccord trois voies avant et cylindre avant droit	AY 453 333 A
2 Tube entre raccord trois voies avant et cylindre avant gauche	AY 453 332 A
3 Tube entre maître-cylindre et raccord trois voies de circuit avant	5 A 5 440 197 B
4 Tube entre maître-cylindre et raccord trois voies de circuit arrière (sur véhicules de série seulement) est remplacé en P.R par :	
7 - tube entre maître-cylindre et raccord deux voies	5 A 5 444 063 Y
8 - raccord deux voies	AM 453 338 A
9 - tube entre raccord deux voies et raccord trois voies arrière	AM 453 33 D
5 - Tube, en spirale, d'alimentation du cylindre de roue arrière droit	5 M 5 421 922 K
6 - Tube, en spirale, d'alimentation du cylindre de roue arrière gauche	5 M 5 421 919 C

B. Véhicules MEHARI :

Ces véhicules ne diffèrent que par :

DESIGNATION	N° P.R
3 Tube entre maître-cylindre et raccord trois voies de circuit avant	5 J 5.440 199 Y

II. Véhicules à direction à droite :

Les véhicules AZU.B et AK P.T.T BELGIQUE, Dyane et Dyane 6 GRANDE-BRETAGNE sortis depuis Juillet 1973 sont équipés d'un maître-cylindre à réalimentation centrale de $\phi = 19$ mm. Ces véhicules ne diffèrent de ceux cités au paragraphe I que par :

DESIGNATION	N° P.R
3 Tube entre maître-cylindre et raccord trois voies de circuit avant	5 A 5 440 198 M
7 Tube entre maître-cylindre et raccord deux voies arrière	5 A 5 440 201 V
9 Tube entre raccord deux voies et raccord trois voies de circuit arrière	AM 453 333 A

III. Véhicules PAYS-BAS :

Les véhicules 2 CV 4, 2 CV 6, Dyane, Dyane 6, AZU.B, AK, MEHARI, sortis depuis Juillet 1973, sont équipés d'un maître-cylindre à réalimentation centrale de $\phi = 19$ mm. Ces véhicules ne diffèrent de ceux cités au paragraphe I que par :

DESIGNATION	N° P.R
7 Tube entre maître-cylindre et raccord deux voies arrière	5 A 5 444 065 V

REPARATION :

Le liquide utilisé est du liquide synthétique « TOTAL 70 R 3 » (ou LOCKHEED 55).

1. Vérifier la hauteur de la pédale :

Le pédalier étant fixé et la pédale en butée en « a », la hauteur de la pédale doit être : « H » = 131 ± 4 mm (cote mesurée de l'angle inférieur du patin métallique à la tôle de plancher), sinon agir sur la tôle support en « a ».

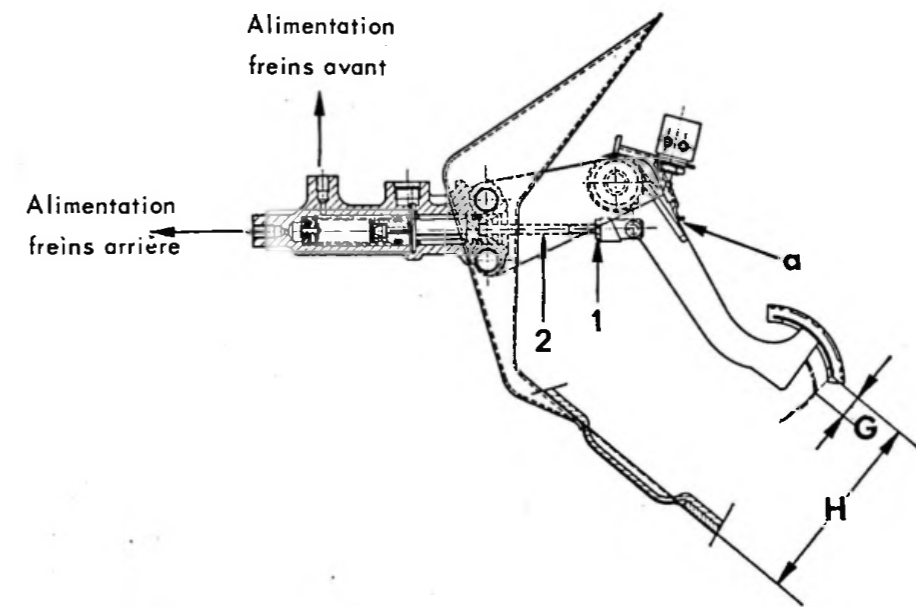
2. Régler la garde à la pédale :

Desserrer le contre-écrou (1) et visser ou dévisser la tige de poussée (2) pour obtenir une garde « G » de 1 à 5 mm à la pédale. Serrer le contre-écrou (1).

3. Vérifier la course à la pédale :

Appuyer normalement à fond sur la pédale de frein et vérifier qu'il y ait une garantie minimum de 50 mm entre la pédale et le plancher de pédale.

A. 45-73



NOTA : Après épuisement du stock des anciens maître-cylindres, montés à partir de Juin 1970, le Département des Pièces de Rechange ne fournira plus que le maître-cylindre à réalimentation centrale. Il est possible de remplacer un ancien maître-cylindre par le nouveau à condition de remplacer également la tige de poussée et de modifier la courbure des tubes afin de les adapter aux nouvelles sorties du maître-cylindre. (Sortie avant : freins arrière - Sortie arrière : freins avant, voir photo page 1).

AUTOMOBILES
CITROËN

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

I. Véhicules 2 CV 4 - 2 CV 6 :

A. DIRECTION

Sur les véhicules sortis depuis Septembre 1973, la longueur de l'arbre de direction et celle du tube fixe ont été augmentées.

La 2 CV 6 est équipée d'un volant monobranche moussé.

REPARATION

A épuisement des stocks, le Département des Pièces de Rechange ne fournira plus que le nouvel arbre de direction. Les anciens tubes fixes et les anciens volants seront toujours fournis.

DESIGNATION	ANCIEN N°	NOUVEAU N°
Arbre de direction	2 A 5 401 936 W	2 A 5 441 512 V

Il est possible de monter un nouvel arbre de direction à la place de l'ancien.

Il est possible de monter un ancien volant sur un nouvel arbre, mais il n'est pas possible de monter un nouveau volant sur un ancien arbre.

B. ELECTRICITE ET CARROSSERIE

Sur les véhicules sortis depuis Septembre 1973, le régulateur de tension est fixé, sur la batterie, par des glissières.

REPARATION

Suite à la modification du régulateur de tension, les caisses et les tabliers fournis par le Département des Pièces de Rechange, ne comportent plus les trous de fixation du régulateur. Cependant leur emplacement est repéré par deux emboutis « a » pour permettre, après perçage en atelier, d'effectuer le montage antérieur à Septembre 1973.

12 695



T.S.V.P.



NOTE
TECHNIQUE

N° 175 A

Le 24 Octobre 1973

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES A

I. 2 CV 4 - 2 CV 6

II. DYANE - DYANE 6

III. Camionnette 250 et 400

IV. AMI 8 Tous Types

VEHICULES

MODELES 1974

Modifications

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN

CAPITAL 600.000.000 F - SIEGE SOCIAL 117 à 167, QUAI ANDRE CITROEN - 75747 PARIS CEDEX 15 - R.C. SEINE 64 B 5019
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Avenue Georges Clémenceau - 92 000 NANTERRE - Tél. 204-40-00 - Postes 577 et 578

II. Véhicules DYANE - DYANE 6 :

DIRECTION

Sur les véhicules sortis depuis Septembre 1973, la longueur de l'arbre de direction et celle du tube-fixe ont été augmentées.

Les véhicules DYANE, DYANE 6 sont équipés d'un nouveau volant monobranche moussé.

REPARATION

Après épuisement des stocks, le Département des Pièces de Rechange ne fournira plus que le nouvel arbre de direction. Les anciens tubes fixes et les anciens volants seront toujours fournis.

DESIGNATION	ANCIEN N°	NOUVEAU N°
Arbre de direction	2 Y 5 401 944 H	2 A 5 441 519 W

Il est possible de monter un nouvel arbre de direction à la place de l'ancien.

Il est possible de monter un ancien volant sur un nouvel arbre, mais il n'est pas possible de monter un nouveau volant sur un ancien arbre.

III. Véhicules AZU. B - AK

A. DIRECTION : Voir chapitre I, Véhicules 2 CV 4 et 2 CV 6.

B. ELECTRICITE :

Depuis Septembre 1973, les véhicules AK sont équipés d'un démarreur à commande positive à solénoïde.

C. ELECTRICITE ET CARROSSERIE : Voir chapitre I, paragraphe B, Véhicules 2 CV 4 et 2 CV 6.

IV. Véhicules AMI 8 :

ELECTRICITE :

Depuis Septembre 1973, les véhicules AMI 8 sont équipés d'un interrupteur de feuillure pour le plafonnier.

CORRECTIF ET ADDITIF A LA NOTE TECHNIQUE N° 168 A du 26 Septembre 1973

Page 1 : PIECES NOUVELLES - 2ème ligne
au lieu de : Réservoirs de liquide frein - lire : Réservoirs de liquide de frein.

Page 2 : TABLEAU repère 12 - NUMERO DE P.R.
au lieu de : 5 M 5 415 924 T - lire : 5 M 5 415 924 P.

Page 7 : § 2°) Sur le tableau MEHARI, ajouter :
Faisceau NIVOCODE 5 423 403 A

AUTOMOBILES
CITROËN

SERVICES A LA CLIENTELE

DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE



**NOTE
TECHNIQUE**

N° 176 A

Le 31 Octobre 1973

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

Depuis le 15 Septembre 1973, la tirette de starter est déplacée ; elle se situe à droite du volant à l'ancien emplacement de la tirette de démarreur.

Suite à cette modification, la tirette de starter des véhicules AYA 2 (Dyane) est plus courte de 50 mm, celle des véhicules AYB (Dyane 6) est inchangée.

Une gaine de protection est montée sur ces deux tirettes.

PIECE DE RECHANGE

DESIGNATION	NUMERO P.R.
Gaine de protection	AY 641 121

REPARATION

Le Département des Pièces de Rechange ne fournissant que la tirette de starter 2 Y 5 418 345 E, il est nécessaire, pour l'utiliser sur véhicule AYA 2, de la raccourcir de 50 mm.

Il est possible de déplacer la tirette de starter sur les véhicules, sortis antérieurement à la modification, lorsqu'ils sont équipés d'un antivol avec fonction démarrage.

Pour cela utiliser la patte support AY 813 108.

Lors de l'échange d'une caisse ou d'un tablier sur les véhicules équipés d'une commande de démarreur à tirette ou à bouton, le montage d'origine doit être conservé et nécessite, pour la tirette de starter, la pose de la patte support AY 813 108.

VEHICULES A
(sauf direction à droite)

DYANE

DYANE 6

MOTEUR

CARROSSERIE

Tirette de starter

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN

CAPITAL 600.000.000 F - SIEGE SOCIAL 117 à 167, QUAI ANDRE CITROEN - 75747 PARIS CEDEX 15 - R.C. SEINE 64 B 5019
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Avenue Georges Clémenceau - 92 000 MANTERRE - Tél. 204-40-00 - Postes 577 et 578

AUTOMOBILES
CITROËN

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Depuis Septembre 1973 les moteurs 2 et 3 CV, montés en série ou vendus par le Département des Pièces de Rechange, sont équipés, en 2ème possibilité, de poussoirs de ϕ 24,2 mm.

Les moteurs équipés de ces poussoirs portent la lettre B frappée sur les demi-carters, entre les bossages d'appui des joints des tubes-enveloppes.

Les poussoirs portent un repère de peinture, soit blanc, soit bleu, soit noir.

PIECE DE RECHANGE

DESIGNATION	NUMERO P.R.
Poussoir ϕ 24,2 (2ème possibilité)	AM. 124-1 B

Le Département des Pièces de Rechange fournit les poussoirs deuxième possibilité, mais ne fournit pas les carters qui sont uniquement utilisés au montage des moteurs complets.



**NOTE
TECHNIQUE**

N° 177 A

Le 14 Novembre 1973

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES A

2 CV 4

2 CV 6

DYANE

DYANE 6

MEHARI

Camionnettes 250 et 400
AMI 8 Tous Types

MOTEUR

Poussoirs

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN

CAPITAL 600.000.000 F - SIEGE SOCIAL 117 à 167, QUAI ANDRE CITROEN - 75747 PARIS CEDEX 15 - R.C. SEINE 64 B 5019
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Avenue Georges Clémenceau - 92 000 NANTERRE - Tél. 204-40-00 - Postes 577 et 578

AUTOMOBILES
CITROËN

SERVICES A LA CLIENTELE

DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Depuis Janvier 1974 les moteurs 2 et 3 CV, montés en série ou vendus par le Département des Pièces de Rechange, peuvent être équipés d'un vilebrequin (deuxième possibilité) dont le diamètre des portées avant et arrière est diminué de 0,25 mm. Les coussinets sont modifiés en conséquence.

NOTA : La bague d'étanchéité de palier arrière est inchangée.

Identification des pièces :

Le vilebrequin porte la lettre R frappée sur un méplat du flasque avant.
Le coussinet arrière porte un repère de peinture rouge.

PIECES DE RECHANGE

DESIGNATION	NUMERO P.R.	
	2 CV	3 CV
Coussinet arrière de vilebrequin (2ème possibilité)	1 A 5 432 328 U	1 A 5 432 324 A



NOTE
TECHNIQUE

N° 178 A

Le 23 Janvier 1974

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES A

2 CV 4

2 CV 6

DYANE

DYANE 6

MEHARI

Camionnette 250 et 400

AMI 8 Tous Types

MOTEUR

Vilebrequin

SOCIETE ANONYME AUTOMOBILES CITROEN

CAPITAL 600.000.000 F - SIEGE SOCIAL 117 à 167, QUAI ANDRE CITROEN - 75747 PARIS CEDEX 15 - R.C. SEINE 64 B 5019
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 163, Avenue Georges Clémenceau - 92 000 NANTERRE - Tél. 204-40-00 - Postes 577 et 578

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTELE DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

La Dyane 4 (435 cm³) n'est plus commercialisée.

NOUVEAU VEHICULE : 2 CV Spécial (435 cm³)

Ce véhicule diffère du véhicule 2 CV 4 par :

Caisse :

- caisse nouvelle, sans glaces de custode ni trous de fixation de baguettes d'enjolivement de brancard de bas de caisse,
- capote à ouverture extérieure,
- garnissage targa uniquement,
- calandre sans chromage sur pourtour, ni chromage sur les chevrons.

Portes latérales :

- nouveaux panneaux de portes, teinte tabac, fixés par agrafes en plastique,
- montage de poignées de tirage avec cache,
- suppression du pare-soleil côté passager,
- suppression des cache-charnières,
- panneaux extérieurs de portes sans trous (suppression des baguettes),
- suppression des bandeaux,
- montage d'un cache-serrure.

Electricité :

- suppression du plafonnier,
- nouveau tableau de bord,
- nouveau support de tableau de bord,
- commutateur à tirette pour l'essuie-glace ainsi que pour le signal de détresse,
- pas de voltmètre thermique ou de voyant de charge,
- montage de phares ronds,
- pompe de lave-glace montée sur support de tableau de bord,
- nouvelle câblerie, suite au nouveau tableau de bord.

Habillage :

- montage de pare-chocs arrière et supports « ancien modèle » sans jonc,
- suppression du hamac porte-objets,
- suppression de certaines garnitures : partie inférieure de tablette et passages de roue arrière,
- nouvelles garnitures de panneaux de côté (suite à suppression de la troisième glace),
- suppression du cendrier.

T.S.V.P.

NOTE TECHNIQUE

N° 184 A

Le 17 Septembre 1975

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES A

TOUS TYPES

VEHICULES

MODELES 1976

Modifications

MODIFICATIONS

I. MOTEUR : 2 CV 6 - Mehari - Camionnettes 400 (AK).

Le moteur (M 28/1) de ces véhicules est équipé d'un carburateur 34 PICS 6 modifié.
Repère 175 (embrayage mécanique) au lieu de 164.

II. DIRECTION : 2 CV 6 - Dyane 6 (AYB) - Camionnettes 250 et 400 (AZU et AK).

La démultiplication de la direction est augmentée (1/17 au lieu de 1/14), analogue à la direction montée sur Ami 8.
Le diamètre du volant est diminué ($\phi = 390$ mm au lieu de $\phi = 430$ mm).

Ces évolutions entraînent la modification des pièces suivantes :

- traverse d'essieu (douille à aiguilles du pignon),
- crémaillère de direction (32 dents),
- pignon de direction (8 dents),
- arbre de direction,
- tube de direction,
- volant de direction.

Réparation.

Les pièces nouvelles ne sont pas interchangeables avec les anciennes.

Pièces de Rechange.

DESIGNATION	VEHICULES	Nos P.R.
Traverse d'essieu	2 CV 6 - AZU AYB AK	5 471 866 E 5 471 870 Y 5 471 872 V
Crémaillère équipée	2 CV 6 - AYB } AZU - AK }	5 421 548 V
Pignon de direction (8 dents)		AM 442-01 A
Arbre de direction : L = 744 mm L = 732 mm	2 CV 6 - AZU - AK AYB	5 471 898 C 5 471 901 K
Tube fixe de direction : L = 372 mm L = 239 mm	AYB 2 CV 6 - AZU - AK	5 474 076 B 5 474 070 L
Volant moussé $\phi = 390$ mm	2 CV 6 - AYB AZU - AK - Mehari	5 476 861 * 152 Y 5 490 270 L

III. SUSPENSION : Véhicules A Tous Types

Ces véhicules sont équipés d'amortisseurs à l'avant. Les batteurs et les frotteurs sont supprimés, ce qui entraîne les modifications suivantes :

- plate-forme : embout avant de fixation de pot de suspension allongé, longerons renforcés,
- bras d'essieu : trois trous $\phi = 9$ mm, pas 125 pour fixation de l'amortisseur,
- pot de suspension : embout avant allongé (identique à l'embout arrière).

Réparation.

Montage des amortisseurs (rappel) :

1°) Les repères des amortisseurs (trace de billage) doivent être orientés obligatoirement vers le haut.

2°) Les trous d'évacuation doivent être dirigés vers le bas.

Pièces de Rechange.

DESIGNATION	VEHICULES	Nos P.R.
Plate-forme	2 CV 4 - 2 CV 6 - AYB AZU AK	5 412 436 B 5 430 418 H 5 453 655 J
Plate-forme (anti-corrosion)	Mehari	5 414 586 W
Plate-forme (sauf anti-corrosion)	Mehari	5 412 438 Y
Pot de suspension (complet)	2 CV 4 - 2 CV 6 - AYB Mehari	5 474 451 C 5 476 456 G
Amortisseur avant (fourniture LIPMESA ou ALLINQUANT)	2 CV 4 - 2 CV 6 - AYB AZU - AK - Mehari	5 490 305 D ou 5 490 329 P

IV. ELECTRICITE.

Mehari - AZU - AK : L'antivol équipe de série ces véhicules.

Dyane 6 (AYB) : Création de l'option antenne + haut-parleur + antiparasitage.

V. HABILLAGE.

Pare-chocs :

Sur les véhicules 2 CV 4 - 2 CV 6 - Dyane 6 (AYB), les profilés de caoutchouc sur pare-chocs sont remplacés par des bandes adhésives noires.

Pare-soleil :

Sur les véhicules 2 CV 4 - 2 CV 6 - AZU - AK, l'implantation des pare-soleil est modifiée afin d'améliorer la visibilité.

VI. AMI 8.

Habillage :

- grille de calandre d'aspect identique à celle de l'Ami Super, chevrons type Dyane,
- suppression de la tablette arrière sur Break (vendue par le Département des Pièces de Rechange).

Electricité :

Création de l'option antenne + haut-parleur + antiparasitage.

VII. AMI SUPER.

La lunette arrière chauffante équipe de série ce modèle.

Création de l'option antenne + haut-parleur + antiparasitage.

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Les opérations citées doivent être exécutées gratuitement entre 1000 et 1500 km.

Seules les fournitures :

- d'huiles neuves en remplacement des huiles de vidange du moteur et de la boîte de vitesses,
 - d'une cartouche filtrante d'huile moteur,
- seront facturées au client

Les vérifications et les mises au point éventuelles qui en résultent sont indispensables pour que les clients aient toute satisfaction de leur véhicule.

NOTA : Si vous utilisez cette note ou une photocopie de celle-ci, comme gamme de travail, nous vous conseillons de la protéger en utilisant les pochettes en plastique vendues par le Département des Pièces de Rechange sous la référence N° 603.

T.S.V.P.

NOTE TECHNIQUE

N° 185 A

(Annule et remplace la Note N° 167 A
du 20 Décembre 1972)

Le 22 Octobre 1975

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

A

Tous Types

(sauf AMI SUPER)

TRAVAUX A EXECUTER

A LA REVISION

DES 1000 KM

OPERATIONS

MODE OPERATOIRE

1°) Régler les culbuteurs (à FROID)	Régler une soupape lorsque la soupape correspondante du cylindre opposé est à pleine ouverture : Admission : 0,20 mm Echappement : 0,20 mm				
2°) Vérifier l'écartement des contacts (angle de came) et le calage de l'allumeur	Ecartement des contacts : 0,40 à 0,45 mm Angle de came : 109° ± 3° Rapport DWELL : 60% ± 3% Calage initial : pign. MR 630-51/15 Moteur M 28 - M 28-1 = 8° Autres moteurs = 12°				
3°) Resserrer les tubulures d'admission et d'échappement et les colliers d'échappement	Serrer les écrous à 15 m.N (1,5 m.kg)				
4°) Vérifier et régler, s'il y a lieu, la garantie d'embrayage	Garde à la pédale : 20 à 25 mm				
5°) Resserrer les fixations des entraîneurs de transmission	Couple de serrage : 50 m.N (5 m.kg)				
6°) Régler les excentriques de freins avant (sauf AMI 8) et arrière.	Les segments doivent être réglés le plus près possible du tambour.				
7°) Vérifier et régler, s'il y a lieu, la course de la poignée de frein à main	Tirette au 3ème cran, les roues doivent commencer à serrer Tirette au 5ème cran, les roues doivent être bloquées.				
8°) Vérifier et rétablir, s'il y a lieu, la pression des pneus	Types Véhicules	Pneus	Avant	Arrière	Roue de secours
	2 CV T.T et AZU Dyane 6	125 - 380 X 135 - 380 X	1,4 1,2	1,8 1,6	2 1,8
	Méhari	135 - 380 X	1,4	1,8	2
	AMI 8 Berline	125 - 380 X 135 - 380 X	1,8 1,4	1,8 1,8	2 2
	AMI 8 Break	135 - 380 X	1,4	1,8	2
	Camionnette 400 (AK)	135 - 380 X	1,4	2	2,2

ESSAI

Après exécution des travaux ci-dessus et ceux qui auraient pu être demandés par le client, effectuer un essai sur route pour juger du bon fonctionnement du véhicule, puis remédier, si nécessaire, aux anomalies constatées.

Au retour d'essai :

9°) Régler le ralenti	Types Véhicules	Ralenti	Teneur	
			CO	CO ²
	2 CV 4 - 2 CV Spéciale - AZU	800 ± 50 tr mn	1,8 à 2,5	9
	2 CV 6 - Dyane 6 - AMI 8 T.T. - Méhari - AK	750 ⁵⁰ / ₀ tr mn	0,8 à 1,6	9

Temps de retour : 1 à 2 secondes - Au ralenti, le tambour d'embrayage ne doit pas être entraîné.

- 10°) Vérifier l'étanchéité du circuit de freinage et de l'ensemble moteur-boîte de vitesses
11°) Vérifier le fonctionnement de la commande d'accélérateur. Ouverture complète du papillon (moteur arrêté)

STATION SERVICE

12°) Graisser les axes de pivot, les couteaux de bras de suspension et les mâchoires à coulisse de transmission	Graisse TOTAL MULTIS	Types Véhicules	Pneus	Haut ^r avant en mm	Haut ^r arrière en mm
13°) Vérifier et régler, s'il y a lieu, les hauteurs sous plate-forme		2 CV T.T. (sauf AZU) - Dyane 6	125 - 380 X	195 ± 2,5	280 ± 2,5
		Méhari	135 - 380 X	236 ± 5	346 ± 5
		AMI 8 Berline	125 - 380 X	190 ± 2,5	280 ± 2,5
		AMI 8 Break	135 - 380 X	195 ± 2,5	290 ± 2,5
		Camionnette 250 (AZU)	125 - 380 X	205 ± 2,5	335 ± 5
		Camionnette 400 (AK)	135 - 380 X	212 ± 2,5	347 ± 2,5
		Les hauteurs doivent être mesurées à l'avant et à l'arrière entre le plan d'appui des roues et le dessous de la plate-forme entre les deux vis de fixation des traverses.			
14°) Vidanger le carter d'huile moteur		Instructions de montage inscrites sur la cartouche			
15°) Remplacer la cartouche filtrante d'huile moteur (si elle existe)		TOTAL EP 80 Contenance = 0,9 litre			
16°) Vidanger la boîte de vitesses	TOTAL Altigrade 20 W 40 ou TOTAL GTS 20 W 50 - Contenance } 2 CV 4 - AZU = 3 litres } T.T. sauf 2 CV 4 - AZU = 2,4 litres				
17°) Faire le plein d'huile de la boîte de vitesses	Liquide TOTAL LHM (Freins à disque) - Liquide synthétique suivant norme SAE 70 R3 (Freins à tambours)				
18°) Faire le plein d'huile moteur					
19°) Vérifier et établir, s'il y a lieu, le niveau de lave-glace					
20°) Vérifier et établir, s'il y a lieu, le niveau du liquide de frein					
21°) Vérifier le serrage des bornes, batterie, démarreur et alternateur					
22°) Vérifier le réglage des phares					
23°) Vérifier le fonctionnement de tous les récepteurs électriques et témoins					
24°) Vérifier et établir le niveau de l'électrolyte de la batterie.					

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Depuis le 27 Octobre 1975, l'écran anti-émulsion (AM 222-171 A) des moteurs :
- M 28 (indice plaque moteur : AM 2)
- M 28/1 (indice plaque moteur : AK 2),
est supprimé.

Cette évolution entraîne la modification du carter moteur :

- a) Le trou taraudé ($\phi = 5$ mm) sur le palier avant d'arbre à cames est supprimé.
- b) Le trou taraudé ($\phi = 7$ mm), servant à la fixation de la pompe à huile et à la fixation arrière de l'écran anti-émulsion, devient borgne.

PIECES DE RECHANGE :

La référence du carter moteur est inchangée.

REPARATION :

En cas d'intervention sur un carter possédant les deux trous taraudés ($\phi = 5$ mm et $\phi = 7$ mm) (trous débouchant dans le circuit d'huile), il faut impérativement :

- soit monter un écran anti-émulsion,
- soit obturer les deux trous par :
 - 1 Vis HM 5-12 (N° 23 659 019 A)
munie d'une rondelle contact (N° 22 902 019 P),
 - 1 Vis HM 7-12 (N° 23 718 019 E)
munie d'une rondelle plate (N° 22 482 019 X) et d'une rondelle contact (N° 22 904 019 D).

Ces deux vis doivent être montées au LOCTITE FRENETANCH (voir Note OUTILLAGES ET EQUIPEMENTS N° 75-04 du 5/11/75).

CORRECTIF A LA NOTE TECHNIQUE N° 185 A :

8°) Pression des pneumatiques, lire :

Type Véhicule	Pneus	Avant	Arrière	Secours
Dyane 6	135-380 X	1,4	1,8	2

NOTE TECHNIQUE

N° 186 A

Le 3 Décembre 1975

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES :

2 CV 6

DYANE 6

MEHARI

AMI 8

FOURGONNETTE 400

MOTEUR

Carter moteur

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

NOTE
TECHNIQUE

N° 187 A

Le 15 Septembre 1976

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Les véhicules de la gamme AMI Super ne sont plus commercialisés.

Seuls subsistent les véhicules suivants :

2 CV 4 - 2 CV 6 - 2 CV Spécial

DYANE

MEHARI

CITROEN 250 - CITROEN 400

AMI 8 Berline - AMI 8 Break - AMI 8 Service.

Tous ces véhicules correspondant à l'Année Automobile 1977 portent le millésime «77» frappé sur la plaque «Constructeur».

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

I. CARBURATION

Les véhicules «77» sont équipés de carburateurs SOLEX «inviolables».

VEHICULES

A

Tous Types

VEHICULES	Emb.	CARBURATEURS
2 CV 4 2 CV Spécial CITROEN 250	0	34 PICS 10 - repère 191
	◆	34 PCIS 10 - repère 192
2 CV 6 MEHARI CITROEN 400	0	34 PICS - repère 193
	◆	34 PCIS 10 - repère 194
DYANE	0	26/35 CSIC - repère 195
	◆	26/35 SCIC - repère 196
AMI 8 T.T.	0	26/35 CSIC - repère 197
	◆	26/35 SCIC - repère 198

0 : Embayage mécanique

◆ : Embayage centrifuge

MODELES 1977

Modifications

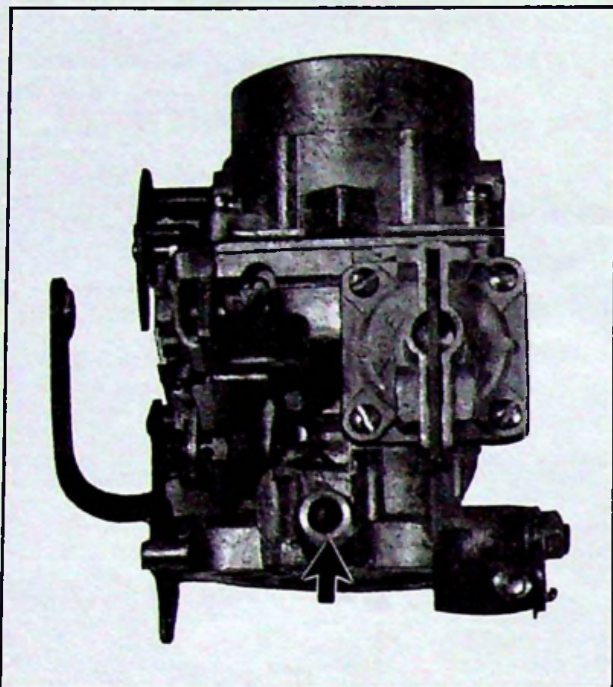
T.S.V.P.

Cette dénomination « d'inviolabilité » signifie que la vis de richesse n'est plus réglable sans détériorer le capuchon plastique qui en interdit l'accès. Seule la vis de butée de papillon est directement accessible.

Il existe 2 types de capuchon d'inviolabilité

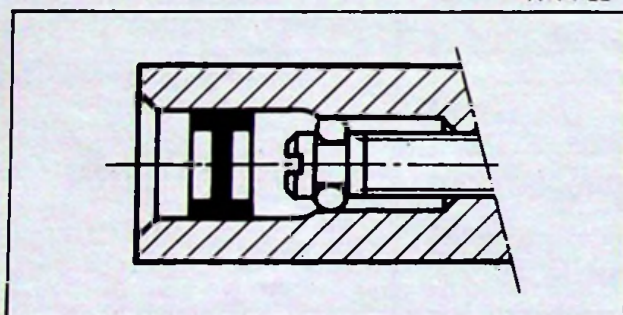
SUR SIMPLE CORPS

76-638



Principe

A 14-22



Le capuchon interdit l'accès au puits de la vis de richesse.

Après intervention sur la vis de richesse, placer un bouchon vendu par le Département des Pièces de Rechange :

Carburateur simple corps N° P.R. 5 489 718 Y

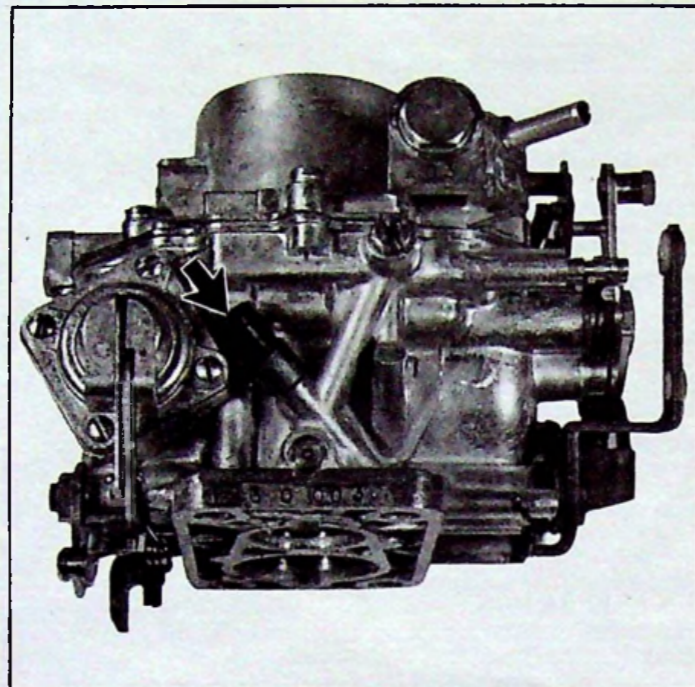
Carburateur double corps N° P.R. 5 501 075 U

Les teneurs en CO et CO₂ sont inchangées (voir Note d'Information N° 66 TT), mais la valeur de réglage du

ralenti passe à $800 \pm 50_0$ tr/mn pour tous les Types.

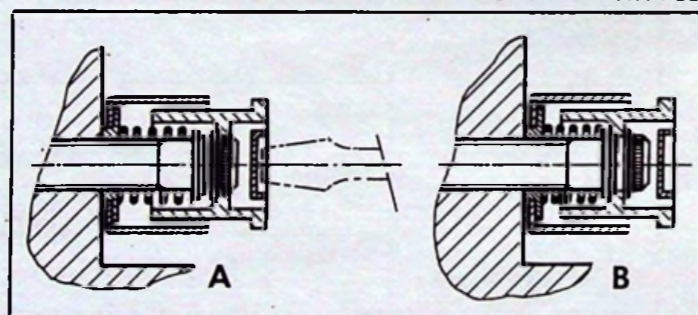
SUR DOUBLE CORPS

76-650



Principe

A 14-22



A - Capuchon non verrouillé : En tournant il entraîne la vis de richesse.

B - Capuchon verrouillé (par enfoncement) : Il tourne « fou » sur la tête de la vis de richesse donc sans effet sur le réglage.

II. FREINAGE

Tous les véhicules A du type : FRANCE, SUISSE, NORVEGE, REUNION, PAYS-BAS, BELGIQUE, ISRAEL, sont équipés du même double circuit de freinage avec lampe-témoin de niveau minimum (NIVOCODE).

Création de nouveaux maîtres-cylindres toujours du type « à clapets » mais le circuit avant est séparé du circuit arrière (particularité : plus de soupape de pression résiduelle à l'arrière).

VEHICULES	MAITRES-CYLINDRES	
	φ intérieur en mm	N° P.R.
2 CV 4 - 2 CV 6 - Dyane - CITROEN 250 - CITROEN 400 - Méhari	20,6	5 490 764 T
AMI 8 T.T.	17,5	5 490 765 D

Ces maîtres-cylindres ne diffèrent de ceux montés précédemment sur les véhicules « Export » SUISSE - NORVEGE ISRAEL, que par le diamètre plus grand des manchons de fixation du réservoir.

VEHICULES	MAITRES-CYLINDRES (Double circuit Export)	
	7/1976	7/1976
A. T.T. sauf AMI 8 T.T.	5 447 393 U	5 490 764 T
AMI 8 T.T.	5 412 873 B	5 490 765 D

La réserve de liquide est assurée par un réservoir plastique à double capacité (sauf sur Méhari : voir ci-dessous)

VEHICULES	RESERVOIRS N° P.R.
2 CV 4 - 2 CV 6 - DYANE CITROEN 250 - CITROEN 400	5 490 762 W
AMI 8	5 490 763 G

MEHARI

La solution adoptée est celle utilisée sur les véhicules « Export » double circuit de freinage : bocal en verre et tubes reliant les bocal au maître-cylindre.

Les maîtres-cylindres étant unifiés (manchons de plus grand diamètre), des nouveaux tubes d'alimentation sont montés.

Désignation	Export 7/1976	Tous pays 7/1976
Tube d'alimentation avant	5 447 528 L	5 485 667 R
Tube d'alimentation arrière	5 447 529 X	5 485 668 B

- L'absence de pression résiduelle nécessite le montage de nouvelles coupelles dans les cylindres de roue arrière sur les modèles non équipés de joints toriques.

VEHICULES	● Etanchéité	N° P.R.	N° P.R.
	Diamètre intérieur du cylindre de roue	Cylindre de roue simple circuit	Cylindre de roue double circuit
2 CV 4 - 2 CV 6 DYANE - MEHARI CITROEN 250	● coupelles 17,5 mm	AM. 453 05 E	5 488 527 C
CITROEN 400	● coupelles 19 mm	AZ. 453 053 A	5 488 528 N
AMI 8 Berline	● joint torique 16 mm	AMN 453 05	
AMI 8 Break - Service	● joint torique 17,5 mm	AMN 453 032	

- Le bouchon du réservoir est muni d'un contacteur électrique qui allume une lampe-témoin au tableau de bord lorsque le niveau du liquide de frein est inférieur au minimum.

Un bouton-poussoir permet de s'assurer du bon fonctionnement de la lampe-témoin (sauf sur les véhicules NORVEGE, BELGIQUE, REUNION direction à droite).

- Les liquides de frein sont inchangés.

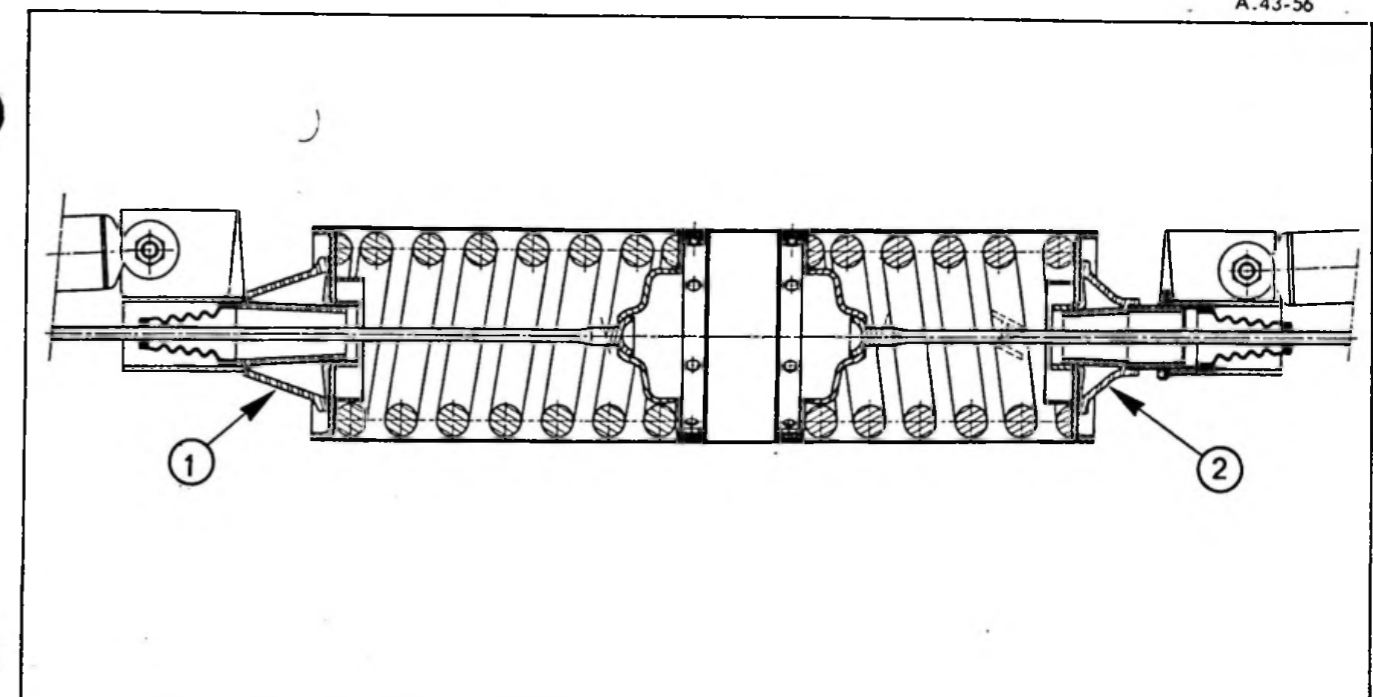
REPARATION

Il est possible de monter les nouveaux cylindres de roues sur les anciens véhicules, mais l'inverse est prohibé.

III. SUSPENSION

La suspension avec «interaction» est supprimée sur les véhicules AMI 8 «Berline» «Break» et «Service» (AM. 3 - AMF.3 - AMC.3) et sur les camionnettes 3 CV (AK).

Le pot de suspension devient fixe par l'interposition de deux entretoises ① et ②, entre celui-ci et les supports sur longerons.



PIECES NOUVELLES

Plates-formes : Les supports de butée de bras et d'amortisseurs sont renforcés et modifiés.

PLATES-FORMES	N° P.R.
AMI 8 TT.	5 481 234 F
CITROEN 400	5 481 212 S

Pots de suspension : Les diamètres des ressorts sont différents.

POTS DE SUSPENSION	N° P.R.
AMI 8 Berline	5 480 566 V
AMI 8 Break AMI 8 Service	5 480 574 G
CITROEN 400	5 478 181 W

- La longueur du tirant arrière est augmentée.
- Les butées anti-galop sont remplacées par des entretoises.

Bras d'essieux *

Bras avant : Le point d'articulation du tirant est déplacé sur le bras.
La butée de débattement est modifiée.

Bras arrière : Sur les véhicules AM et AK, la longueur de la chape de fixation de tirant est diminuée.
NOTA : Sur ces bras, les supports de batteur et de flexible sont supprimés.

Amortisseurs *

- Le tarage des amortisseurs avant et arrière est modifié (amortisseurs montés sur AMI Super).

* Pour les numéros des nouvelles pièces, se reporter au Catalogue des Pièces de Rechange.

IV. DIRECTION

La direction à démultiplication augmentée, équipant les véhicules 2 CV 6 - Citroën 250 - Citroën 400 et Dyane 6 modèles 1976, est montée également sur les véhicules 2 CV 4.

Les directions des véhicules 2 CV « Spécial » et Méhari sont inchangées.

V. ELECTRICITE

- Les véhicules A.T.T. BELGIQUE sont équipés en série, de feux de brouillard arrière. Un voyant au tableau de bord en indique le fonctionnement.

- NIVOCODE : Voir fonction FREINAGE § II page 3.

VI. CARROSSERIE

Sur les véhicules Dyane, création d'une nouvelle fermeture de hayon avec bouton-poussoir et nouvelle serrure. La caisse est modifiée au niveau de la traverse du panneau arrière pour la fixation de la gâche.

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

CHAPITRE III : SUSPENSION

Plates-formes (voir page 5) :

Suite à l'évolution entraînée par la suppression de l'interaction sur AMI 8 et AKS, de nouveaux numéros P.R. ont été créés :

PLATES-FORMES AMI 6 - AMI 8

a) Véhicules équipés de freins avant à disques (AMI 8) :

	Avec interaction → 7/1976	Sans interaction 7/1976 →
N° P.R.	AM 721 - 1 U	5 481 214 N

NOTA : Les plates-formes N° 5 481 214 N sont conçues pour être montées sur tous véhicules (avec ou sans interaction).

b) Véhicules équipés de freins avant à tambours (AMI 6 - AMI 8) :

Par souci d'unification, les plates-formes P.R. destinées à ces véhicules reçoivent également les transformations entraînées par la suppression de l'interaction.

L'ancien N° 5 434 998 R devient N° 5 481 234 F, mais ces deux plates-formes sont interchangeables.

PLATES-FORMES AK (Fourgonnette 400)

a) Véhicules sortis après 5/1968 :

	Avec interaction → 7/1976	Sans interaction 7/1976 →
N° P.R.	5 453 655 J	5 481 211 F

NOTA : Les plates-formes N° 5 481 211 F sont conçues pour être montées sur tous véhicules (avec ou sans interaction).

b) Véhicules sortis entre 5/1963 et 5/1968 :

Les plates-formes P.R. destinées à ces véhicules, bénéficient également des modifications entraînées par la suppression de l'interaction

L'ancien N° 5 453 656 V devient 5 481 212 S, mais ces deux plates-formes sont interchangeables.

Amortisseurs (voir page 5) :

Seules les fourgonnettes 400 (AK) reçoivent les amortisseurs type AMI SUPER. Les amortisseurs du type AMI 8 sont conservés sur ces véhicules

N° 187 A

Complément à la Note Technique
N° 187 A du 15 Septembre 1976

Le 8 Décembre 1976

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

A

Tous Types

MODELES 1977

Modifications

Le 24 Novembre 1976

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

I. ETANCHEITE

a) **RAPPEL :** Depuis Mars 1976, sur les moteurs 602 cm³, types M 28 et M 28/1, les lèvres du joint de palier arrière du vilebrequin possèdent des nervures formant micro-turbine.

Ceci a entraîné la suppression de la micro-turbine sur le vilebrequin et permis l'amélioration de l'état de surface dans la zone de portée du joint.

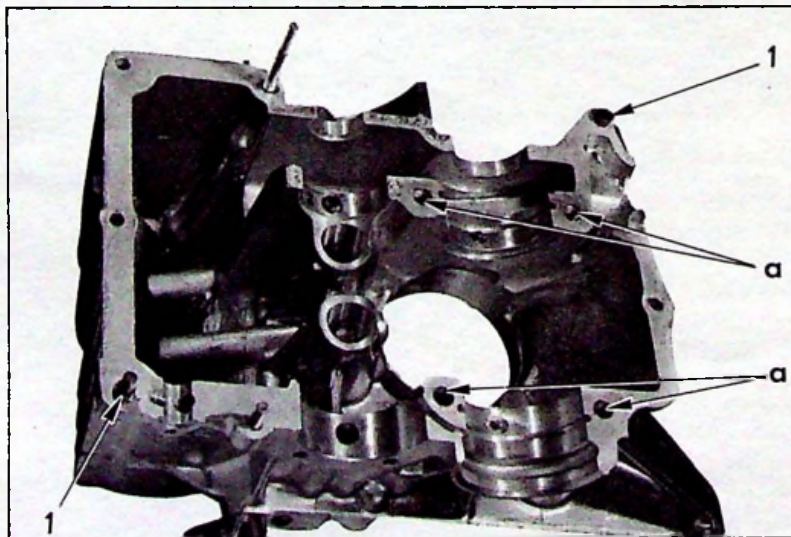
REPARATION :

Il est IMPERATIF de monter un joint, Réf. PR.26 126 729 K, avec micro-turbine, sur un vilebrequin sans micro-turbine.

b) Depuis Octobre 1976, sur les moteurs tous types (435 cm³ et 602 cm³) l'étanchéité de l'assemblage des demi-carters moteur a été améliorée par :

- la pose de deux pieds de centrage (1),
- le remplacement, en « a » des quatre goujons par des vis,
- le plan de joint enduit de LOCTITE FORMETANCH, en remplacement du MASTI-JOINT.

76.789



VEHICULES

A

Tous Types

MOTEUR

Evolution

T.S.V.P.

II. RESSORTS DE RAPPEL DES SOUPAPES

Depuis Septembre 1976, les moteurs 435 cm³ et 602 cm³ sont équipés de culasses modifiées, pour permettre le montage d'un ressort de soupape unique.

a) Culasse :

Les culasses destinées à recevoir le ressort unique sont reconnaissables à :

- ϕ extérieur du lamage d'appui du ressort de soupape augmenté : $33,2 + 0,4$ mm au lieu de $32 + 0,4$ mm.
- repère de peinture (bleue) sur le bord extérieur, à la partie supérieure des culasses «P.R.»

b) Ressort de rappel de soupape :

Numéro P.R. : 5 490 867 M

Identification : ϕ du fil = $4,2 \pm 0,02$ mm

couleur : vernis bleu, pour P.R.

REPARATION

Les montages suivants sont prohibés :

- nouveau ressort sur ancienne culasse,
- anciens ressorts sur nouvelle culasse.

Par contre, il est possible d'équiper un moteur avec une nouvelle culasse, à ressort de soupape unique, en conservant l'autre culasse, à deux ressorts par soupape.

ALIMENTATION DU « NIVOCODE »

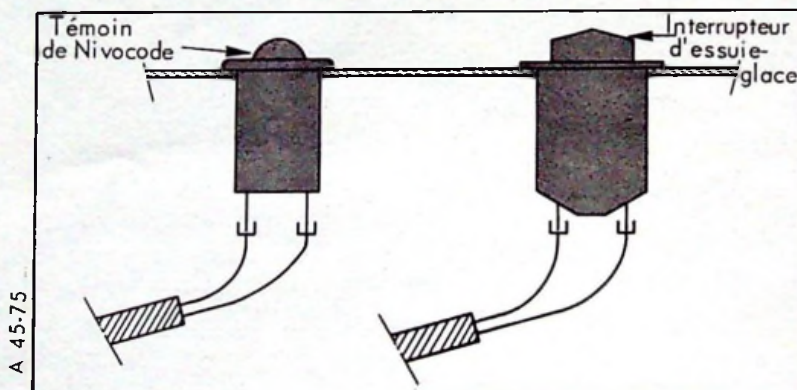
Depuis Octobre 1976, le circuit électrique de la lampe témoin de niveau de frein est modifié. L'alimentation n'est plus directe mais passe par le contacteur sur antivol.

Il est possible d'appliquer cette modification sur les véhicules sortis antérieurement :

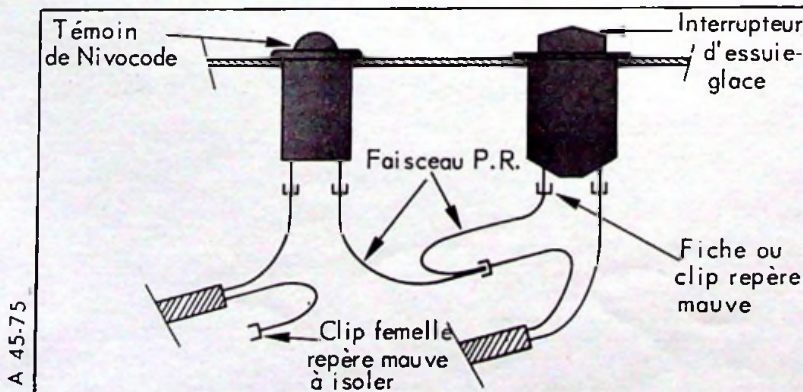
- isoler l'ancien fil d'alimentation,
- monter l'un des faisceaux « P.R. » suivants :

VEHICULES	N° P.R.
2 CV 4 - 2 CV 6 - AZU - AK	5 486 487 D
DYANE	5 505 581 X
2 CV SPECIAL	5 505 582 H

ANCIEN MONTAGE



NOUVEAU MONTAGE



T.S.V.P.

Le 24 Novembre 1976

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

2 CV - DYANE

Tous Types

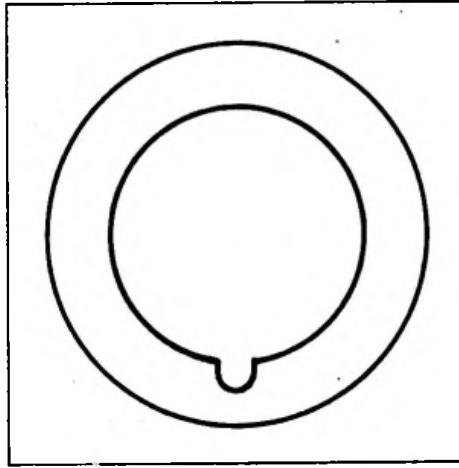
Modèles : France,
Réunion, Norvège,
Belgique, Pays-Bas

ELECTRICITE

Modifications

REMARQUE : En cas d'allumage intempestif de la lampe témoin de frein (le niveau du liquide étant correct), vérifier la mise à l'air libre du réservoir.

Si nécessaire, assurer cette mise à l'air libre en pratiquant une encoche dans le joint du bouchon de réservoir de liquide de frein, à l'aide d'un emporte-pièce (voir schéma ci-dessous).



CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTÈLE
DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Depuis Juin 1976, ces véhicules sont équipés de serrures « anti-burst » conformes aux nouvelles normes de sécurité.



76-1336

Ceci entraîne la création des pièces nouvelles suivantes :

- caisse,
- panneaux latéraux,
- portes

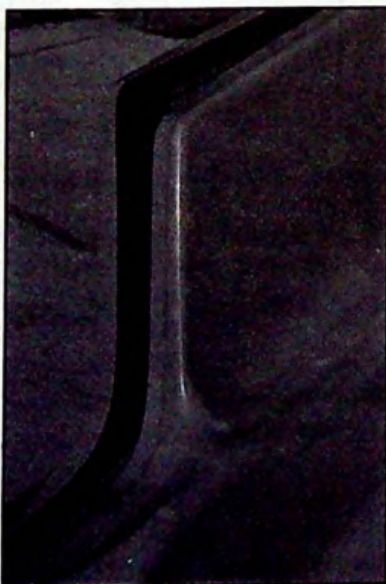
Sont disponibles au Département des Pièces de Rechange :

- caisse, nouveau modèle,
- panneaux latéraux, ancien et nouveau modèle,
- portes, nouveau modèle.

ASSEMBLAGE PANNEAU LATÉRAL - CAISSE

ANCIEN MONTAGE

NOUVEAU MONTAGE



76-1382 (3)



76-1382 (5)

T.S.V.P.

NOTE TECHNIQUE

N° 190 A

Le 19 Janvier 1977

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

MEHARI

CARROSSERIE

Modifications et

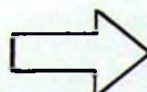
réparation

REPARATION

I. ECHANGE DE LA CAISSE (Véhicules avec portes latérales) :

- Monter l'obturateur (N° 5 478 429 S) à l'aide des rivets.

76-1382 (6)



76-1382 (8)



- Monter la gâche.

II. ECHANGE DES PORTES

Les portes avec serrures « anti-burst » ont un encombrement réduit au niveau de la serrure.

Ces nouvelles portes sont seules vendues par le Département des Pièces de Rechange.

Sur un ancien modèle, lors d'un échange de porte, les opérations suivantes sont nécessaires :

- Remplacer le renfort de serrure ancien modèle par le renfort de serrure nouveau modèle monté avec les serrures anti-burst. Ces nouveaux renforts comportent des trous lisses permettant le passage des vis de fixation de l'ancienne serrure.
- Ces vis « prennent » sur la plaque n° AZ 861.58 que l'on place derrière le renfort.
- Intercaler l'entretoise 5 410 762 F entre le panneau de porte et la serrure, pour conserver les côtes d'origine.

Trois empilages sont donc possibles suivant les modèles (en partant de l'extérieur du véhicule).

Ancien modèle
véhicule de série

Nouveau modèle
véhicule de série

Réparation { Ancienne serrure
Nouvelle porte

Serrure

Serrure

Serrure



Panneau de porte

Panneau de porte

Entretoise n° 5 410 762 F



Renfort de serrure
N° 5 403 597 A/G
N° 5 403 598 L/D

Renfort de serrure
N° 5 476 852 A/G
N° 5 476 853 L/D

Panneau de porte



Renfort de serrure
N° 5 476 852 A/G
N° 5 476 853 L/D

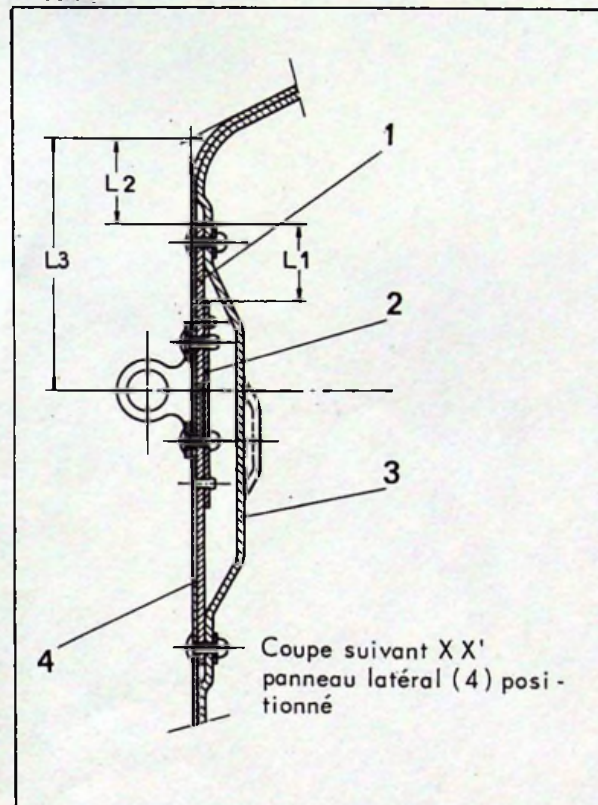


Plaque
N° AZ 861.58/G
D

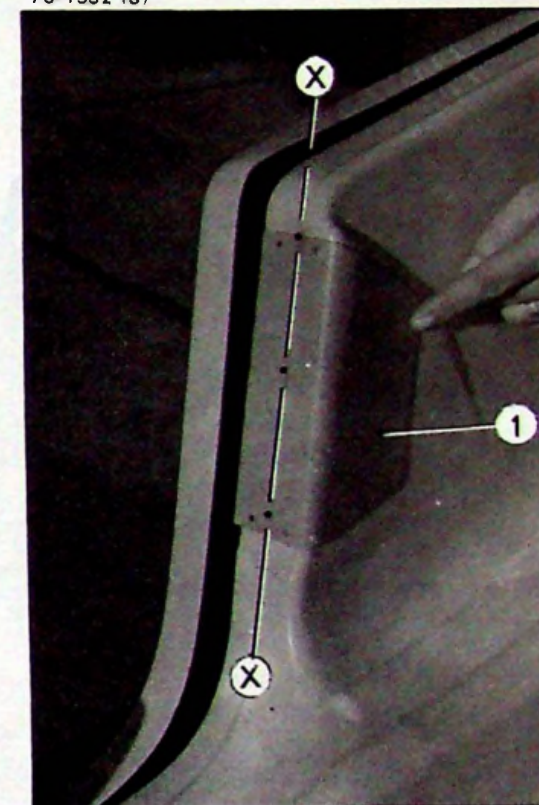
III. ECHANGE DE LA CAISSE (Véhicule de base, avec chaîne de sécurité) :

- Préparer l'obturateur de caisse (1) (N° 5 478 429 S) : river la contreplaque (2) sur l'obturateur (1), à $L1 = 30 \begin{smallmatrix} 0 \\ -5 \end{smallmatrix}$ mm.
- Mettre l'obturateur en place : le river sur la caisse, à $L2 = 35 \pm 3$ mm.
- Réaliser l'assemblage panneau (4) - caisse (3) - obturateur (1) à l'aide de rivets.
- Mettre le pontet en place :
 - Contrepercer le panneau de côté (4), l'obturateur (1) et la contreplaque (2).
 - River le pontet, à $L3 = 100 \begin{smallmatrix} +5 \\ 0 \end{smallmatrix}$ mm.

A.80-7°



76-1382 (8)



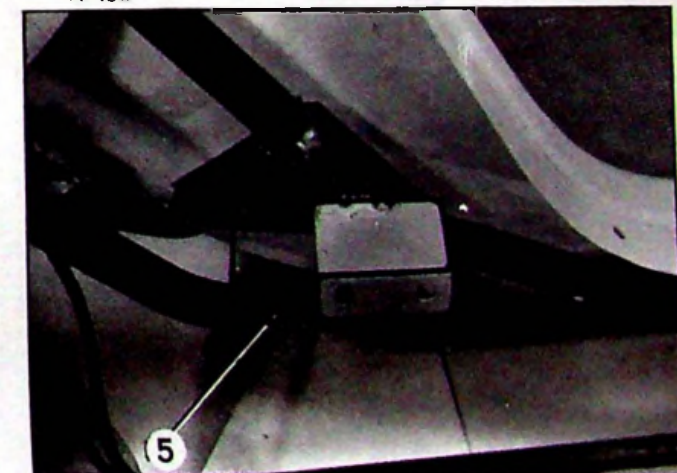
IV. ECHANGE DU SUPPORT AVANT DE CAISSE

Les charnières de porte avant sont modifiées (troisième point de fixation) ce qui nécessite la mise en place d'une patte (5) N° P.R. 5 481 098 C sur le cadre.

76-1337



10 430



Depuis Juillet 1977, les véhicules « A » Année modèle 1978 sont commercialisés

VEHICULE	Moteur 435 cm ³ * 24 CV	Moteur 602 cm ³	
		* 26 CV	* 32 CV
2 CV Spécial 2 CV 4 Camionnette 250	X		
2 CV 6 Méhari { 2 places { 2 + 2 Camionnette 400		X	
Dyane Ami 8 { Berline { Break { Service			X

* Chevaux DIN

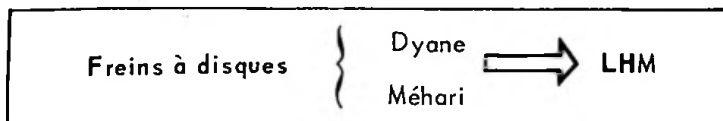
LES MODIFICATIONS TECHNIQUES IMPORTANTES SONT :

- Montage des freins à disques sur Dyane et Méhari
- Ceintures à rétracteur sur Berline et Break
- Calandre démontable sur Méhari

I. FREINS A DISQUES

Depuis Juillet 1977, les véhicules Dyane et Méhari sont équipés, en série, de freins à disques.

Attention : Le liquide de frein employé pour ces véhicules est du liquide minéral



T.S.V.P.

N° 191 A

Le 20 Juillet 1977

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

A

Tous Types

MODÈLES 1978

Modifications

DETAIL DES MODIFICATIONS

A - Partie mécanique

Bien que de nombreux éléments soient identiques à ceux équipant l'AMI 8, l'orientation des blocs de freinage est inversée, c'est-à-dire : dispositif du frein de secours vers l'avant du véhicule.

a) Bloc de freinage - frein principal :

- Disque : identique à l'AMI 8
 - Diamètre du disque 244 mm
 - Epaisseur d'origine 7 mm
 - Epaisseur minimum 4 mm
 - Voile maximum 0,2 mm
 - Différence d'épaisseur maximum 0,02 mm
- Etrier : diffère de l'étrier AMI 8 par la position de la vis de purge
 - Diamètre du piston 42 mm
 - Filetage Norme ISO (M 10 pas 100) pour le raccord du tube d'alimentation,
- Plaquettes : identiques à l'AMI 8
 - Surface d'une plaquette de frein principal : 22 cm²

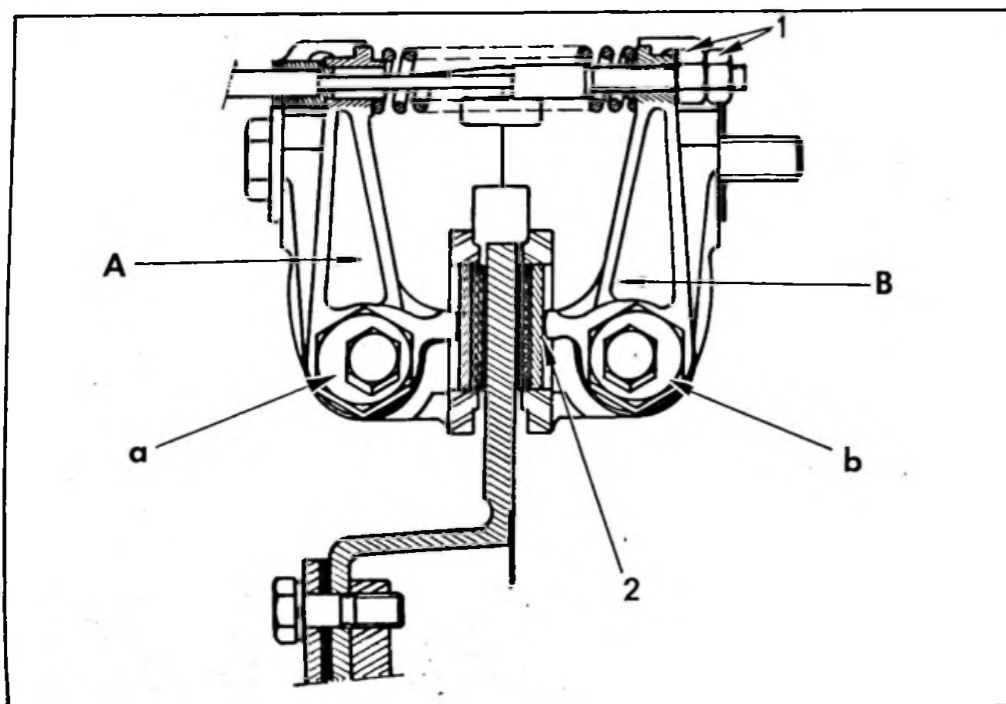
b) Bloc de freinage - frein de secours :

Identique à AMI 8,

- Surface d'une plaquette de frein de secours 7 cm²

Le réglage du frein de secours est similaire à celui préconisé dans le Manuel MAN 006821 de la GS (Op. G. 454-0).

- Câble de frein à main détendu en desserrant les écrous (1), et les leviers (A et B) en butée, régler les excentriques (a et b) de façon à obtenir entre le talon (2) du levier et la plaquette un jeu de 0,1 mm.

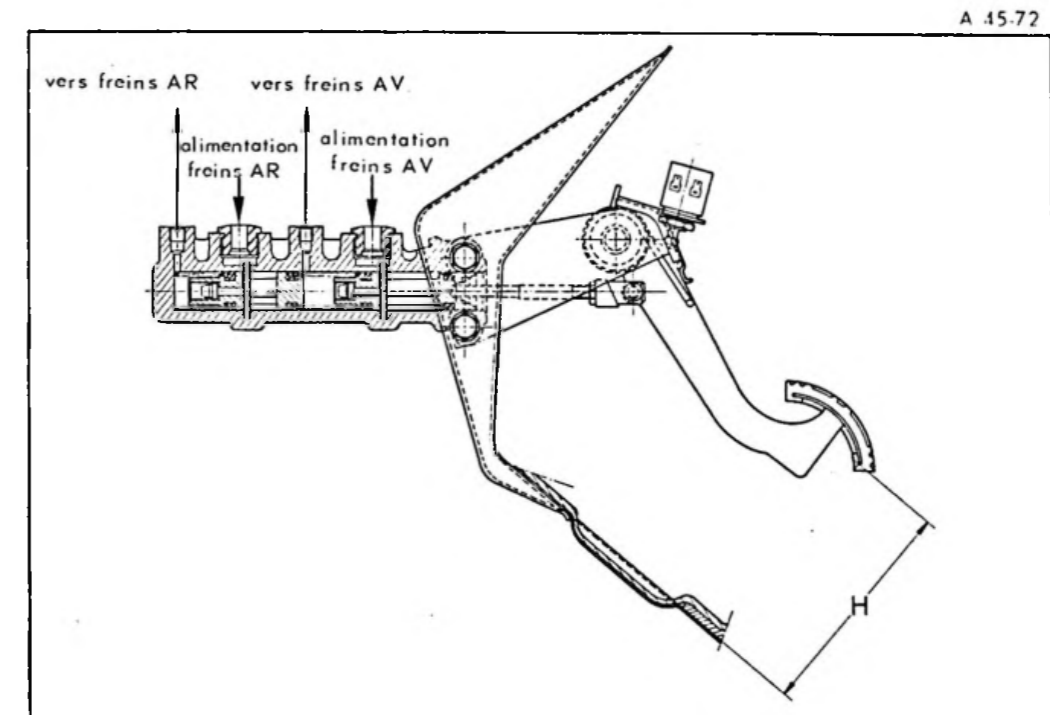


G.45-2

c) Commande mécanique de frein principal :

Le rapport de démultiplication à la pédale ayant été modifié, un nouveau pédalier a été créé.

La distance entre la pédale et le plancher a évolué : $H = 143 \pm 4$ mm



A.45-72

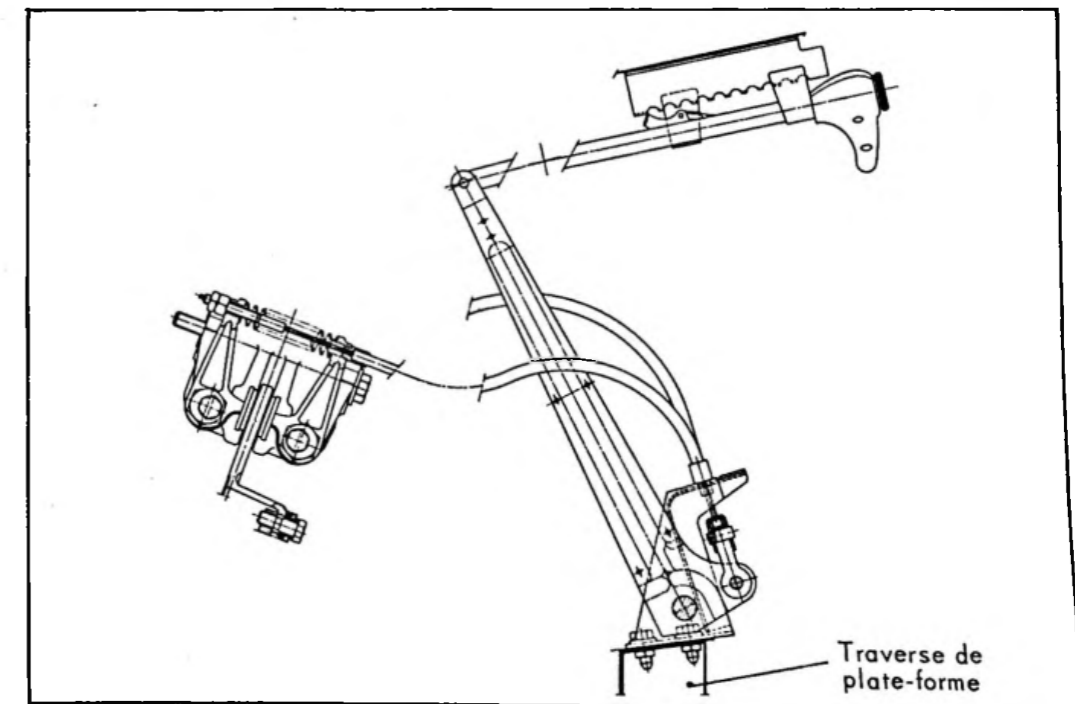
d) Commande mécanique de frein de secours :

Une tirette de frein à main (restant identique à celle des véhicules antérieurs) commande directement un palonnier fixé sur la plate-forme. Ce palonnier agit sur deux câbles qui entraînent simultanément les leviers des deux blocs de freinage.

Le réglage des câbles s'effectue en positionnant correctement les excentriques du frein de secours sur l'étrier.

COMMANDE COMPLETE DE FREIN DE SECOURS

A.45-76



B - Partie hydraulique

a) Maître-cylindre

Les deux types de maître-cylindre, simple et double circuit, ne diffèrent des maître-cylindres AMI 8 que par le diamètre des vis de fixation sur pédalier ($\phi = 10$ mm au lieu de $\phi = 8$ mm) et filetage Norme ISO (M 10 pas 100) sur les raccords d'alimentation des freins avant et arrière.

Le liquide de frein employé étant du LHM, les coupelles et les clapets sont identiques à l'AMI 8.

MAITRE-CYLINDRE	N° P.R.
Simple circuit	75 515 983
Double circuit	75 515 982

b) Réservoir de liquide de frein :

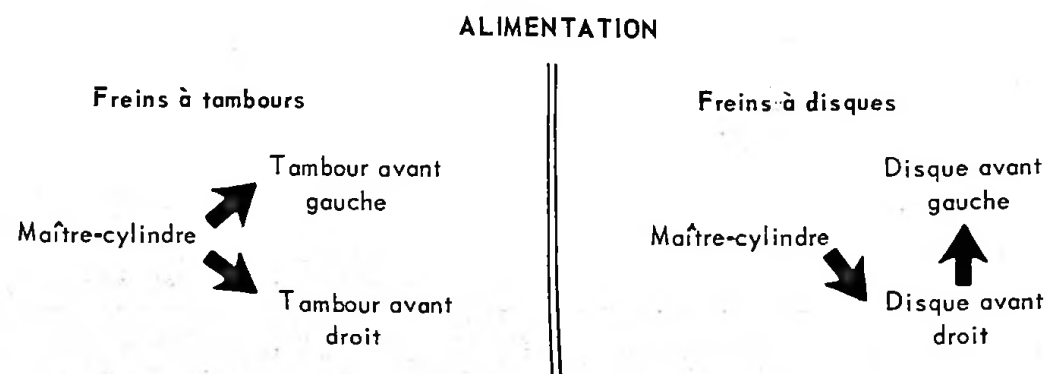
- Dyane 6 : - *double circuit* : Montage du réservoir couleur verte de l'AMI 8
- *simple circuit* : Création d'un réservoir spécifique
- Méhari : - Les bocaux en verre restent inchangés mais les manchons caoutchouc et bouchons sont prévus pour l'huile minérale.

c) Cylindre de roue arrière :

- Diamètre intérieur = 16 mm
- Les pistons sont montés avec des joints toriques acceptant le LHM.
- Que ce soit, double ou simple circuit, Dyane 6 ou Méhari, les cylindres de roue arrière sont les mêmes,
- Les raccords hydrauliques sont à la Norme ISO (M 10 pas 100).
- Numéro de P.R. du cylindre de roue arrière : 75 515 981

d) Circuit de freins

Alors que l'alimentation des freins avant à tambour de Dyane et Méhari est du type, *alimentation en parallèle*, celle des freins à disques est du type *série*, soit :



C - Modifications annexes dérivées du montage des freins à disques

a) Boîte de vitesses :

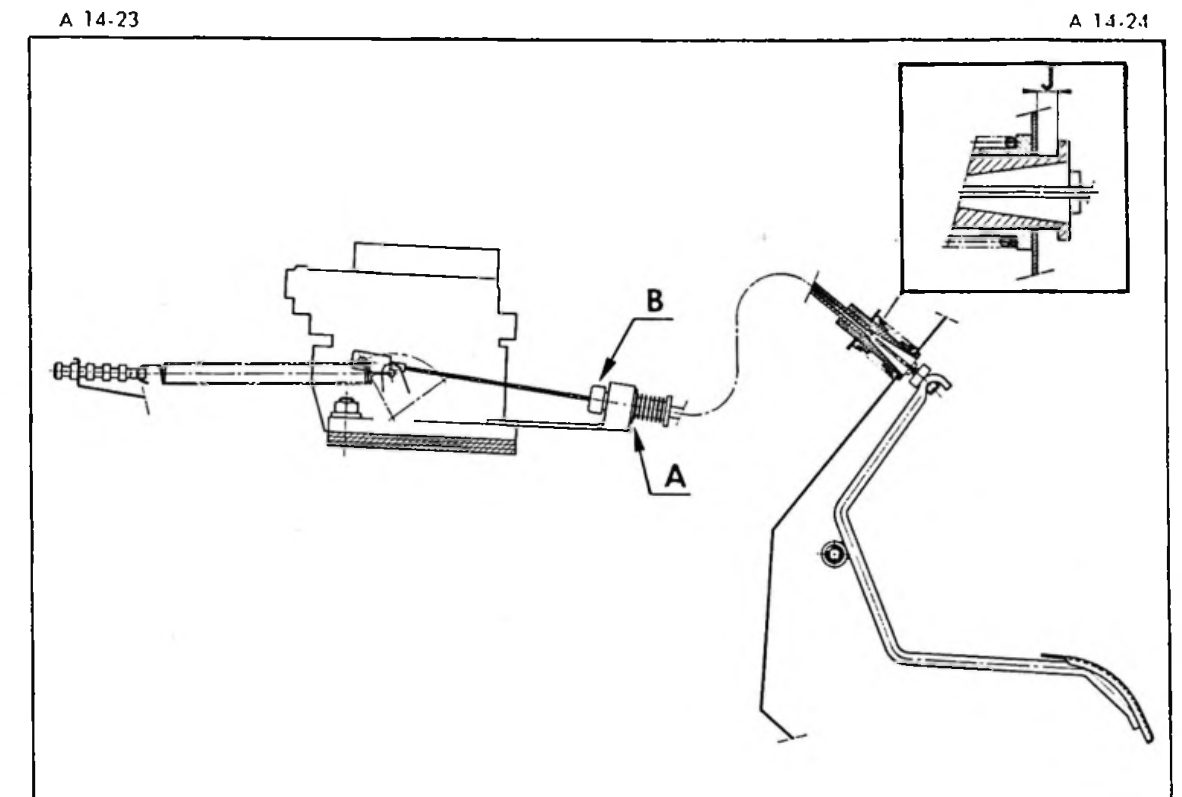
Les carters sont différents des modèles précédents par la présence de filetages permettant le montage des vis de fixation d'étrier.

Les paliers de sortie de BV sont ceux de l'AMI 8.

b) Commande d'accélérateur :

- Méhari : La commande par tringle est inchangée

- Dyane : La commande est du type à câble comme sur l'AMI 8, la GS ou la CX. Cela a nécessité la création d'un nouveau pédalier avec pédale suspendue.



Réglage : Par action sur la pédale d'accélérateur, amener le (ou les) papillon (s) du carburateur en position pleine ouverture.

La distance entre la pédale et le plancher doit être de 5 mm.

Cette cote est obtenue par déplacement de l'épingle A dans les gorges de la butée de gaine B.

Dans ces conditions, vérifier qu'il existe un jeu J, tel que $J = 2$ mm mini, ressort à spires non jointives.

c) Carburateur :

- Méhari : La Méhari conserve son carburateur monocorps.
- Dyane : La Dyane adopte le même type de commande que l'AMI 8 et reçoit le même carburateur
 - Embrayage mécanique : SOLEX 26/35 CSIC repère 197
 - Embrayage centrifuge : SOLEX 26/35 SCIC repère 198

d) Filtre à air :

- Méhari : Inchangé
- Dyane : La Dyane (sauf PO) adopte le filtre à air plastique type LN

e) Ecran d'échappement :

- Méhari et Dyane :

Au niveau de l'échangeur, la protection du câble de frein à main, côté gauche, est réalisée par le montage de l'écran AMI 8.

f) Plate-forme :

- Méhari et Dyane :

Le montage du palonnier de frein de secours a nécessité la création d'une plate-forme possédant une nouvelle traverse avant.

g) Tablier et plancher de pédales :

- Dyane :

Le câble d'accélérateur demande une nouvelle fixation sur le tablier.

Sur le plancher de pédales, le pontet soudé d'articulation de pédale est supprimé.

h) Armature de caisse :

- Méhari

Création d'un nouveau support avant de caisse, les deux jambes de force au niveau de la fixation du pédalier étant modifiées.

II. CEINTURES A RETRACTEUR

Cette modification concerne les pays suivants : Allemagne de l'Ouest - Belgique - Danemark - Finlande - France - Italie - Réunion - Suisse.

Depuis Juillet 1977, le montage des ceintures de sécurité s'opère, de série, comme suit :

Montage des ceintures de sécurité (En série)		
	Ceintures rétractables	Ceintures fixes
VOITURES PARTICULIERES	2 CV { 2 CV Spécial 2 CV 4 2 CV 6 Dyane AMI 8 { Berline Break	Méhari (2 + 2) (ventrale 2 points)
UTILITAIRES	AMI 8 Service	Méhari 2 places (ventrale 2 points) Camionnettes { 250 400

Les ceintures à rétracteur nécessitent selon les types de véhicules deux points d'ancrage (2 CV), deux points et un trou pilote (Dyane), trois points (AMI 8 Berline - Break) au niveau de la partie inférieure du pied milieu.

En conséquence, les brancards de caisse sont modifiés et comportent désormais un renfort intérieur permettant de monter le boîtier et le point fixe de la ceinture de part et d'autre du pied milieu.

Sur Méhari, le montage de ceintures deux points a demandé la création :

- d'un nouveau support arrière de caisse comportant les points d'ancrage latéraux,
- d'une nouvelle caisse permettant l'accès à ces points d'ancrage.

Sur Camionnettes 250 et 400, le montage des ceintures fixes trois points a nécessité la pose de deux supports sur les passages de roue permettant de surélever les points d'ancrage latéraux supérieurs.

NOTA : Le montage des ceintures à rétracteur s'accompagne d'une modification des sièges de façon à présenter un encombrement réduit en largeur.

III. CALANDRE DÉMONTABLE

Depuis Juillet 1977, la façade avant de la Méhari se compose de deux parties, permettant ainsi un accès rapide à la face avant du moteur.

La calandre, en forme de panneau rectangulaire, est fixée sur la façade par huit vis à tôle et écrous-clips.

Cette modification a nécessité la création :

- d'une façade avant,
- d'un capot,
- d'une tôle de ski,
- de nouveaux clignotants.

NOTA : Par souci de symétrie, le profil des pare-chocs arrière a évolué pour correspondre au nouvel habillage avant.

IV. DIRECTION (Rappel)

Depuis le 30 Avril 1977, la direction à démultiplication augmentée est montée sur les 2 CV Spécial et Méhari.

A ce jour, tous les modèles « A », sans exception, bénéficient donc, de cette amélioration.

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTÈLE
DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Depuis le 18 Novembre 1977, le tube de frein reliant le maître-cylindre à l'étrier avant droit est fixé par deux pattes de maintien sur le couvercle de boîte de vitesses.

77-619



Patte de maintien
supplémentaire

VEHICULES CONCERNÉS PAR LA MODIFICATION

DYANE : Freins à disques double circuit (Tous Pays sauf : Allemagne, Danemark, Autriche, Finlande)

DYANE : Freins à disques simple circuit (Allemagne, Danemark, Autriche, Finlande)

DYANE : Freins à disques, direction à droite

MEHARI : Freins à disques double circuit (Tous Pays)

T.S.V.P.

NOTE TECHNIQUE

N° 77-192 A

Le 24 Novembre 1977

Cette note concerne :

L'ATELIER
LE MAGASIN

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

DYANE ET MEHARI

Tous Types

FREINS A DISQUES

FREINAGE

PIECES DE RECHANGE.

Un « kit » spécifique permettant de procéder à la mise en conformité des véhicules, sera fourni par le Département des Pièces de Rechange.

Le montage des tubes de freins à une fixation sur la boîte de vitesses est **prohibé**. Seuls les nouveaux tubes sont vendus.

REPARATION.

LES VEHICULES SORTIS ANTERIEUREMENT DEVRONT ETRE MIS EN CONFORMITE PAR MONTAGE D'UNE TUYAUTERIE DOUBLE FIXATION SUR LA BOITE DE VITESSES.

MODE OPERATOIRE

DEPOSE.

1. Déconnecter le câble négatif de la batterie.

2. Déposer :

- le conduit souple de chauffage droit (*Dyane*),
- les conduits souples de chauffage droit et gauche (*Méhari*).

3. Déposer les pattes de fixation du tube de frein reliant le maître-cylindre à l'étrier.

ATTENTION : Sur *Méhari*, maintenir en place (boule de mastic), la vis de fixation de la patte sur le support de pédalier, avant dépose de l'écrou.

4. Désaccoupler le tube de frein :

- du maître-cylindre :

- Obturer l'orifice sur le maître-cylindre par un bouchon plastique (ϕ 9 mm).
- Obturer la canalisation.

- de l'étrier :

- Prendre soin de bien protéger (projection de liquide de frein) le bloc de freinage.

POSE.

1. Remplacer la vis avant droite de fixation du couvercle de boîte de vitesses par une vis-colonnette.

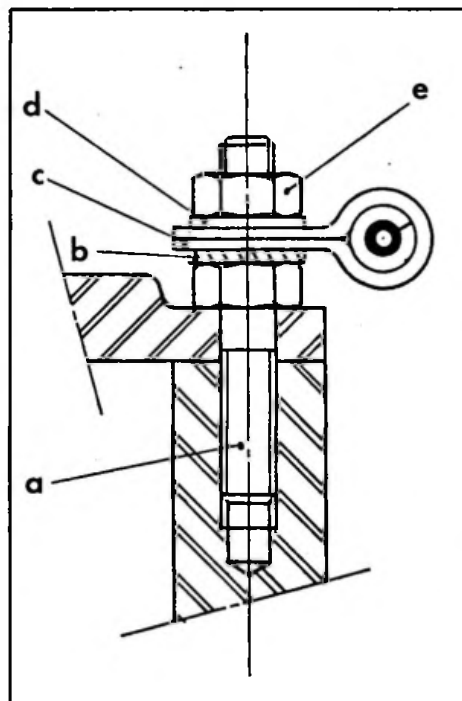
2. Accoupler le nouveau tube à l'étrier et au maître-cylindre.

3. Fixer le tube de frein (double fixation sur la boîte de vitesses).

Sur le couvercle de boîte de vitesses la fixation supplémentaire est identique à celle existante :

- a = Vis-colonnette
- b = Rondelle-éventail
- c = Patte de fixation
- d = Rondelle-contact
- e = Ecou

4. PURGER les freins.



CITROËN

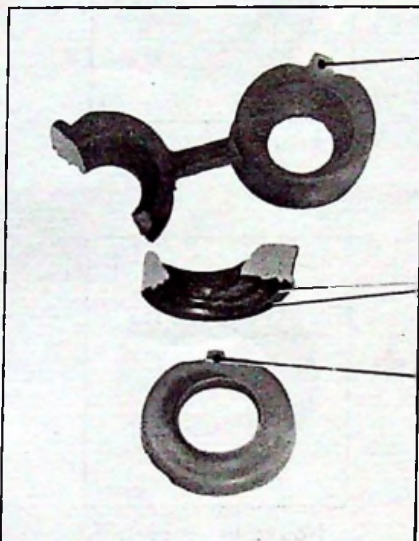
SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTÈLE
DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Depuis Décembre 1977, l'étanchéité des moteurs des véhicules A Tous Types est améliorée par le montage d'un joint de tube-enveloppe double lèvre.
Cette modification a entraîné la création d'une coupelle adaptée à ce joint.

NOUVEAU MONTAGE



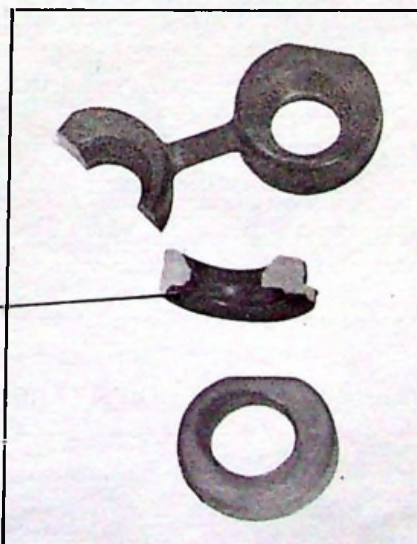
Ergot de renforcement

Double lèvre

Langnette supplémentaire

77-769

ANCIEN MONTAGE



77-769

Simple lèvre

T.S.V.P.

NOTE
TECHNIQUE

N° 78 - 193 A

Le 7 Février 1978

Cette note concerne :

L'ATELIER

LE MAGASIN

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

A

Tous Types

MOTEUR

Etanchéité

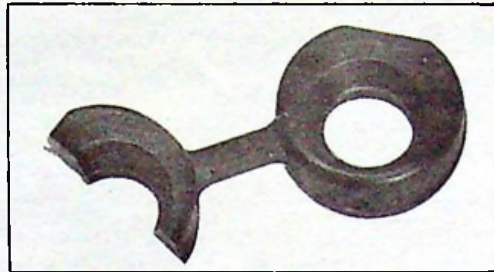
PIECES DE RECHANGE

DESIGNATION	ANCIEN NUMERO	NOUVEAU NUMERO
Coupelle	5 438 268 J	5 504 637 L
Joint de tube-enveloppe	5 426 660 K	5 504 636 A

REPARATION : MONTAGES POSSIBLES

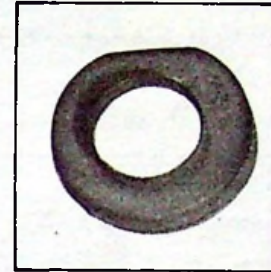
CONFORME

SERIE



Ancien joint

+



Ancienne coupelle



Nouveau joint

+



Nouvelle coupelle

PANACHAGE

REPARATION



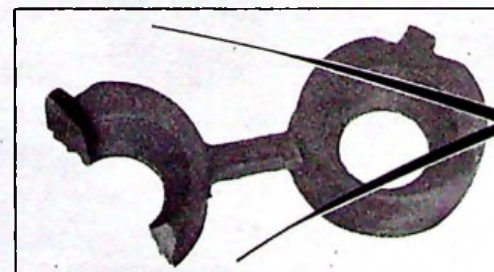
Ancien joint

+



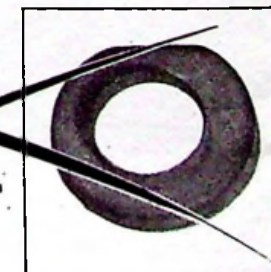
Nouvelle coupelle

MONTAGE PROHIBÉ



Nouveau joint

+



Ancienne coupelle

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Depuis Février 1978, ce nouveau véhicule utilitaire est commercialisé.

78-71



Appellation commerciale : Acadiane
Puissance administrative : 3 CV

Désignation aux Mines : AY série CD
Appellation Usine : AYU
Symbole garantie : CD

CARACTERISTIQUES GENERALES

I - Dimensions (voir croquis page 2).

II - Poids :

- Charge utile : 400 kg
- Poids maxi autorisé (PTC) : 1155 kg
- Poids total roulant maximum autorisé (PTR) : 1655 kg
- Poids sur l'essieu avant (à vide en ordre de marche) : 394 kg
- Poids sur l'essieu arrière (à vide en ordre de marche) : 286 kg
- Poids maxi sur l'essieu avant : 495 kg
- Poids maxi sur l'essieu arrière : 700 kg

T.S.V.P.

NOTE TECHNIQUE

N° 78 - 194 A

Le 7 Février 1978

Cette note concerne :
L'ATELIER
LE MAGASIN
LA STATION SERVICE

PAYS INTERESSES :
TOUS PAYS

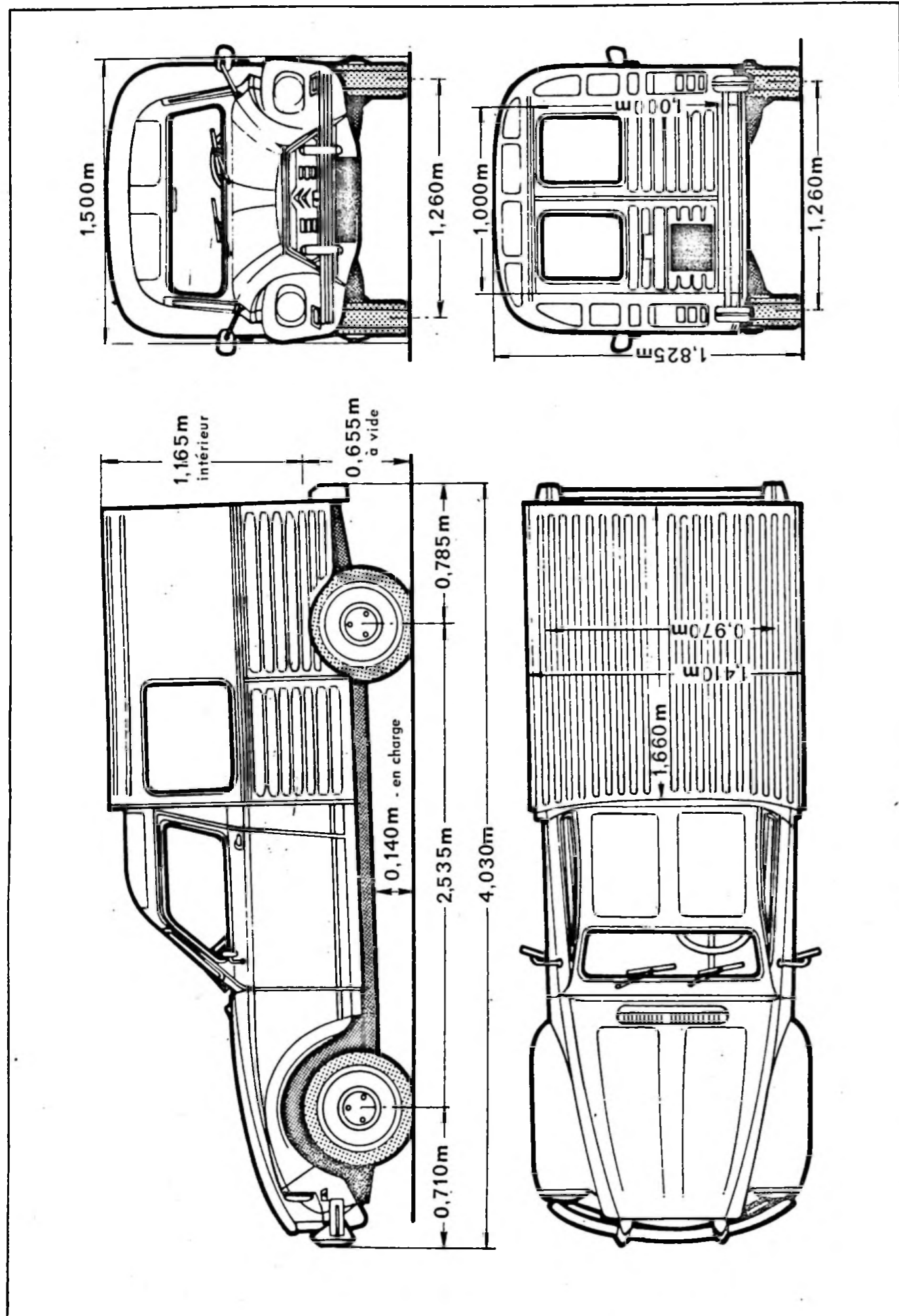
FOURGONNETTE

ACADIANE

(AY série CD)

NOUVEAU VEHICULE

Caractéristiques



CARACTERISTIQUES DES ELEMENTS MECANIQUES

I - MOTEUR

Caractéristiques :

- Type :	AM 2 A
- Cylindrée :	602 cm ³
- Alésage - course :	74 mm - 70 mm
- Puissance (DIN) :	31 CV à 5750 tr/mn (22,8 Kw)
- Couple (DIN) :	4,2 m.kg à 3500 tr/mn
- Vitesse de rotation maxi :	6500 tr/mn

Ce moteur est identique à celui équipant l'AMI 8 et la Dyane à l'exception du rapport volumétrique 8,5/1 au lieu de 9/1 → pistons différents.

Carburant :

Le carburateur est du type double corps SOLEX 28 X35CSIC repère CIT 197 (équipant déjà les AMI 8 et Dyane)
Réglages : Identiques à ceux de la Dyane.

La commande d'accélérateur est identique à celle de la Dyane dont la description détaillée est faite dans la Note Technique n° 191 A.

Réservoir de carburant : contenance = 25 litres.

Allumage :

Identique à celui équipant déjà tous les autres modèles de la gamme A : Bobine 2 sorties HT et boîtier d'allumeur en bout d'arbre à cames.

Réglage du point d'allumage : Mode opératoire et valeurs identiques à celui et celles des moteurs M 28 et M 28/1.

Bougies autorisées :

AC	BOSCH	EYQUEM	MARELLI	SEV	CHAMPION	FIRESTONE
42 F	W 225 T 1	755	CW 8 NBT	34 S	L 82	F 32 P

Graissage :

Capacité carter-moteur :	2,4 litres (après vidange)
	2,7 litres (après vidange et échange cartouche)
Différence entre mini et maxi de la jauge :	0,5 litre
Vidange de l'huile :	Tous les 7500 km
Echange de la cartouche :	Tous les 15000 km.

II - EMBRAYAGE

Identique à celui de la Dyane 6 à embrayage mécanique.

III - BOITE DE VITESSES.

Combinaison des vitesses	Rapports de la boîte de vitesses	Couple	Démultiplication totale	Vitesses à 1000 tr/mn en km/h *
1	0,174	8/31	0,045	4,94
2	0,341		0,088	9,70
3	0,520		0,134	14,80
4	0,741		0,191	21,09
M.AR	0,174		0,045	4,94

* Ces vitesses sont calculées pour un véhicule équipé de pneumatiques 135 SR 15 ZX (montés d'origine).

Montes possibles : 135 SR 15 X
135 SR 15 X (M + S)
145-15 X
145-15 X (M + S)

Contenance en huile de la boîte de vitesses : 0,9 litre.

IV - TRANSMISSIONS

Les transmissions sont équipées de joints homocinétiques à billes.

V - FREINS

L'alimentation des freins est du type Dyane soit :

- Alimentation séparée des freins avant et arrière

Les caractéristiques mécaniques et hydrauliques sont identiques à celles de la Dyane (décrites dans la Note Technique n° 191 A) à l'exception du cylindre de roue arrière de diamètre intérieur 17,5 mm au lieu de 16 mm.

RAPPEL Liquide de frein utilisé : LHM

Une lampe témoin au tableau de bord permet de détecter une diminution trop importante du niveau de liquide de frein.

VI - SUSPENSION

La suspension est du type *sans* interaction.

Les éléments, pots de suspension, tirants, amortisseurs arrière sont spécifiques AYU.

Réglage des hauteurs

(Mode opératoire : voir Opération A. 430-0 du MAN 008541).

- hauteur avant : 212 ± 5 mm
- hauteur arrière : 317 ± 5 mm

VII - DIRECTION

La direction est identique à celle équipant les modèles Dyane. En conséquence les réglages de l'essieu avant sont :

- | | | | |
|----------------|--|---|----------------------|
| - parallélisme | : 1 à 3 mm d'ouverture | } | <i>non réglables</i> |
| - braquage | : 34 à 35° | | |
| - carrossage | : $1^{\circ} \begin{matrix} + 45' \\ - 25' \end{matrix}$ | | |
| - chasse | : 15° | | |

ϕ de braquage (entre murs) : 11,44 mm
(entre trottoirs) : 11,20 mm

CARROSSERIE

Principales modifications par rapport au véhicule AK 400 :

- Amélioration du CX
- Volume de chargement augmenté de 66 dm³
- Réglage des sièges par glissières avec recul du siège augmenté de 10 cm.
- Glaces de porte descendantes.
- Ceintures à enrouleur, de série.
- Climatisation type Dyane.

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTÈLE
DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Il est rappelé que les véhicules neufs, avant d'être livrés à la clientèle, doivent faire l'objet d'une préparation à la route.

Dans les pages suivantes sont regroupées toutes les opérations qui doivent être effectuées obligatoirement.

T.S.V.P.

NOTE TECHNIQUE

N° 78 - 195 A

Le 7 Février 1978

Cette note concerne :
L'ATELIER
LE MAGASIN
LA STATION SERVICE

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

FOURGONNETTE

ACADIANE

(AY série CD)

PREPARATION
DES
VEHICULES NEUFS

TRAVAUX A EXECUTER

I - CONTROLES SOUS CAPOT

Vérifier :

- le niveau d'huile moteur,
- le niveau du liquide de freins (LHM),
- le niveau du lave-glace,
- le niveau de l'électrolyte et le serrage des cosses de la batterie,
- le réglage du crochet de sécurité du capot-moteur,
- le réglage et le fonctionnement de la tirette de starter,
- la présence de la roue de secours,
- la présence de l'outillage (cric et manivelle).

II - CONTROLES DE L'EXTERIEUR

Vérifier :

- le serrage des roues,
- la dimension et la pression de gonflage des cinq pneumatiques.

Vérifier le fonctionnement :

- des feux arrière,
- des feux de position et de l'éclairage de plaque,
- des feux de croisement,
- des feux de route,
- des stops,
- du signal de détresse.

III - CONTROLES DANS LE VEHICULE - (Protéger les sièges par des housses)

S'assurer que les clés proposées correspondent aux différentes serrures du véhicule.

Vérifier le fonctionnement :

- de l'antivol (trois fonctions),
- des ceintures de sécurité,
- du frein de secours (verrouillage),
- des glissières de siège,
- des lève-glaces.

a) Mettre le contact :

Le témoin de pression d'huile moteur doit s'allumer.

b) Mettre le moteur en marche :

Le témoin de pression d'huile moteur doit s'éteindre.

c) Contrôler le fonctionnement :

- de l'indicateur de direction (répéteur optique et sonore),
- de l'avertisseur sonore,
- de la commande d'essuie-glace et de lave-glace,
- de l'éclairage du tableau de bord,
- de l'éclairage intérieur (interrupteurs de plafonnier),
- du voyant du niveau de liquide de freins,
- du voyant des feux de détresse.

d) Arrêter le moteur.

IV - MISE A HAUTEUR DU VEHICULE

Se conformer à la gamme ci-jointe

Si toutefois un doute subsistait quant au bon réglage des hauteurs, se référer à la gamme A. 436-0 du MAN 008541 en prenant pour valeur :

Hauteur avant : 212 ± 5 mm

Hauteur arrière : 317 ± 5 mm

V - ESSAI SUR ROUTE

Vérifier le fonctionnement :

- du compteur de vitesse, du totalisateur,
- de la jauge de carburant, de l'indicateur de charge.
- des commandes de chauffage et de répartition d'air chaud.

Au retour d'essai, contrôler :

- le dessous du véhicule sur élévateur,
- le niveau d'huile de boîte de vitesses.

VI - PREPARATION

- Lavage du véhicule.
- Pose des plaques minéralogiques.

VII - LIVRAISON

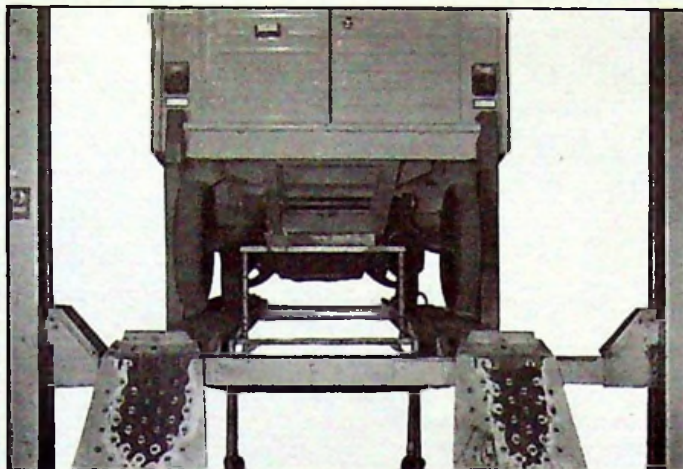
- Dépoussiérage du véhicule
- Présentation au client :
 - Faire constater le niveau d'huile moteur, de liquide de freins et de lave-glace.
 - Faire constater la présence de la roue de secours, de l'outillage, de l'écran de calandre et, le cas échéant, des options.
 - Attirer l'attention sur le réglage des phares.
 - Remettre et expliquer le Guide d'entretien, la notice d'emploi et la brochure réseau.
 - Mise en main du véhicule.

MISE A HAUTEUR DU VEHICULE
(Préparation véhicule neuf)

Complément à Note Technique
n° 78-195 A du 7 Février 1978

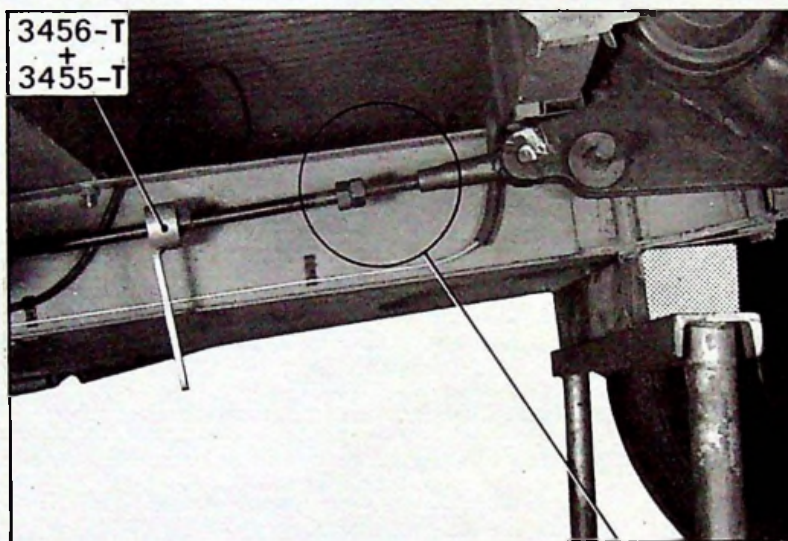
1. Placer le véhicule sur un pont élévateur.
2. Monter le pont élévateur, caler l'arrière du véhicule puis descendre le pont élévateur de façon à rendre le véhicule roues arrière pendantes.

78-59

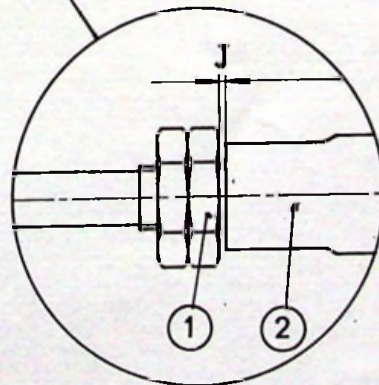


3. Opération sur les tirants de suspension.

78-58



Visser les tirants **ARRIERE DROIT ET GAUCHE** en utilisant les outils MR. 3456-T et 3455-T jusqu'à ce que l'écrou (1) soit au contact de la chape (2), puis desserrer de 1/6 de tour*.



4. Replacer le véhicule sur ses roues.
Dans ces conditions, les hauteurs AV et AR du véhicule sont correctes.

* Cette dernière opération a pour but d'éviter le contact entre l'écrou et la chape, tout en laissant un jeu « J » inférieur à 1 mm.

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Les opérations citées doivent être exécutées gratuitement entre 1000 et 1500 km.

Seules les fournitures :

- d'huiles neuves en remplacement des huiles de vidange du moteur et de la boîte de vitesses,
 - d'une cartouche filtrante d'huile moteur,
- seront facturées au client.

Les vérifications et les mises au point éventuelles qui en résultent sont indispensables pour que les clients aient toute satisfaction de leur véhicule.

NOTA : Si vous utilisez cette note ou une photocopie de celle-ci, comme gamme de travail, nous vous conseillons de la protéger en utilisant les pochettes en plastique vendues par le Département des Pièces de Rechange sous la référence N° 603.

T.S.V.P.

NOTE TECHNIQUE

N° 78-196 A

Le 7 Février 1978

Cette note concerne :
L'ATELIER
LE MAGASIN
LA STATION SERVICE

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

FOURGONNETTE

ACADIANE

(AY série CD)

TRAVAUX A EXECUTER

A LA REVISION

DES 1000 KM

OPERATIONS

MODE OPERATOIRE

1°) Régler les culbuteurs (à FROID)	Régler une soupape lorsque la soupape correspondante du cylindre opposé est à pleine ouverture : Admission : 0,20 mm Echappement : 0,20 mm								
2°) Vérifier l'écartement des contacts (angle de came) et le calage de l'allumeur.	Ecartement des contacts : 0,40 à 0,45 mm Angle de came : 109° ± 3° Rapport DWELL : 60 % ± 3%								
3°) Resserrer les tubulures d'admission et d'échappement et les colliers d'échappement.	Serrer les écrous à 1,5 daNm								
4°) Vérifier et régler, s'il y a lieu, la garantie d'embrayage.	Garde à la pédale : 20 à 25 mm								
5°) Resserrer les fixations des entraîneurs de transmission	Couple de serrage : 5 daNm								
6°) Vérifier et régler, s'il y a lieu, la course de la poignée de frein à main.	Tirette au 3ème cran, les roues doivent commencer à serrer Tirette au 5ème cran, les roues doivent être bloquées.								
7°) Vérifier et rétablir, s'il y a lieu, la pression des pneus.	<table border="1"> <thead> <tr> <th>PNEUS</th> <th>AVANT</th> <th>ARRIERE</th> <th>ROUE DE SECOURS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>135 SR 15 ZX</td> <td>1,4 bar</td> <td>2 bars</td> <td>2,2 bars</td> </tr> </tbody> </table>	PNEUS	AVANT	ARRIERE	ROUE DE SECOURS	135 SR 15 ZX	1,4 bar	2 bars	2,2 bars
PNEUS	AVANT	ARRIERE	ROUE DE SECOURS						
135 SR 15 ZX	1,4 bar	2 bars	2,2 bars						

ESSAI

Après exécution des travaux ci-dessus et ceux qui auraient pu être demandés par le client, effectuer un essai sur route pour juger du bon fonctionnement du véhicule, puis remédier, si nécessaire, aux anomalies constatées. Au retour d'essai :

8°) Régler le ralenti.	REGIME DE RALENTI	TENEUR	
		CO	CO ²
	800 + $\frac{50}{0}$ tr/mn	0,8 à 1,6 %	9 % mini

- 9°) Vérifier l'étanchéité du circuit de freinage et de l'ensemble moteur-boîte de vitesses.
- 10°) Vérifier le fonctionnement de la commande d'accélérateur. Ouverture complète du papillon (moteur arrêté).

STATION SERVICE

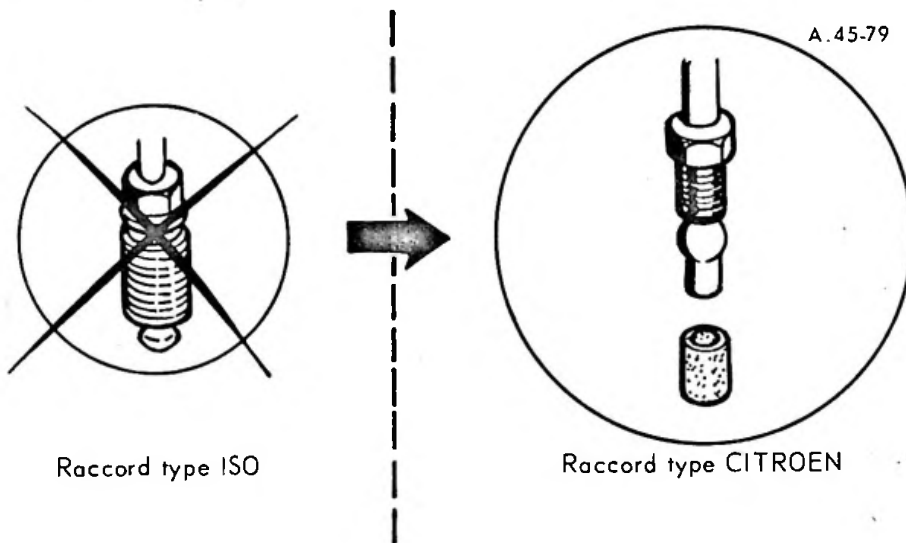
11°) Graisser les axes de pivot, les couteaux de bras de suspension et les mâchoires à coulisse de transmission	Graisse TOTAL MULTIS.	
12°) Vérifier et régler, s'il y a lieu, les hauteurs sous plate-forme.	Véhicule sur élévateur	Hauteur avant : 212 ± 5 mm
		Hauteur arrière : 317 ± 5 mm
13°) Vidanger le carter d'huile moteur	Les hauteurs doivent être mesurées à l'avant et à l'arrière entre le plan d'appui des roues et le dessous de la plate-forme entre les deux vis de fixation des traverses.	
14°) Remplacer la cartouche filtrante d'huile moteur		
15°) Vidanger la boîte de vitesses	Instructions de montage inscrites sur la cartouche	
16°) Faire le plein d'huile de la boîte de vitesses	TOTAL EP 80 - Contenance : 0,9 litre	
17°) Faire le plein d'huile moteur	TOTAL Altigrade 20 W 40 ou TOTAL GTS 20 W 50 - Contenance : 2,4 litres	
18°) Vérifier et établir, s'il y a lieu, le niveau de lave-glace		
19°) Vérifier et établir, s'il y a lieu, le niveau du liquide de frein	Liquide TOTAL LHM.	

- 20°) Vérifier le serrage des bornes: batterie, démarreur et alternateur
- 21°) Vérifier le réglage des phares
- 22°) Vérifier le fonctionnement de tous les récepteurs électriques et témoins
- 23°) Vérifier et établir le niveau de l'électrolyte de la batterie.

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

A partir de Juin 1978, les tubes de frein à raccords de type ISO sont progressivement remplacés par des tubes de frein de même diamètre à raccords de type CITROËN.



CETTE MODIFICATION EST APPLIQUEE :

- Uniquement sur le circuit de freinage AVANT pour les véhicules munis d'un DOUBLE circuit de freinage.
- Sur les circuits de freinage AVANT et ARRIERE pour les véhicules munis d'un SIMPLE circuit de freinage.

LES VEHICULES CONCERNES SONT :

- DYANE : Freins à disques double circuit de freinage (Tous pays sauf ALLEMAGNE - AUTRICHE - DANEMARK - FINLANDE).
- DYANE : Freins à disques simple circuit de freinage (ALLEMAGNE - AUTRICHE - DANEMARK - FINLANDE).
- DYANE : Freins à disques (DIRECTION A DROITE) simple et double circuit de freinage.
- MEHARI : Freins à disques double circuit de freinage (Tous Pays).
- ACADIANE : Freins à disques double circuit de freinage (Tous Pays).

T.S.V.P.

NOTE TECHNIQUE

N° 78 - 197 A

Le 17 Juillet 1978

Cette note concerne :

L'ATELIER
LE MAGASIN

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

DYANE
MEHARI
ACADIANE

Tous Types

FREINS A DISQUES

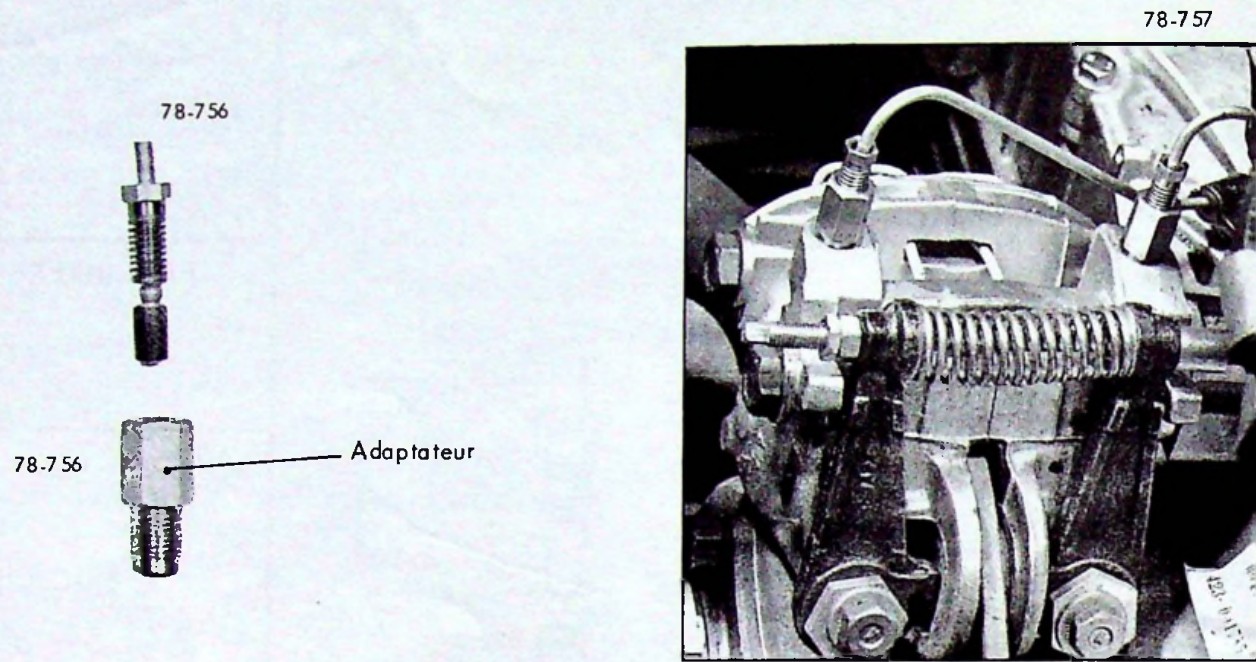
FREINAGE

Modifications

I - REALISATION DE LA MODIFICATION : DEUX POSSIBILITES

Première possibilité :

- Seuls les tubes de frein sont modifiés : Le montage d'adaptateurs permet de fixer ces tubes à raccord de type CITROEN sur les éléments hydrauliques prévus pour raccord de type ISO.



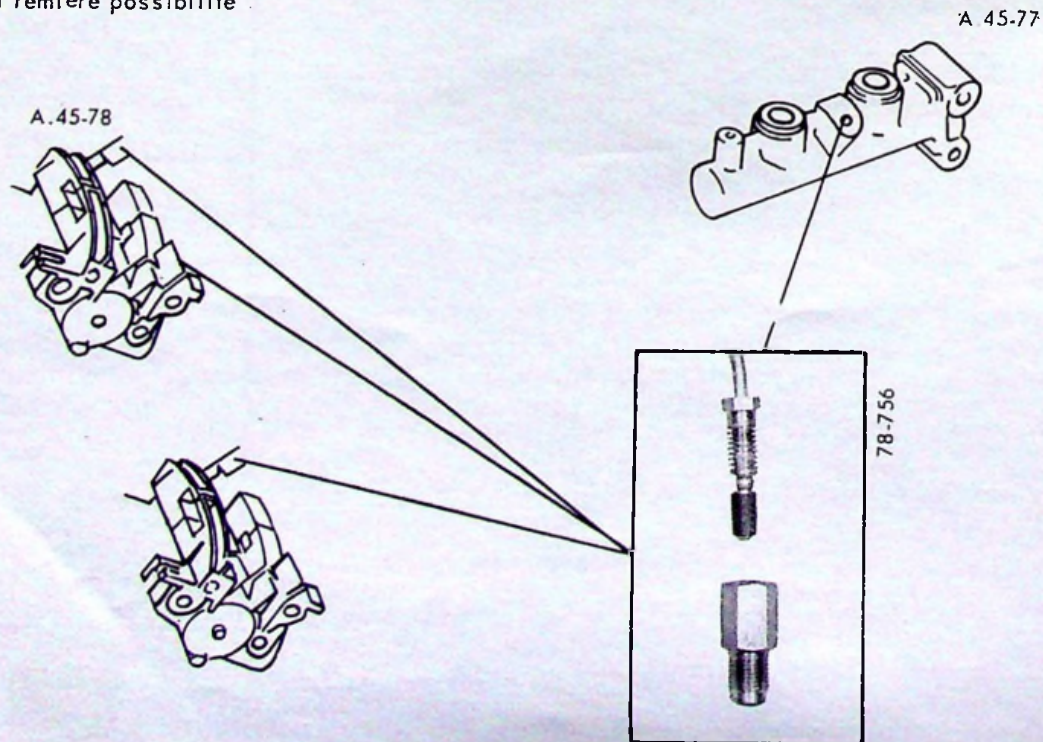
Deuxième possibilité :

- Les tubes de frein et les logements de raccords sur les éléments hydrauliques sont modifiés : Dans ce cas, la liaison entre les nouveaux tubes de frein et les organes hydrauliques est DIRECTE. (L'ADAPTATEUR N'EST PAS UTILISE).

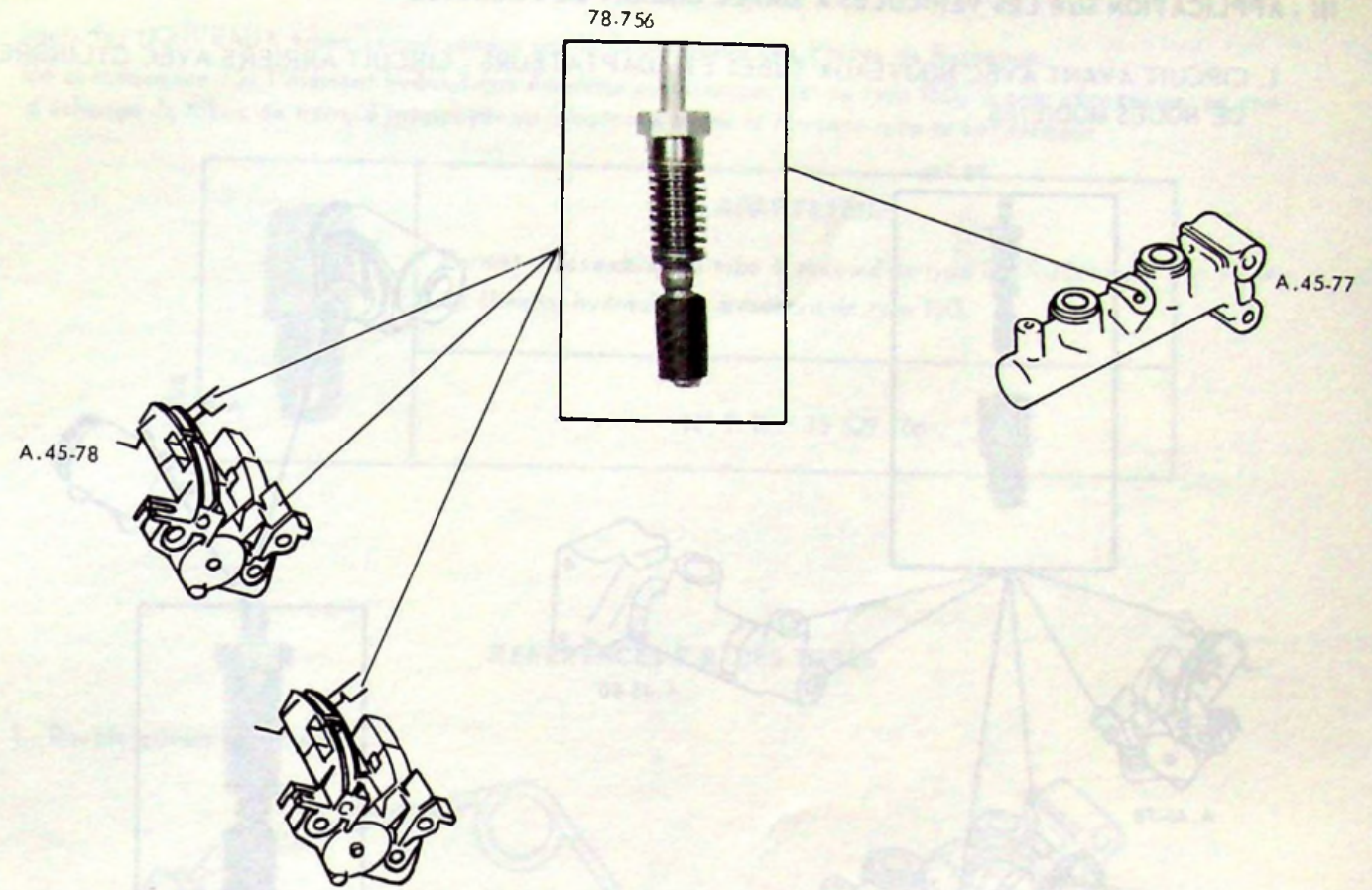
II - APPLICATION SUR LES VEHICULES A DOUBLE CIRCUIT DE FREINAGE

1. CIRCUIT AVANT

a) Première possibilité :

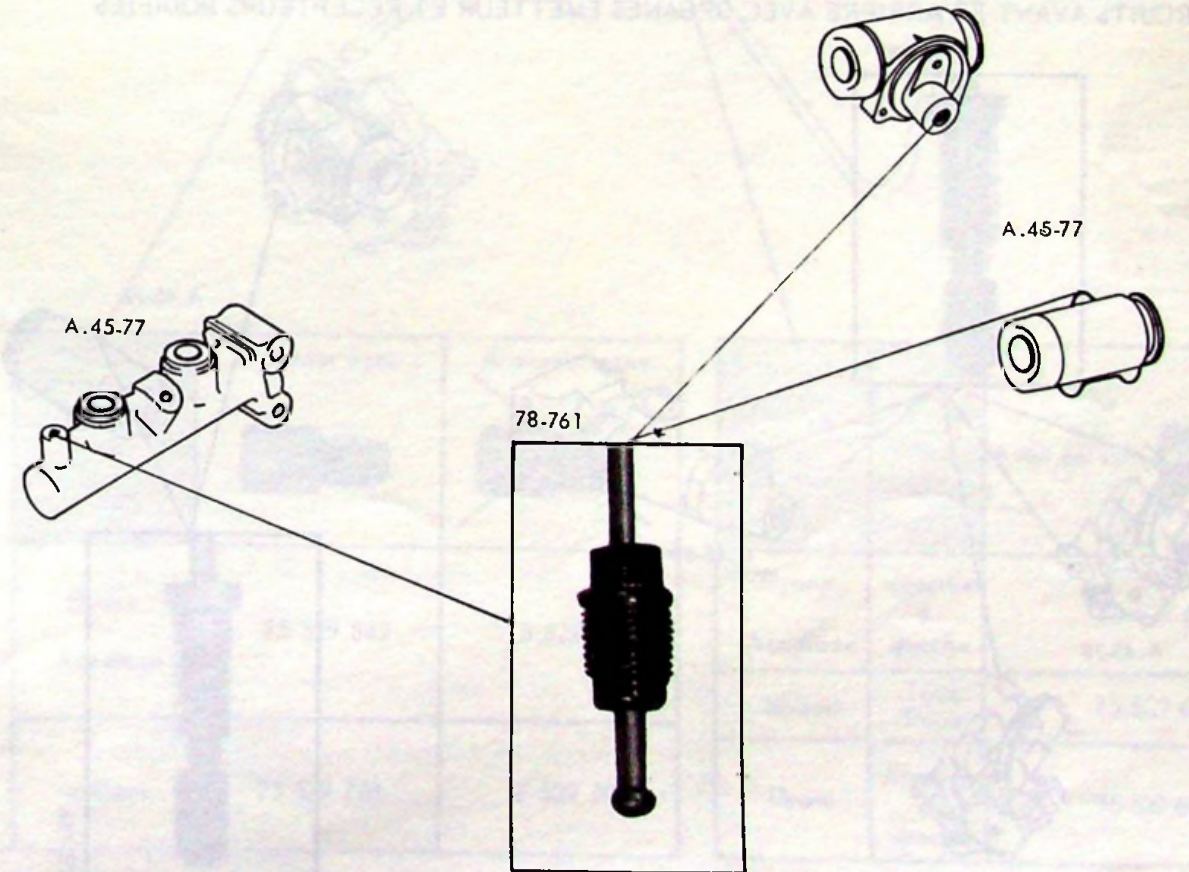


b) Deuxième possibilité :



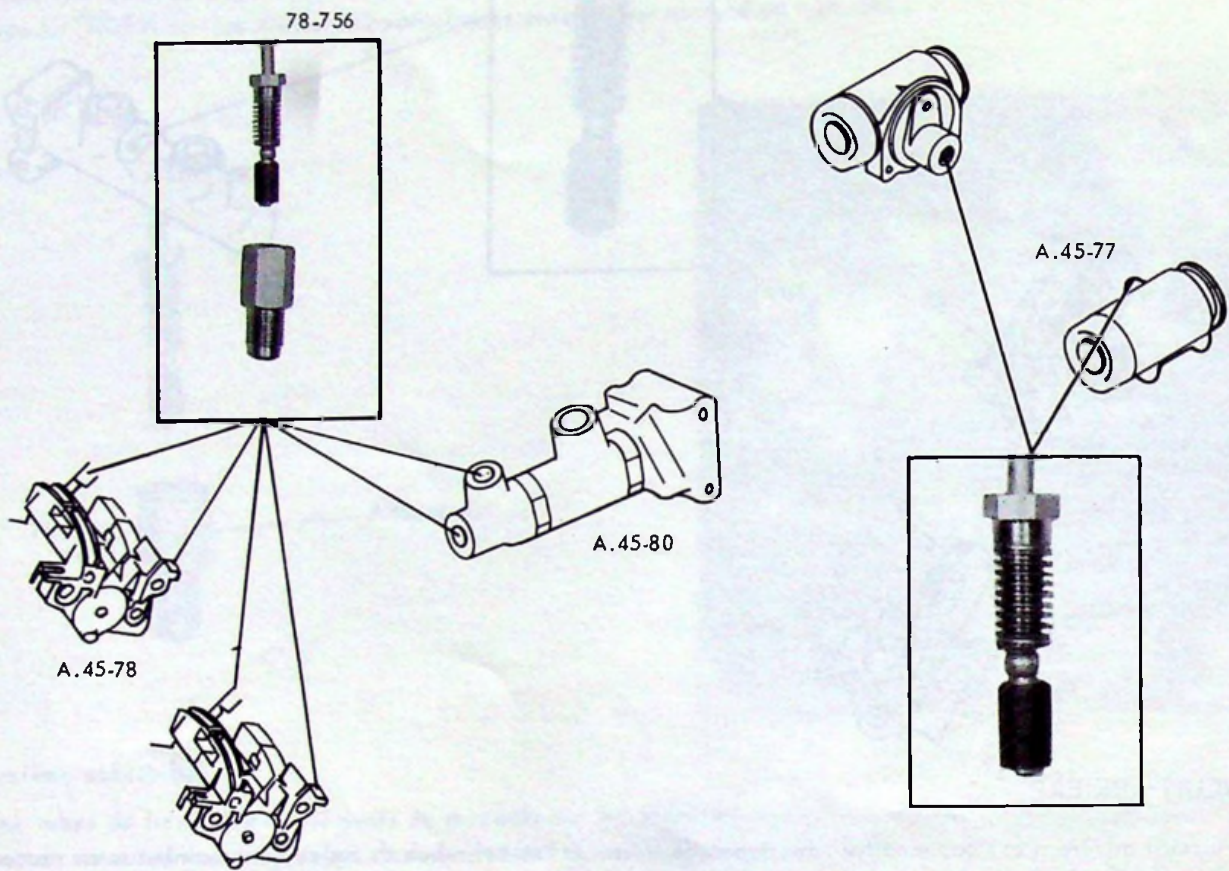
2. CIRCUIT ARRIERE

Le circuit arrière n'est pas modifié : les tubes de frein et les cylindres de roues sont maintenus en raccords de type ISO.

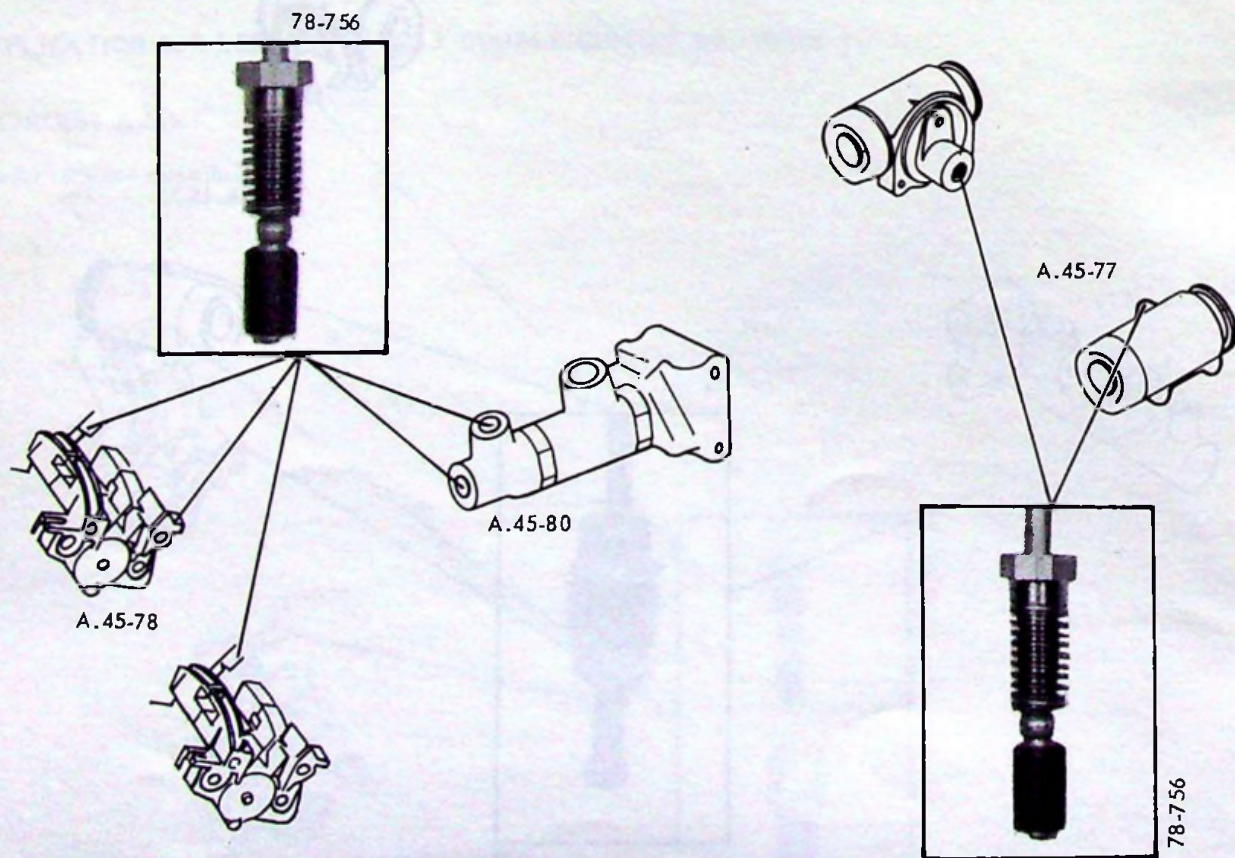


III - APPLICATION SUR LES VEHICULES A SIMPLE CIRCUIT DE FREINAGE

1. CIRCUIT AVANT AVEC NOUVEAUX TUBES ET ADAPTATEURS - CIRCUIT ARRIERE AVEC CYLINDRES DE ROUES MODIFIES




2. CIRCUITS AVANT ET ARRIERE AVEC ORGANES EMETTEUR ET RECEPTEURS MODIFIES



PIECES DE RECHANGE

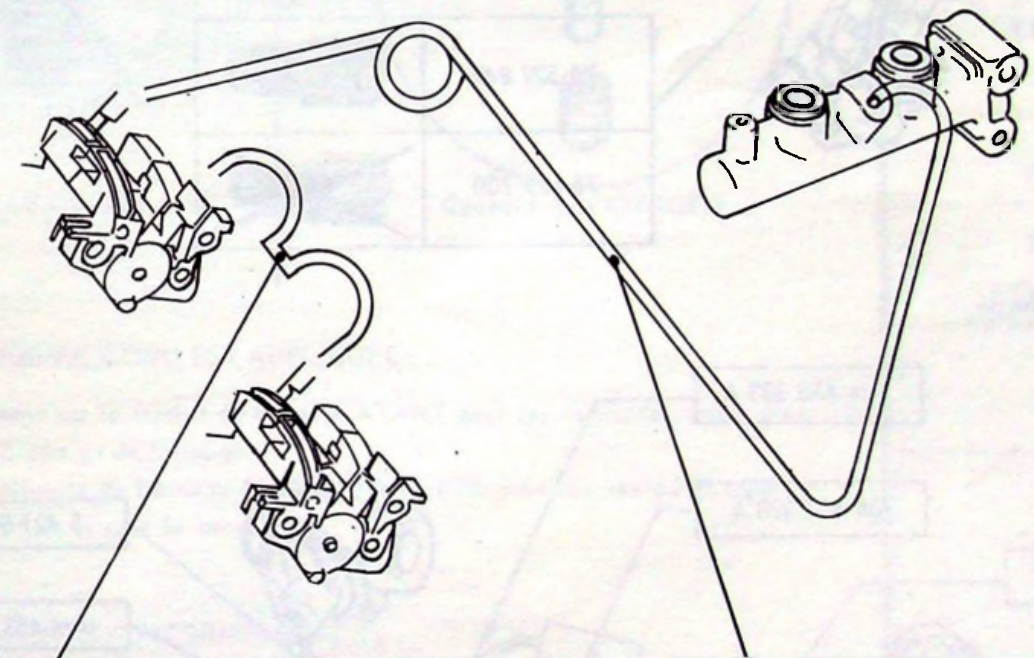
Seuls les NOUVEAUX tubes seront vendus par le Département des Pièces de Rechange.






En conséquence : Si l'élément hydraulique émetteur ou récepteur est du type ISO, il sera nécessaire, en cas d'échange de tubes de frein, d'interposer un adaptateur entre le nouveau tube et cet élément.

 78-728	ADAPTATEUR Permet d'assembler un tube à raccord de type CITROEN sur un élément hydraulique à raccord de type ISO.
	N° P.R. : 75 529 706

REFERENCES P.R. DES TUBES

I - Double circuit de freinage.

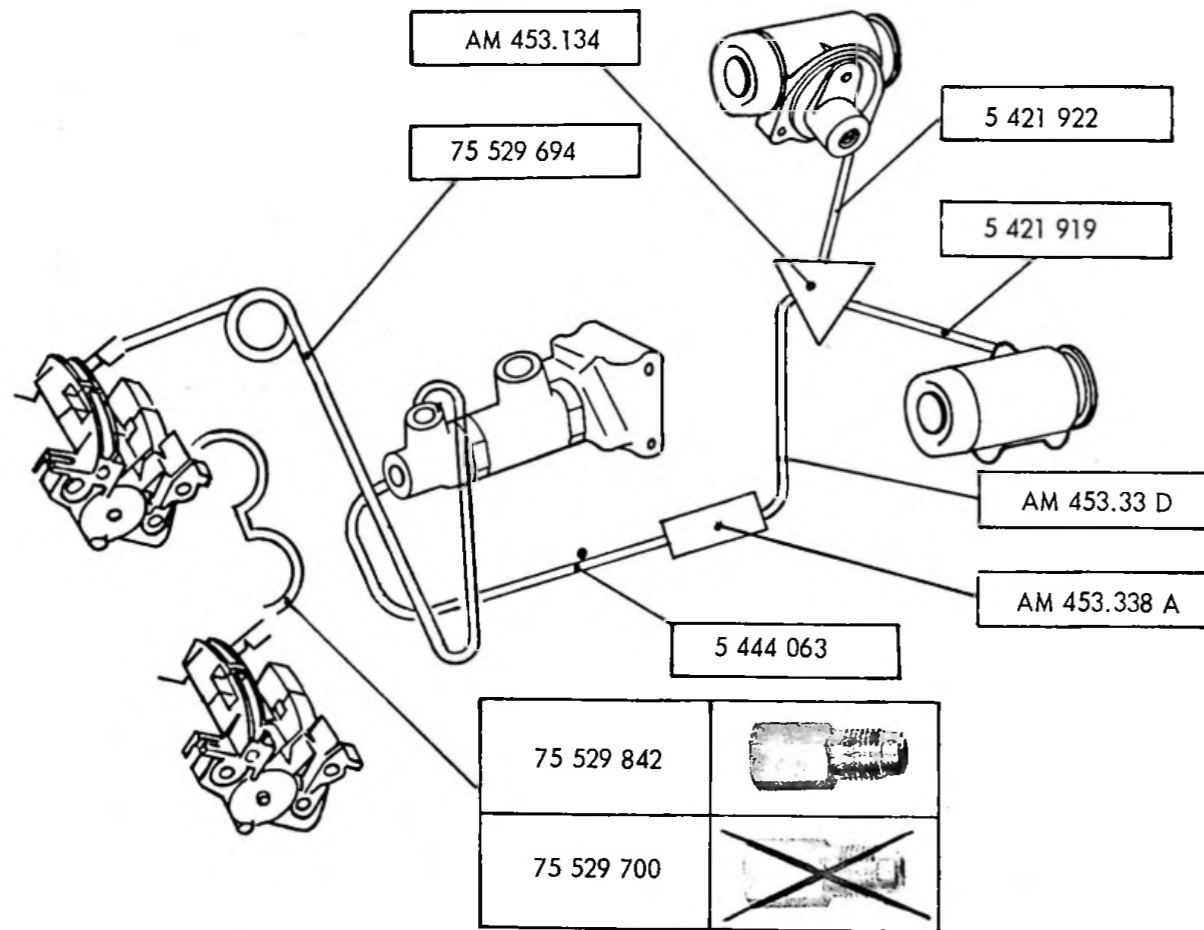


Tous Pays	A monter avec		A monter sans		Avec ou sans	
						
Dyane Acadiane	75 529 842	75 529 700			Dyane direction à gauche Acadiane	75 529 692
Méhari	75 529 701	7 529 700 *			Méhari Tous Pays	75 529 698
					Dyane direction à droite	75 529 696

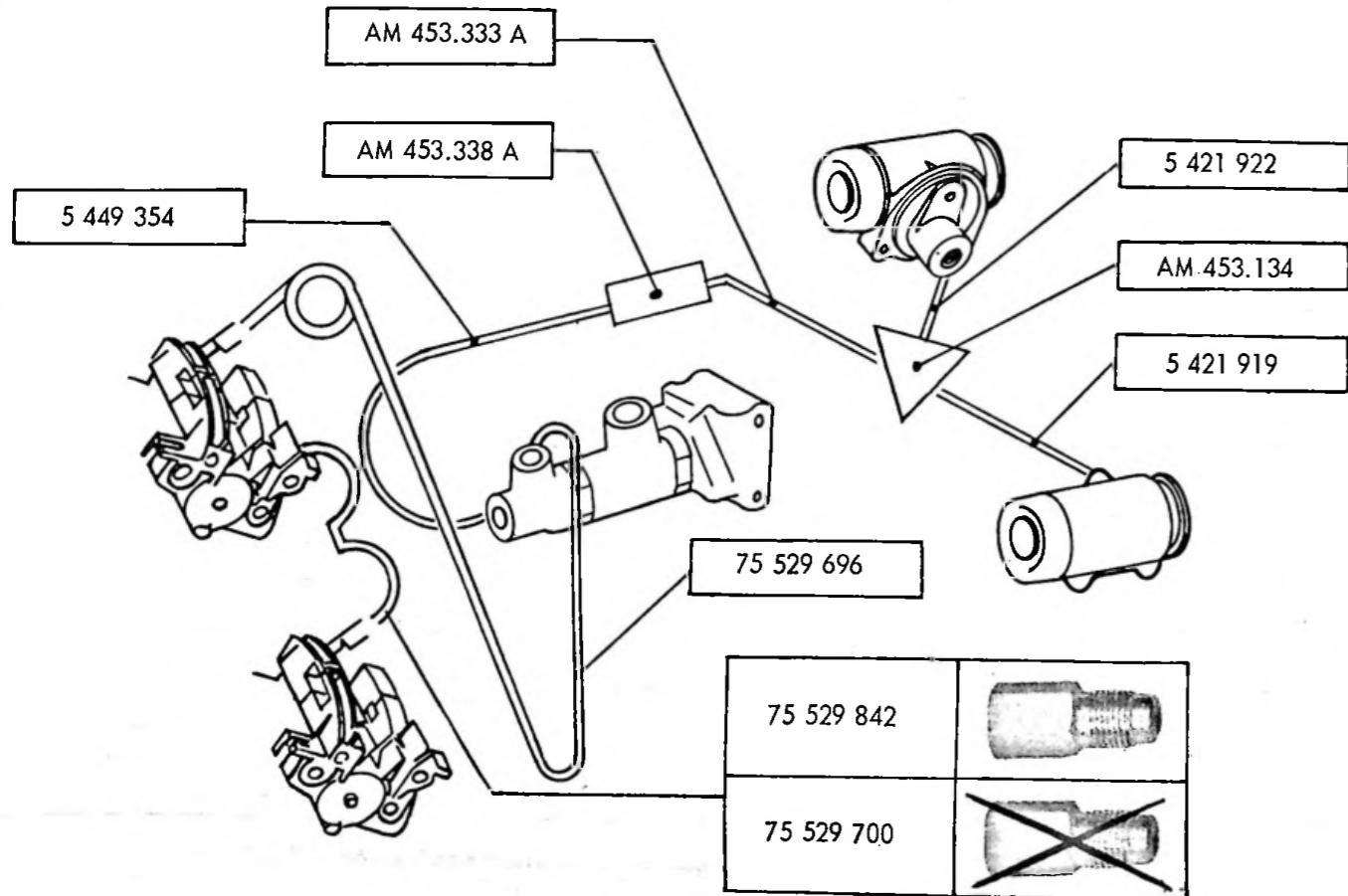
* Ce montage n'est possible qu'associé à la commande de carburateur à câble (NT 200 A).

II - Simple circuit de freinage

● Direction à gauche



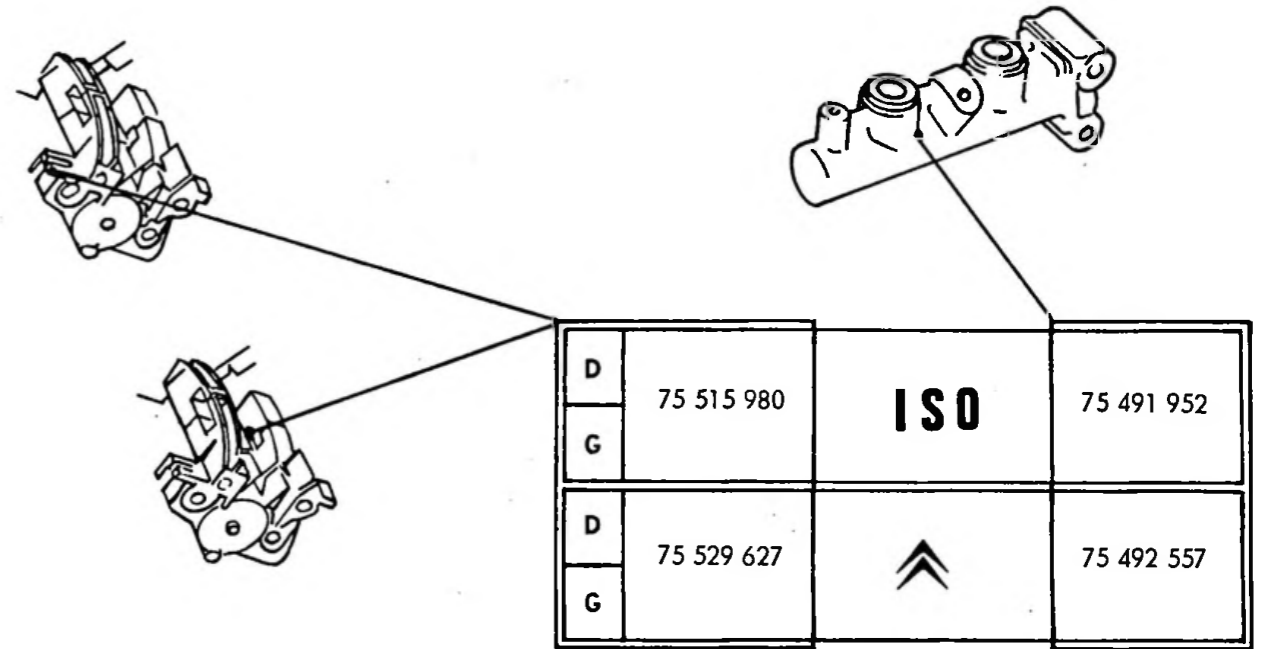
● Direction à droite



REFERENCES P.R. DES ELEMENTS HYDRAULIQUES

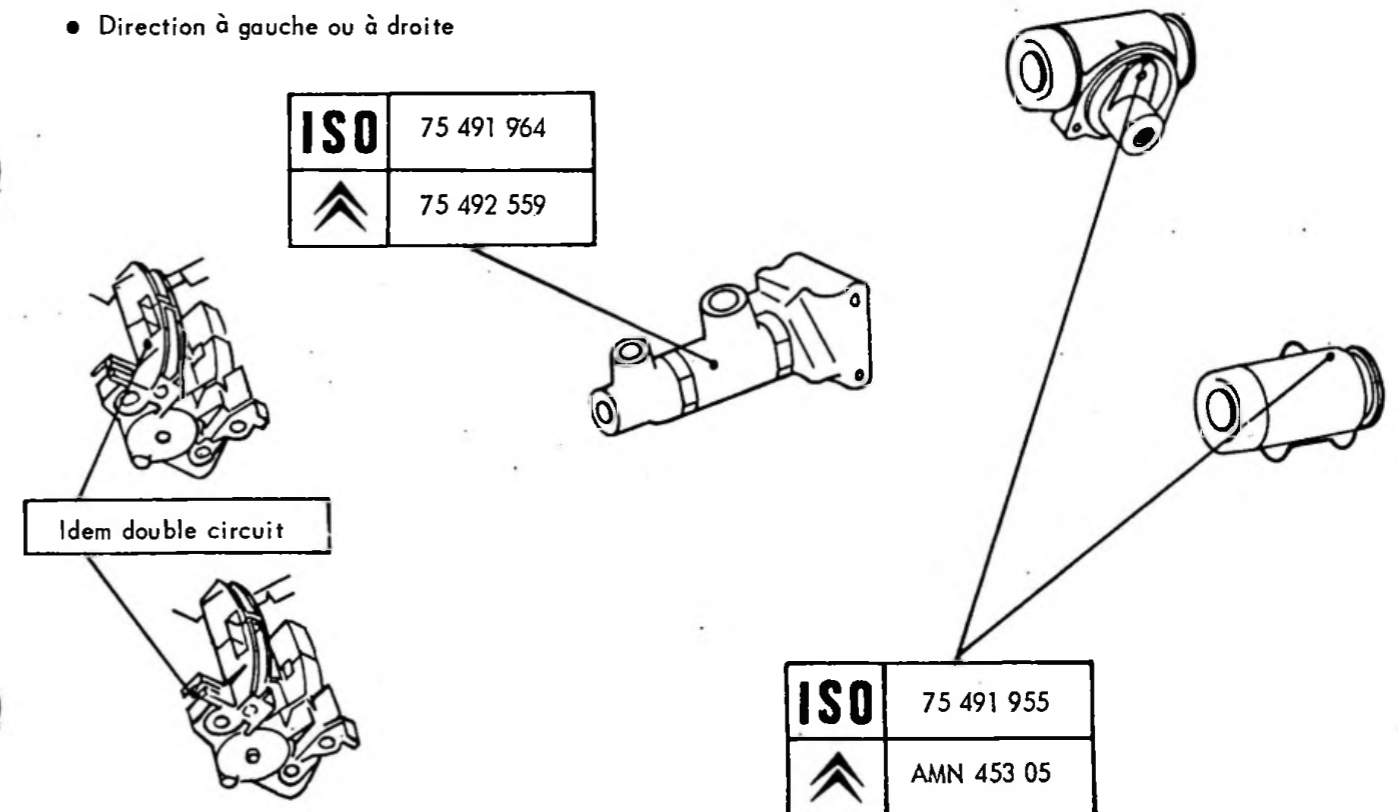
I - Double circuit de freinage

● Direction à gauche ou, à droite



II - Simple circuit de freinage

● Direction à gauche ou à droite



CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTÈLE
DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

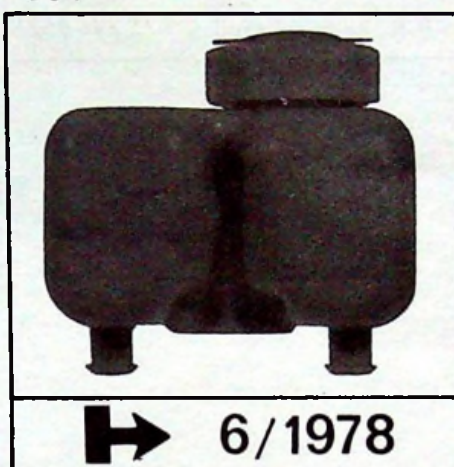
Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Depuis Juin 1978, l'alimentation du maître-cylindre de la Méhari est modifiée.
Le BOCAL TANDEM - type Dyane - remplace les deux bocaux en verre.

78-811



78-812



Cette transformation entraîne les modifications suivantes :

- Création d'un support ① de conduit de chauffage gauche ②
- Allongement du conduit de chauffage gauche ②

78-896



T.S.V.P.

NOTE TECHNIQUE

N° 78 - 198 A

Le 29 Juin 1978

Cette note concerne :

L'ATELIER

LE MAGASIN

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

MEHARI

à

FREINS A DISQUES

FREINAGE

Alimentation du maître-cylindre

REPARATION

Il est possible, en réparation, d'adopter ce système d'alimentation - Pour cela :

- *Partie mécanique*

- Déposer les deux bocaux en verre et leur support,
- Clipser le bocal tandem.

- *Partie électrique*

- Isoler l'UNE des deux alimentations électriques de l'ancien système NIVOCODE,
- Connecter l'AUTRE au bouchon du bocal tandem.

N° P.R. du bocal tandem : 75 491 952

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTÈLE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

MODELES 79

Quatre principales modifications

~~2CV 4*~~

2CV Spécial



435 cm³

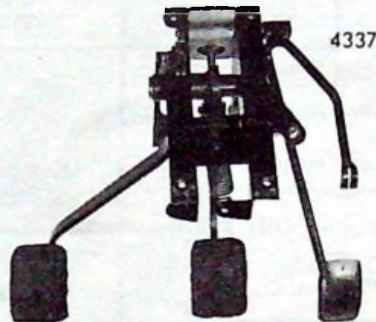
FRANCE



602 cm³

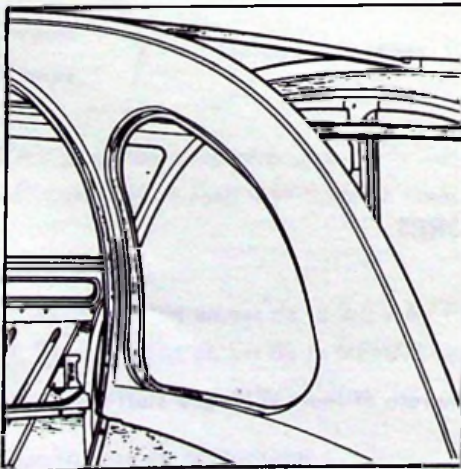
Tous Pays
sauf FRANCE

2CV6 FRANCE
Méhari



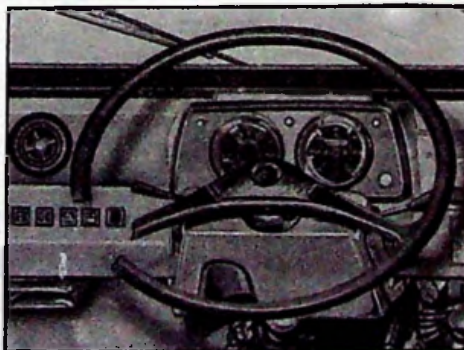
2CV Spécial

A 80-74



Méhari

78-915



*Sauf Italie

T.S.V.P.

NOTE TECHNIQUE

N° 78 - 199 A

Le 21 Août 1978

Cette note concerne :

L'ATELIER
LE MAGASIN
LA STATION SERVICE

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

A

Tous Types

ANNEE MODELE 1979

Modifications

A partir de Juillet 78, les véhicules commercialisés de la gamme A sont :

VEHICULES	Moteur 435 cm ³	Moteur 602 cm ³			
	24 CV	26 CV	29 CV	31 CV	32 CV
2 CV Spécial (France) 2 CV 4 (Italie)	AYA 2 24 CV DIN à 6750 tr/mn 2,9 m.kg DIN à 4500 tr/mn				
2 CV 6 et 2 CV Spécial (Export *)		AK 2 26 CV DIN à 5500 tr/mn 4 m.kg DIN à 3500 tr/mn			
2 CV 6 (France) 2 CV 6 et 2 CV Spécial (Export **) MEHARI			A 06/635 29 CV DIN à 5750 tr/mn 4 m.kg DIN à 3500 tr/mn		
ACADIANE				AM 2 A 31 CV DIN à 5750 tr/mn 4,2 m.kg DIN à 3500 tr/mn	
DYANE				AM 2 32 CV DIN à 5750 tr/mn 4,2 m.kg DIN à 4000 tr/mn	

Plaque moteur
—
Puissance DIN
—
Couple DIN

24 CV = 17,7 kw 26 CV = 19,1 kw 29 CV = 21,3 kw 31 CV = 22,8 kw 32 CV = 23,6 kw

Export * : Allemagne de l'Ouest - Autriche - Belgique - Grande-Bretagne - Suisse

Export ** : Danemark - Finlande - Irlande - Norvège - Pays-Bas.

MOTEUR

La MEHARI et la 2 CV 6 (FRANCE) reçoivent un carburateur DOUBLE CORPS.

2 CV 6 - Méhari embrayage mécanique : SOLEX 26/35 repère 197

2 CV 6 embrayage centrifuge : SOLEX 26/35 repère 198

Ces carburateurs équipent déjà les véhicules DYANE. Leur description complète et leurs réglages sont donnés dans la Note d'information N° 79 T.T.

Ce montage entraîne une augmentation de la puissance moteur (voir tableau ci-dessus) et implique également la création d'une plaque moteur : A 06/635.

La carburation, selon les types peut donc se résumer ainsi :

VEHICULES	Moteur 435 cm ³	Moteur 602 cm ³			
	24 CV	26 CV	29 CV	31 CV	32 CV
2 CV Spécial (France) 2 CV 4 (Italie)	8,5 Simple corps (PA)				
2 CV 6 et 2 CV Spécial (Export *)		8,5 Simple corps (PA)			
2 CV 6 (France) 2 CV 6 et 2 CV Spécial (Export **) MEHARI			8,5 Double corps (PA)		
ACADIANE				8,5 Double corps (AP)	
DYANE					9 Double corps (AP)

Taux de compression
—
Carburateur
—
Alimentation en air
← PA
AP

SOLEX 34 PICS 10 Rep.191
SOLEX 34 PCIS 10 Rep.192

SOLEX 26 x 35 CSIC Rep.197

SOLEX 34 PICS 10 Rep.193
SOLEX 34 PCIS 10 Rep.194

SOLEX 26 x 35 CSIC Rep.197
SOLEX 26 x 35 SCIC Rep.198

Export * } Voir tableau précédent
Export ** }

SOLEX 26 x 35 CSIC Rep.197
SOLEX 26 x 35 SCIC Rep.198

PA : pression atmosphérique

AP : air pulsé - l'air admis par le carburateur est pulsé par le ventilateur du moteur.

Filtre à air :

- L'alimentation en air de la 2 CV 6 (FRANCE) se fait par l'intermédiaire d'un filtre à air en plastique.
- L'alimentation en air de la MEHARI se fait également par un filtre à air en plastique mais de caractéristique PO (poussière) reconnaissable par la présence d'un écrou à oreille sur le couvercle.

Commandes de carburateur :

Simple corps ↔ commande de carburateur à tringle ↔ pédale d'accélérateur avec articulation sur plancher de pédale

Double corps ↔ commande de carburateur à câble type DYANE ↔ pédale d'accélérateur du type suspendu (photo page 1)

Le montage du pédalier suspendu entraîne la disposition suivante pour les Pièces de Rechange :

Les caisses livrées par les Pièces de Rechange sont conformes aux modèles 79, donc **SANS** articulation de pédale d'accélérateur. Une plaquette articulation spécifique P.R. a été créé et devra être fixée au moyen de trois rivets POP sur le plancher de pédale comportant trois trous de positionnement.

AMENAGEMENTS INTERIEURS

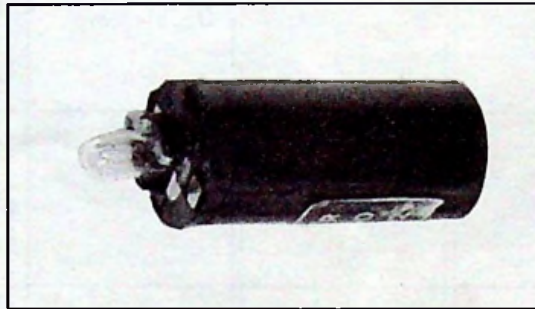
- **Tableau de bord :**

La MEHARI reçoit un nouveau tableau de bord - type LN.

Ce tableau permet l'implantation d'un circuit imprimé et utilise un branchement par connecteurs.

Le voltmètre thermique est remplacé par un témoin de charge électronique qui est verrouillé sur le circuit imprimé par une prise baïonnette.

78-1043



Son allumage indique un excès ou une insuffisance de charge.

Son non-allumage, moteur arrêté et contact mis, est normal si la batterie est bien chargée.

La version 2 CV Spécial Export est équipée en série d'un mano-contact de pression d'huile → voyant de pression d'huile mini au tableau de bord.

- **Ceintures aux places arrière :**

Les véhicules 2 CV et DYANE type FRANCE reçoivent de série des ceintures de sécurité ventrales aux places arrière.

NOTA : Depuis Avril 78, pour véhicule FRANCE et Juin 78, pour tous pays (sauf Allemagne de l'Ouest et Grande-Bretagne) les banquettes ARRIERE ont un verrouillage en deux points, au niveau des passages de roue arrière droit et gauche.

- **Garniture de tablier :**

La garniture inférieure du tablier a subi des modifications de découpe en fonction du nouveau passage de l'accélérateur et du déplacement du frein à main.

AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Les 2 CV Spécial, outre les glaces de custode reçoivent des baguettes enjoliveurs sur les portes.

Pour les 2 CV Confort les baguettes enjoliveur agrafées sur les bas de caisse sont remplacées par des enjoliveurs adhésifs de couleur noire.

CITROËN

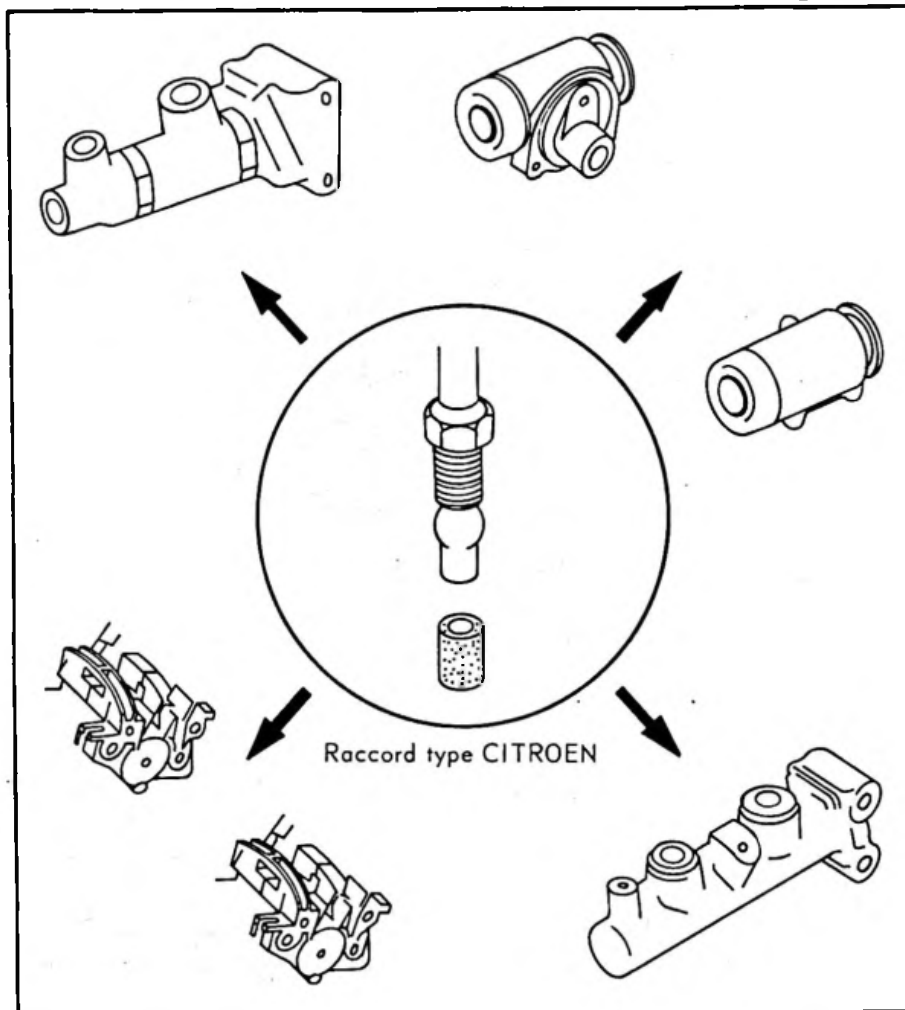
SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTÈLE DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Depuis Août 1978, les tubes de frein des circuits AVANT et ARRIERE des véhicules de la gamme A sont TOUS équipés de raccords du type CITROËN.

A. 45-81



- Cette note fait suite à la Note Technique 197 A qui annonçait la modification pour :
 - le freinage AVANT sur les véhicules DOUBLE circuit de freinage
 - le freinage AVANT et ARRIERE sur les véhicules SIMPLE circuit de freinage.
- Elle indique également la référence des pièces hydrauliques qui correspondent au véhicule à réparer, quel qu'en soit l'équipement.

T.S.V.P.

NOTE TECHNIQUE

N° 78 - 200 A

Le 23 Novembre 1978

Cette note concerne :

L'ATELIER
LE MAGASIN
LA STATION SERVICE

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

DYANE
MEHARI
ACADIANE

Tous Types



FREINS A DISQUE

FREINAGE

Modifications

Référence Pièces de Rechange des tubes de frein selon les types


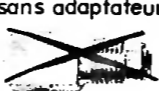
- Le circuit arrière est en raccordement ISO → Monter un tube à raccordement ISO *
- Le circuit arrière est en raccordement ⤴ → Monter un tube à raccordement ⤴ dont le numéro figure ci-dessous.

		Si maître-cylindre	
		ISO	⤴
		Tube à monter sur maître-cylindre avec adaptateur	Tube à monter sur maître-cylindre sans adaptateur
Dyane Double circuit	Tous Pays sauf Pays Bas et D à D		
Acadiane Méhari		AY 453 342 A	
Dyane Acadiane Méhari	Pays-Bas	5 472 299	
Dyane Double circuit	D à D	75 522 849	
Dyane Simple circuit	D à D	5 449 354	
Dyane Simple circuit	D à G	5 444 063	

78-728

A. 45-82

SIMPLE et DOUBLE circuit		Si étrier	
		ISO	⤴
		Tube à monter sur étrier avec adaptateur	Tube à monter sur étrier sans adaptateur
Dyane Acadiane		75 529 842	75 529 700
Méhari		75 529 701	75 529 700 * *

		Si émetteur/récepteur	
		ISO	⤴
		Tube à monter sur élément avec adaptateur	Tube à monter sur élément sans adaptateur
Dyane Double circuit	Direction à gauche		
Acadiane Méhari		75 529 692	
Méhari	Tous Pays	75 529 698	
Dyane Simple et double circuit	Direction à droite	75 529 696	
Dyane Simple circuit	Direction à gauche	75 529 694	

- Le circuit arrière est en raccordement ISO → Monter un raccord ISO *
- Le circuit arrière est en raccordement ⤴ → Monter un raccord ⤴ dont le numéro figure ci-dessous

Tous Types raccord ⤴ AM 453 134

Tous Types raccord ⤴ AM 453 338A

		Si cylindre de roue	
		ISO	⤴
		Tube à monter sur cylindre de roue avec adaptateur	Tube à monter sur cylindre de roue sans adaptateur
SIMPLE et DOUBLE circuit	Dyane Méhari	75 531 950 (repère : bague couleur bleue)	5421 922 ou 75 531 950
	Acadiane	75 531 949 (repère : bague couleur bleue)	5421 919 ou 75 531 949

- Le circuit arrière est en raccordement ISO → Monter un tube à raccord ISO *
- Le circuit arrière est en raccordement ⤴ → Monter un tube dont le numéro figure ci-dessous

SIMPLE et DOUBLE circuit	Dyane	Tous Pays	AM 453 33 D
	Méhari	sauf D à D	
	Acadiane	Tous Pays	75 529 841
	Dyane	D à D	AM 453 333 A

* Cette possibilité ne subsiste que pour les DOUBLE circuit de freinage puisque :

Double circuit de freinage

- Les tubes de frein en raccord ISO du circuit ARRIERE sont toujours vendus au Département des Pièces de Rechange ; seuls les tubes du circuit AVANT ① et ② doivent être IMPERATIVEMENT en raccord ⤴

Simple circuit de freinage

- Les tubes de frein en raccord ISO des circuits AVANT et ARRIERE doivent être impérativement remplacés par des tubes à raccord ⤴. En conséquence, seuls les nouveaux tubes à raccord ⤴ sont vendus au Département des Pièces de Rechange.

Éléments hydrauliques émetteurs et récepteurs (voir page suivante)

* * Ce montage n'est possible qu'associé à la commande de carburateur à câble (NT 199 A).

Référence des éléments hydrauliques

La référence des éléments hydrauliques Emetteurs et Récepteurs est donnée dans la Note Technique 197 A à l'exception des cylindres de roue (double circuit) dont les numéros figurent ci-dessous.

Cylindre de roue/Double circuit	Dyane - Méhari	Acadiane
ISO	75 491 955	75 491 956
⤴	AMN 453 05	AMN 453 032

Exemple d'intervention :

● *Echange d'un étrier :*

- Si le véhicule à réparer possède des étriers ISO.

Il faut commander un étrier ISO et replacer le raccord intermédiaire (adaptateur) sur cet étrier de façon à posséder un montage identique droit et gauche et pouvoir monter un tube à raccordement ⤴.

- Si le véhicule à réparer possède des étriers ⤴

Aucune difficulté : étrier ⤴ , tube à raccord ⤴

● *Echange d'un tube spirale arrière :*

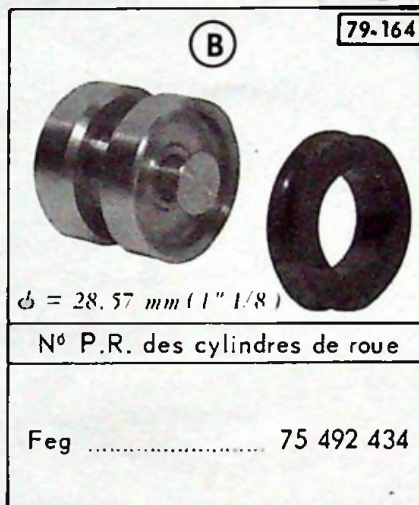
Si le véhicule possède un tube spirale arrière à raccord ISO (Double circuit de freinage), il faut nécessairement commander un tube à raccord ISO, sinon l'échange de tous les éléments allant du maître-cylindre aux cylindres de roue sera nécessaire.

SERVICES A LA CLIENTÈLE
DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Depuis Décembre 1978, le freinage AVANT des véhicules 2 CV 6 et 2 CV Spécial comporte :

- Soit deux cylindres de roue dont l'étanchéité est assurée par des joints toriques **(A)** (Montage déjà existant).
- Soit deux cylindres de roue dont l'étanchéité est assurée par des coupelles **(B)** (Nouveau montage).



- Les deux cylindres de roue ne diffèrent que par le mode d'étanchéité.
- Les cylindres de roue à coupelles sont repérés d'un point bleu à proximité de la vis de purge.
- Les deux types de cylindres de roue sont interchangeables par paire.
- Le panachage sur un même essieu est prohibé.

Cette modification est étendue aux cylindres de roue alimentés par un tube de ϕ 4,5 mm équipant les modèles	2 CV	→ 6/70
	Dyane	→ 6/70
	AMI 8	→ 9/69
	Méhari	→ 1/72
	AZU - AKS	→ 1/72
Cylindre de roue à joint torique : N° P.R. AY 453 04 (rappel)		
Cylindre de roue à coupelle : N° P.R. 75 530 008.		

NOTE TECHNIQUE

N° 79 - 201 A

Le 22 Février 1979

Cette note concerne :
L'ATELIER
LE MAGASIN
LA STATION SERVICE

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

2 CV 6

2 CV Spécial

FREINAGE

Modifications

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTÈLE

DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

2 CV

La 2 CV SPECIAL, équipée du moteur 435 cm³, est supprimée.

La 2 CV 6, équipée du moteur 602 cm³, est présentée en deux versions :

2 CV 6 SPECIAL et 2 CV 6 CLUB

La 2 CV 6 SPECIAL possède la finition de l'ancienne 2 CV SPECIAL et la 2 CV 6 CLUB, celle de l'ancienne 2 CV 6 CONFORT

Carburateur :

Afin d'améliorer le fonctionnement, notamment à l'ouverture du 2^{ème} corps, l'ajutage d'automatisme du premier corps a été modifiée. Le repère sur la cuve devient 01 au lieu de 00

Les deux modèles sont équipés d'un réservoir de carburant en « plastique », de capacité augmentée (25 litres au lieu de 20).

DYANE 6

Ce modèle est également équipé du réservoir de carburant de 25 litres.

ACADIANE - MEHARI

Ces deux modèles ne font l'objet d'aucune modification, par rapport aux véhicules 1979. Toutefois, l'ACADIANE peut être équipée, en option, d'un siège « passager » escamotable, du type LNA ENTREPRISE.

NOTE TECHNIQUE

N° 79 - 202A

Le 24 Août 1979

Cette note concerne :

L'ATELIER
LE MAGASIN
LA STATION SERVICE

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

A

Tous Types

ANNEE-MODELE 1980

Modifications

CITROËNA

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTELE DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Depuis Octobre 1979, le freinage des véhicules ACADIANE est modifié comme suit :

1. Inversion des circuits d'alimentation avant et arrière sur maître-cylindre et charge augmentée sur ressort secondaire (alimentation des freins avant).
2. Montage d'un limiteur de freinage, asservi à la suspension arrière, sur le circuit d'alimentation des freins arrière, d'où adjonction d'un trou sur le levier de suspension sur bras arrière gauche (fixation du ressort de commande de limiteur).
3. Suite à 1 et 2, création de nouvelles canalisations hydrauliques d'alimentation des freins et adjonction de poinçonnages sur la plate-forme (fixation du limiteur).
4. Montage de cylindres de roues arrière de $\phi = 19$ mm du type Ami S au lieu de $\phi = 17,5$ mm et montage de ressorts de rappel de segments arrière à charge diminué du type AZ.
5. Montage de nouvelles plaquettes de freins avant (TEXTAR T 288).

ATTENTION !

Les modifications décrites ci-dessus forment un ensemble indissociable.
Le montage des garnitures de frein avant TEXTAR T 288 est prohibé sur les véhicules non équipés du limiteur de freinage.

T.S.V.P.

NOTE TECHNIQUE

N° 79 - 203 A

Le 14 Novembre 1979

Cette note concerne :

L'ATELIER
LE MAGASIN
LA STATION SERVICE

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

VEHICULES

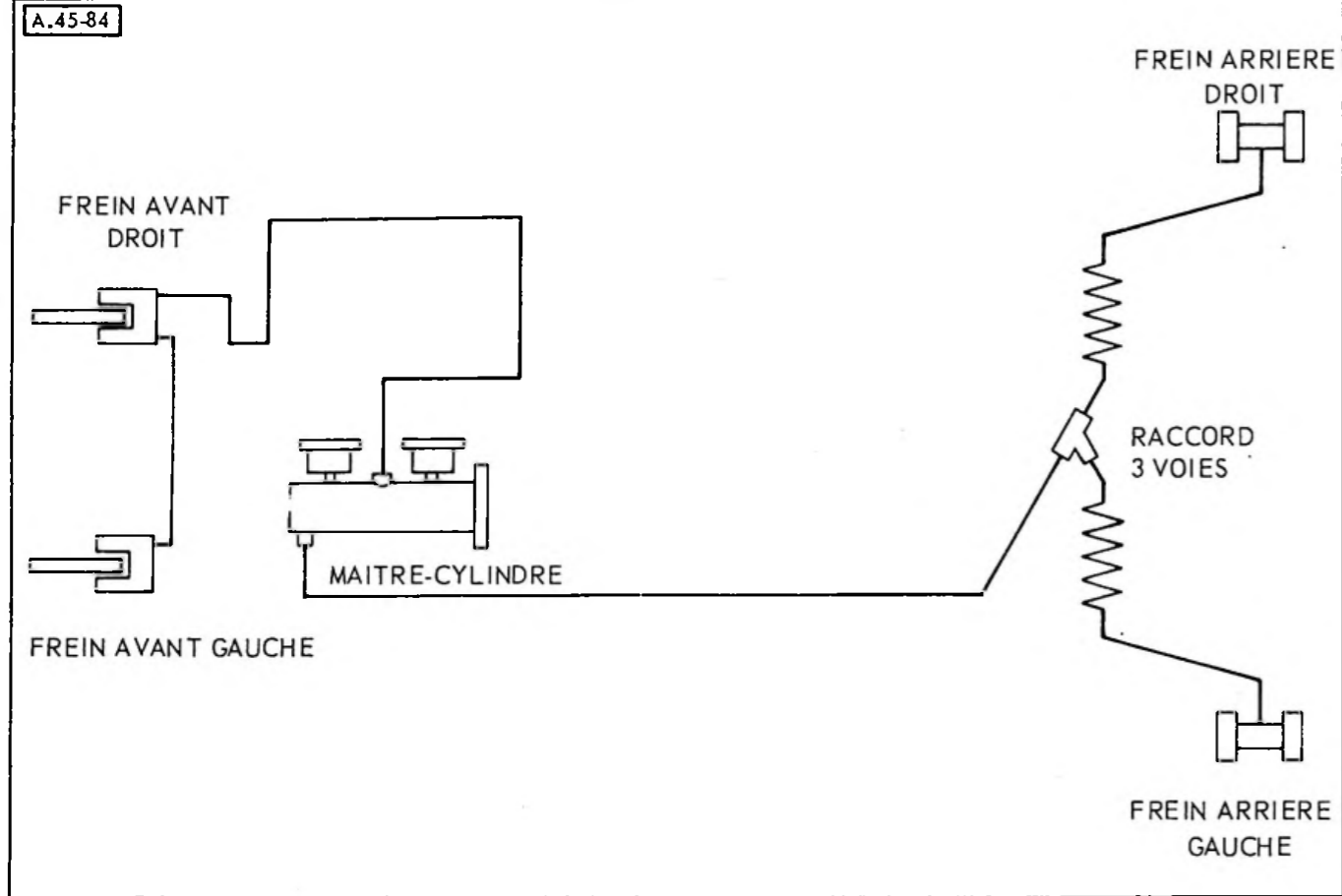
ACADIANE

(AY série CD)

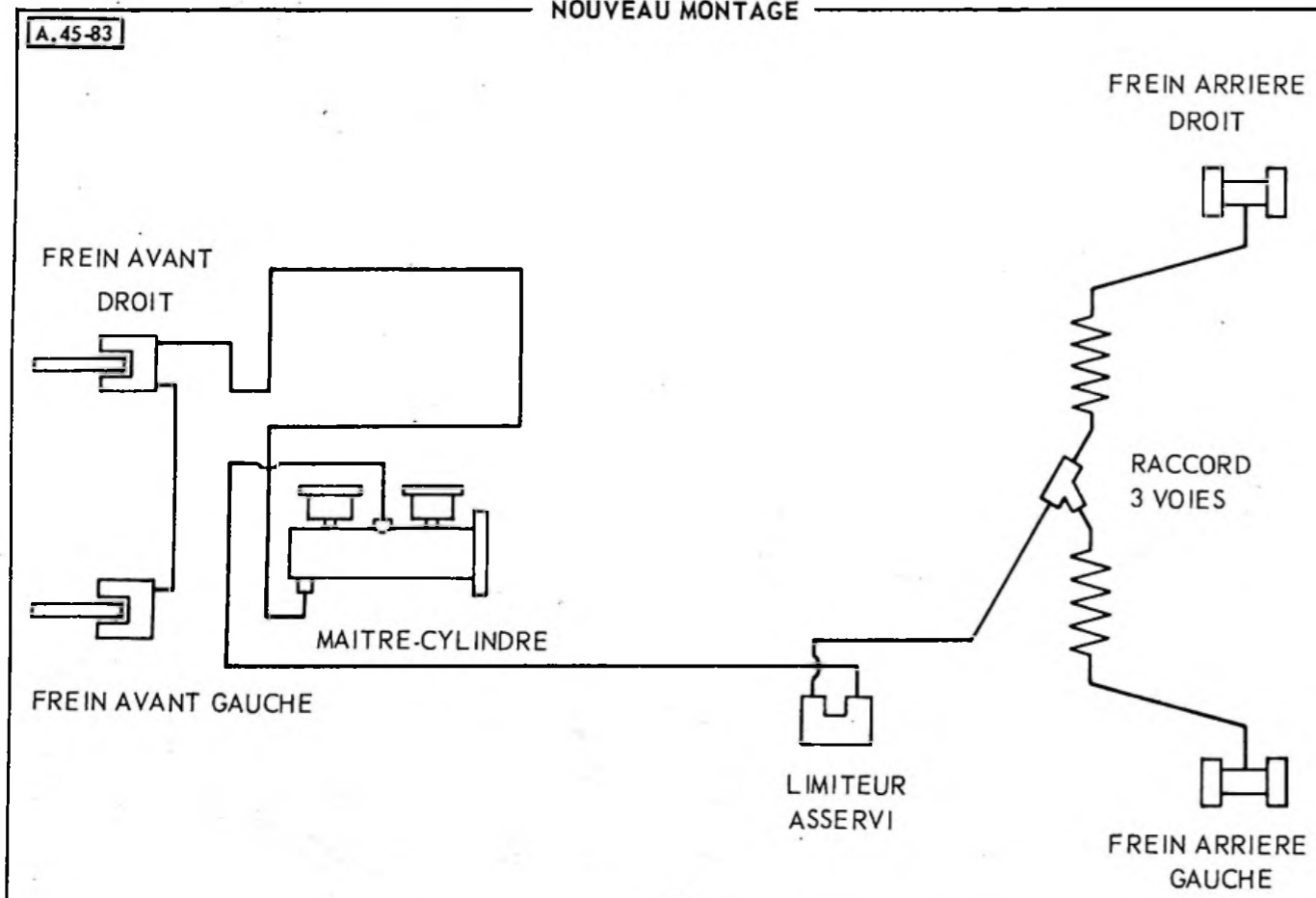
FREINS

Modification du système
de frein principal

ANCIEN MONTAGE



NOUVEAU MONTAGE

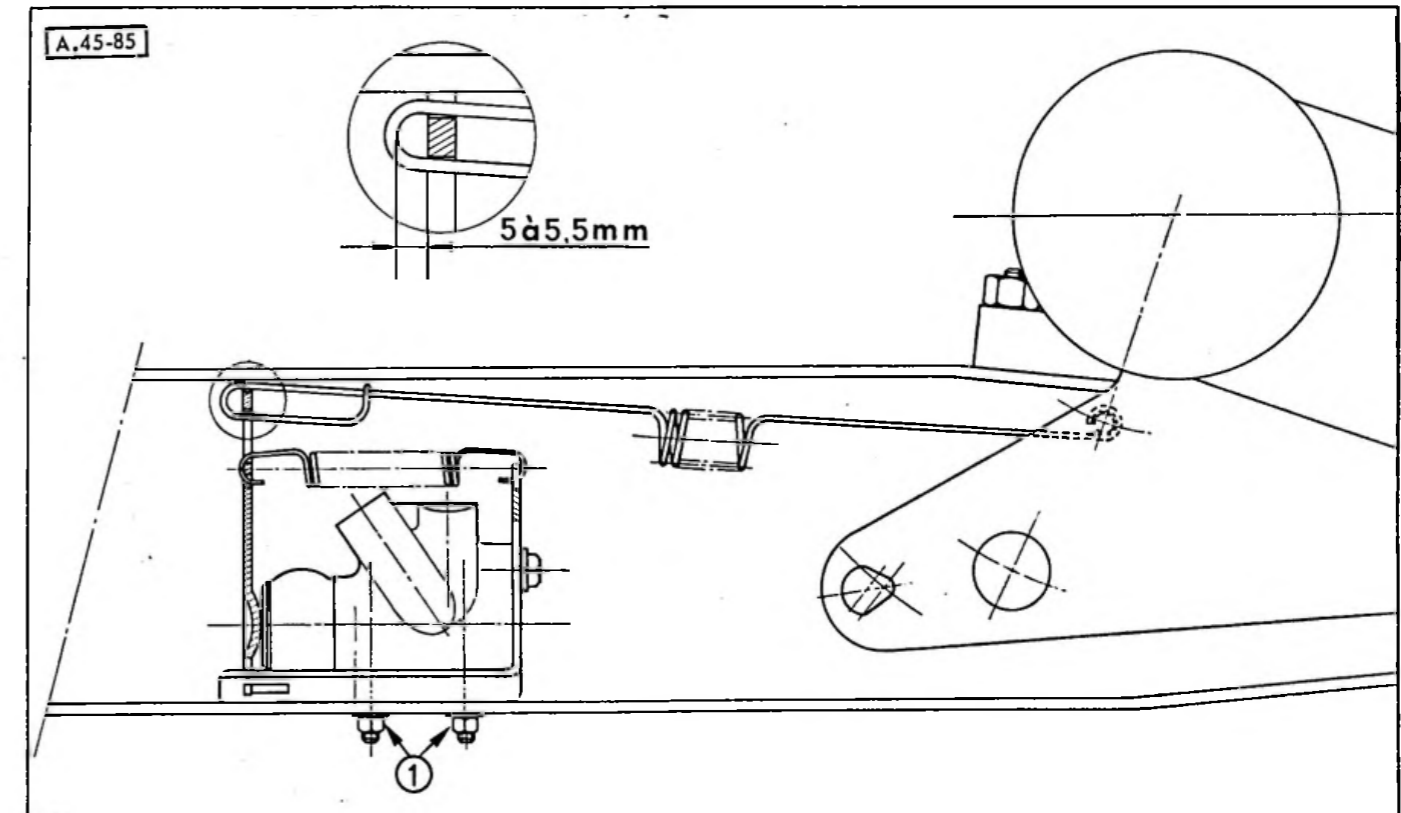


PIECES NOUVELLES.

DESIGNATION	N° P.R.
Maître-cylindre	95 493 259
Canalisations : Tube M-C à étrier avant droit	95 547 638
Tube M-C à limiteur	95 537 880
Tube limiteur à raccord 3 voies	95 537 881
Limiteur de freinage	95 493 261
Ressort de commande	95 539 762
Ressort de compensation	95 539 540
Bras arrière gauche	5 478 459
Jeu de 4 plaquettes de frein avant (TEXTAR T 288)	95 551 761
Freins arrière : Cylindre de roue	5 411 942
Ressort de rappel des segments	AM 451 21 A

REPARATION.

REGLAGE DU LIMITEUR DE FREINAGE.



Il est nécessaire d'effectuer cette opération après toute intervention modifiant les hauteurs du véhicule.

Conditions de réglage : véhicule à vide sauf :

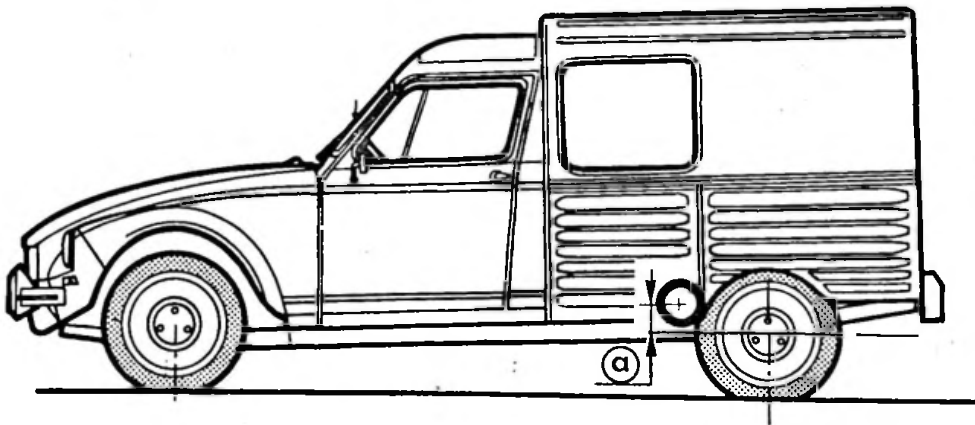
- plein d'essence fait,
 - charge de 70 kg, à la place du conducteur,
- (ce qui représente une distance $a = 143,5$ mm - voir page 4 - entre l'axe des roues et celui de la traverse d'essieu arrière).

REGLAGE : Actionner la pédale de frein (pour obtenir la fermeture du limiteur), la maintenir enfoncée.
Desserrer les écrous ① et déplacer l'ensemble limiteur et support, pour obtenir une distance de 5 à 5,5 mm entre le levier de commande et la boucle du ressort de commande (voir page 3).

RAPPEL : Le système de freinage des véhicules ACADIANE fonctionne au L.H.M. (liquide minéral vert).

PURGE DU CIRCUIT

- 1 - Purger le circuit de freins arrière, roues au sol.
- 2 - Purger le circuit de freins avant.



CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTELE DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Ce nouveau modèle de MEHARI est commercialisé depuis Décembre 1979 et proposé en deux versions :

- Camionnette 2 places,
- Camionnette 2 + 2 places, (avec aménagement pour banquette arrière).

I - MOTEUR.

CITROËN, type A 06/635 (602 cm³), équipant déjà les véhicules MEHARI 4 × 2.

Alimentation : Semblable à celle des Méhari 4 × 2, sauf :

- Réservoir de carburant, genre Acadiane, fixé sur l'armature côté droit du véhicule, à l'emplacement de la roue de secours des Méhari 4 × 2, et possédant un puits de jauge permettant d'éviter les désamorçages dans les fortes pentes (contenance : 35 litres).

Allumage
Circuit d'huile } Identiques à ceux des Méhari 4 × 2
Circuit d'air }

Suspension moteur : Semblable à celle des Méhari 4 × 2, mais à dureté augmentée.

II - TRANSMISSION DU MOUVEMENT.

Embrayage : Identique à l'embrayage Méhari 4 × 2.

Boîte de vitesses : Ensemble comprenant les fonctions suivantes :

- 4 vitesses avant, pour utilisation courante en deux roues motrices (4 × 2), sur sol de bonne adhérence.
- 3 vitesses avant, par réduction des trois premiers rapports précédents, à l'aide d'un couple de pignons réducteurs (démultiplication = 1/2,64).
- Marche en quatre roues motrices (4 × 4), par crabotage de l'arbre de transmission vers les roues arrière.

IMPORTANT :

- Passage de « 4 × 2 » en « 4 × 4 » : le crabotage du pont arrière s'exécute normalement, véhicule en marche, en relevant le pied de l'accélérateur, ainsi que le retour de « 4 × 4 » en « 4 × 2 ».

T.S.V.P.

NOTE TECHNIQUE

N° 79 - 204 A

Le 18 Décembre 1979

Cette note concerne :

L'ATELIER
LE MAGASIN
LA STATION SERVICE

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

MEHARI 4 × 4

(AY série CE)

NOUVEAU VEHICULE

- **PASSAGE DE LA VITESSE NORMALE (N) A LA VITESSE REDUITE (R)** : Le véhicule étant à l'arrêt complet, relever le pied de l'accélérateur et débrayer, puis pousser le levier de commande.

- Passage de la vitesse réduite (R) à la vitesse normale (N) : Peut se faire en marche, relever le pied de l'accélérateur et débrayer, puis tirer le levier de commande.

ATTENTION : Ne pas utiliser la vitesse réduite en marche en « 4 × 2 ».

- Blocage du différentiel : S'exécute normalement, véhicule en marche, à faible vitesse, ainsi que le déblocage.

RAPPORTS DE DEMULTIPLICATION

a) MARCHÉ « NORMALE »

Combinaison des vitesses	Rapports B.V. marche normale	Couple conique	Démultiplification totale	Vitesse en km/h à 1000 tr/mn moteur
1	6,0532	8/31	23,4741	4,70
2	3,0892		11,9760	9,21
3	1,9230		0,7457	14,80
4	1,4210		5,5066	20,04
M.AR	6,0532		23,4741	4,70

b) MARCHÉ AVEC REDUCTEUR

Combinaison des vitesses	Rapports B.V. avec réducteur	Couple conique	Démultiplification totale	Vitesse en km/h à 1000 tr/mn moteur
1	16,0256	8/31	62,1118	1,77
2	8,1699		31,7460	3,47
3	5,0864		19,7238	5,59
M.AR	16,0256		62,1118	1,77

Les vitesses théoriques ci-dessus sont données pour des pneumatiques MICHELIN 135 - R 15 XM + S 8, dont la circonférence de roulement est de 1,84 mètre.

Commande des vitesses :

a) Partie mécanique intérieure de boîte de vitesses :

- commande des 4 vitesses pour la marche « normale » (en 4 × 2) identique à celle de la MEHARI 4 × 2,
- commande latérale supplémentaire du crabot de passage en 4 × 4 (côté gauche),
- seconde commande latérale pour enclenchement de la réduction (côté droit).

b) Partie mécanique extérieure à la boîte de vitesses :

- 3 commandes séparées, dérivées de commandes MEHARI 4 × 2.

Démultiplification hors boîte de vitesses :

Pont arrière contenant le couple conique et le différentiel arrière. Il comporte également les étriers de frein arrière et un dispositif de blocage de différentiel dont la commande manuelle est située entre les sièges avant. La suspension du pont arrière est assurée par trois supports élastiques, comme le groupe motopropulseur, mais avec un support arrière renforcé.

Liaison aux roues :

Joints homocinétiques avant et arrière semblables à ceux des MEHARI 4 × 2 mais à étanchéité améliorée, côté roue et sur coulisseau (équipé de la gaine d'étanchéité LN).

Liaison boîte de vitesses - pont arrière :

Cette transmission, pour entraînement de l'essieu arrière, comporte :

- un arbre de sortie de boîte de vitesses, situé à la partie inférieure arrière de celle-ci,
- un joint de cardan à croisillon, avec mâchoire à coulisse (côté arbre central), entraînant l'arbre de transmission central,
- un arbre de transmission, passant dans la plateforme et soutenu par deux paliers « basse fréquence » (caoutchouc + roulement à billes),
- un second joint de cardan à croisillon, avec mâchoire à coulisse (côté pont arrière).
- un arbre de liaison joint de cardan arrière - pont arrière.

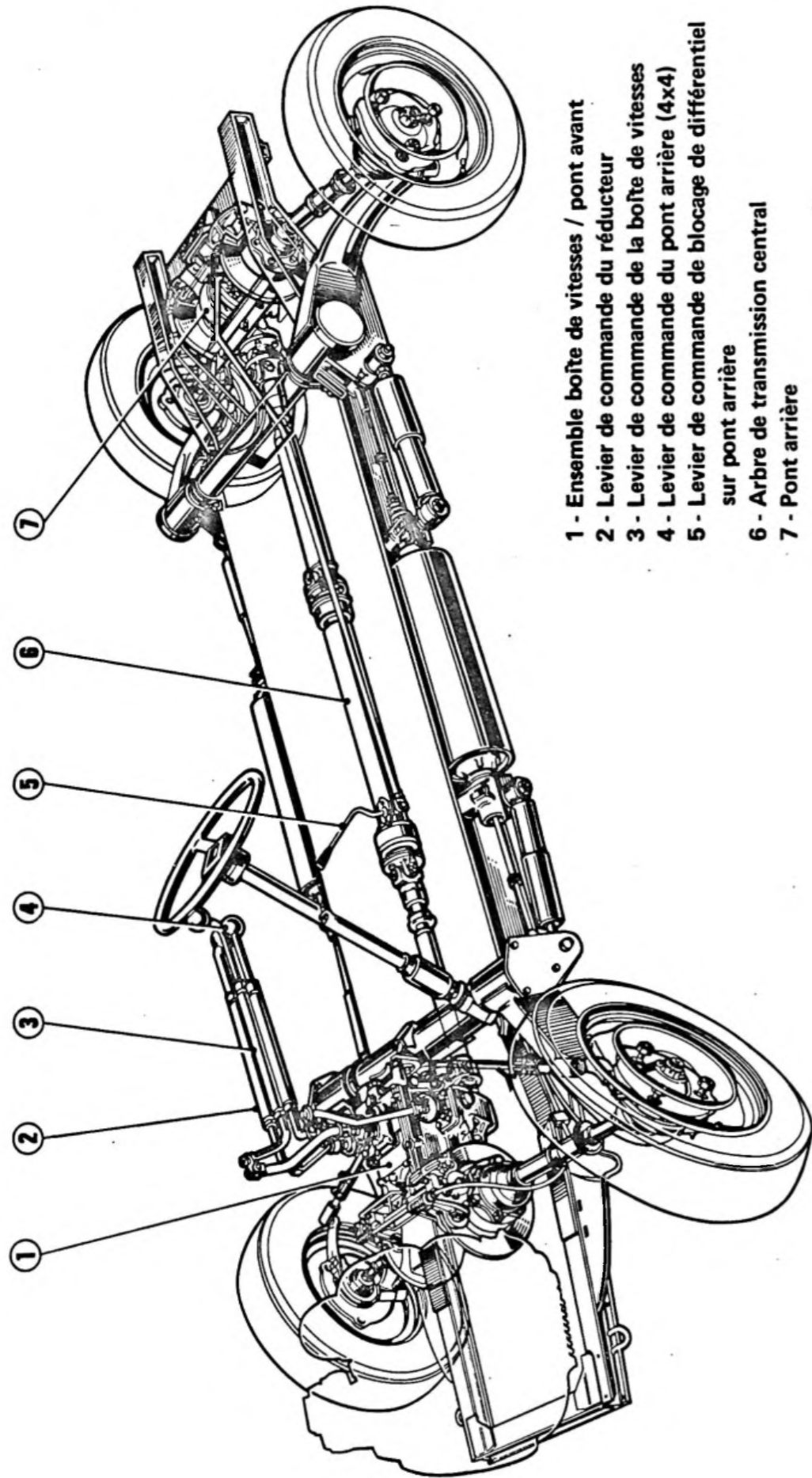
III - LIAISON AU SOL.

Essieu avant :

- Bras spécifiques, avec positionnement des butées permettant une garde au sol augmentée,
- Pivots, fusées et corps d'essieu du type MEHARI, avec adjonction d'écrans de protection contre la boue.
- Moyeux de roue renforcés (pièce ACADIANE).

Essieu arrière :

- Bras spécifiques, portant un pivot soudé (identique à ceux de l'essieu avant), avec positionnement des butées permettant une garde au sol augmentée.
- Fusées identiques à celles de l'essieu avant.
- Corps d'essieu ne différant de celui de la MEHARI 4 × 2 que par la suppression de certains percages (passage des tubes de frein arrière et fixation du réservoir de carburant).
- Moyeux de roue identiques à ceux de l'avant.



- 1 - Ensemble boîte de vitesses / pont avant
- 2 - Levier de commande du réducteur
- 3 - Levier de commande de la boîte de vitesses
- 4 - Levier de commande du pont arrière (4x4)
- 5 - Levier de commande de blocage de différentiel sur pont arrière
- 6 - Arbre de transmission central
- 7 - Pont arrière

IV - SUSPENSION.

Du type AMI SUPER BREAK, sauf :

- protection supplémentaire des pots de suspension, pour maintien des gaines d'étanchéité,
- adjonction d'une gorge dans les embouts de réglage des pots,
- leviers d'amortisseurs avant ACADIANE, amortisseurs BOGE (exclusivement),
- emplacement des butées de limitation de débattement modifié, permettant l'augmentation de la garde au sol.

V - DIRECTION.

Identique à celle de la MEHARI 4 x 2, sauf :

- volant monobranche noir, type 2 CV 6,
- tube fixe comportant un tirant de liaison, le reliant à l'armature avant,
- protection de l'ensemble de crémaillère contre la boue.

VI - FREINAGE (voir schéma page suivante)

Frein principal avant : Identique à MEHARI 4 x 2, mais plaquettes avec témoin d'usure.

Frein principal arrière : Nouveau, par disques et étriers type GS (avec ϕ des disques réduit), plaquettes avec témoin d'usure.

Pédalier - Commande hydraulique : Semblable à MEHARI 4 x 2, avec adjonction d'un limiteur de pression dans le circuit arrière (asservi à la suspension arrière), complété par un indicateur de chute de pression.

Canalisations : Nouvelles pour l'alimentation des freins arrière (sur pont arrière) en passant par l'indicateur de chute de pression et le limiteur de pression.

Frein de secours : Identique à MEHARI 4 x 2, pour les organes de freinage et pour la commande, au niveau du tablier.
Nouveau levier de renvoi avec plafonnier situé sur le longeron gauche de plateforme et nouvelle bielle de liaison entre le renvoi et la commande sur tablier.

VII - ROUES ET PNEUS.

Roues - Fixations - Equilibrage : Identiques à MEHARI 4 x 2.

Pneumatiques : MICHELIN 135 - 15 XM + S 8.

Pression de gonflage :

	Avant	Arrière	Secours
Sur route	1,7 bar	1,7 bar	1,9 bar
Sur piste	1,9 bar	1,9 bar	2,1 bars

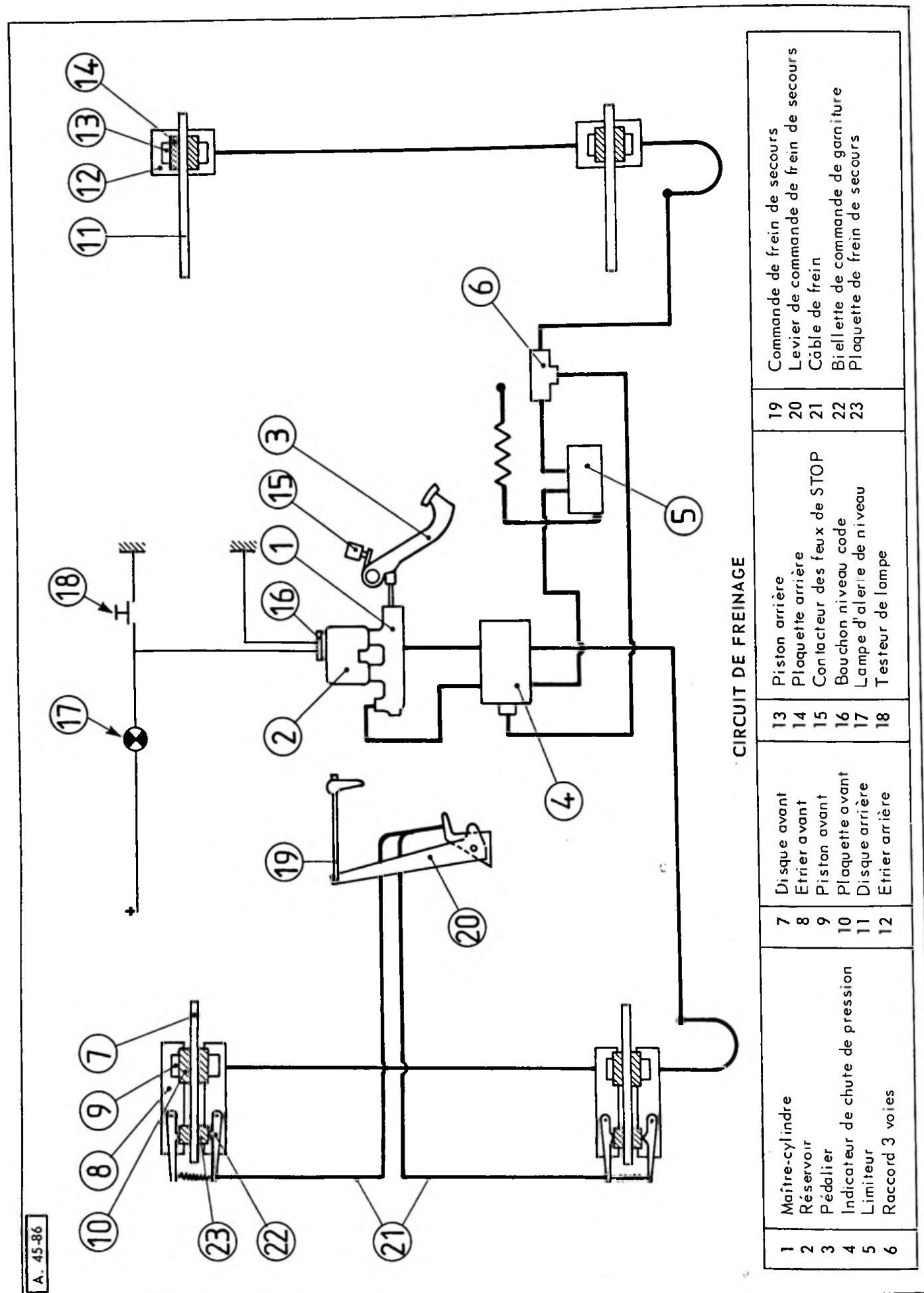
Autres montes autorisées : MICHELIN 135 - 15 X et 135 - 15 ZX.

VIII - ELECTRICITE.

Faisceau électrique : Nouveau, par l'alimentation des appareils de tableau de bord et des interrupteurs et témoins de fonctions spécifiques, ainsi que par le changement de modèle de feux arrière et le déplacement du réservoir de carburant.

Appareils de planche de bord :

- Support de compteur recevant le compteur de vitesse (spécifique), le compte-tours, le voltmètre, le récepteur de jauge de carburant, la prise de courant pour baladeuse et les lampes-témoins de :
 - pression d'huile moteur,
 - usure des plaquettes de frein avant et arrière (2 témoins),
 - clignotants,
 - blocage de différentiel,
 - utilisation en 4 x 4.



A. 45-86

- Autres appareils :

- Interrupteurs de la MEHARI 4 × 2 :

- Essuie-glace,
- Lave-glace,
- Feux de détresse.
- Contrôle du Nivocode (ce dernier étant combiné avec l'indicateur de chute de pression).

Utilisation en 4 × 4 :

- Compteur horaire d'utilisation en 4 × 4 (situé à gauche du support de compteur).

Appareils hors planche de bord :

- Interrupteur de commande du témoin d'utilisation du blocage du différentiel (sur pont arrière).
- Interrupteur de commande du témoin et du compteur horaire d'utilisation en 4 × 4 (sur boîte de vitesses).

Equipement électrique :

- Alternateur 12 V - 390 W.
- Batterie 12 V - 125/25 Ah, avec support spécifique faisant corps avec l'armature avant.

Eclairage - signalisation avant : Identique à Méhari 4 × 2.

Eclairage - signalisation arrière : Nouveau feux arrière, type ACADIANE.

IX - CARROSSERIE.

Plate-forme : Spécifique à Méhari 4 × 4, réalisée en tôle pliée, composé de deux longerons principaux en « I » traverses longitudinales et transversales, en tôle pliée, reliées par soudure. Fermeture du caisson par des tôles supérieure et inférieure soudées (ce qui donne un dessous de plate-forme plat).

Pièces nouvelles, fixées sur la plate-forme :

- renfort intérieur de pare-chocs avant,
- protecteurs tubulaires des pots de suspension,
- protecteur tubulaire sous pont arrière.

Armatures : Les armatures avant, centrale et support de façade avant sont modifiées, par rapport aux armatures Méhari 4 × 2.

Cabine - caisse : Spécifique Méhari 4 × 4 (tous les éléments sont spécifiques à la Méhari 4 × 4).

Éléments divers :

- Pare-chocs avant et arrière spécifiques, de type tubulaire.
- Rembardes latérales tubulaires fixées sur le dessus des panneaux de côté.
- Supports de roue de secours situé du côté gauche du véhicule, symétriquement à la position Méhari 4 × 2. (*En option, support articulé sous capot moteur (spécifique), avec béquille de maintien en position levée et collecteur d'eau avec tube d'écoulement.*)
- Attelage de remorque (*en option*) tubulaire, remplaçant le protecteur sous pont arrière.
- Grillages de protection des phares (*en accessoire*).

X - GARNITURES - SELLERIE.

Armature de capote modifiée, dans la partie avant, démontable au niveau du pied milieu, lui-même renforcé, avec évolution de l'habillage de ce pied milieu.

Capote modifiée, par suppression des découpes inférieures arrière (suppression des ailerons sur panneaux latéraux), adjonction de brides pour maintien des parties arrière et de la partie latérale en position roulée, création d'une poche « kangourou » sous la partie arrière de la capote, permettant le rangement des parties supérieures des portes latérales.

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTÈLE
DÉPARTEMENT TECHNIQUE APRÈS-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

RÉGLAGE DU LIMITEUR DE FREINAGE

T.S.V.P.

NOTE TECHNIQUE

N° 79-204 A
ADDITIF

à la N.T. N° 204 du 18-12-79

Le 5 Juin 1980

Cette note concerne :

- L'ATELIER
 LE MAGASIN
 LA STATION SERVICE

PAYS INTÉRESSÉS :

DIFFUSION :

TOUS PAYS

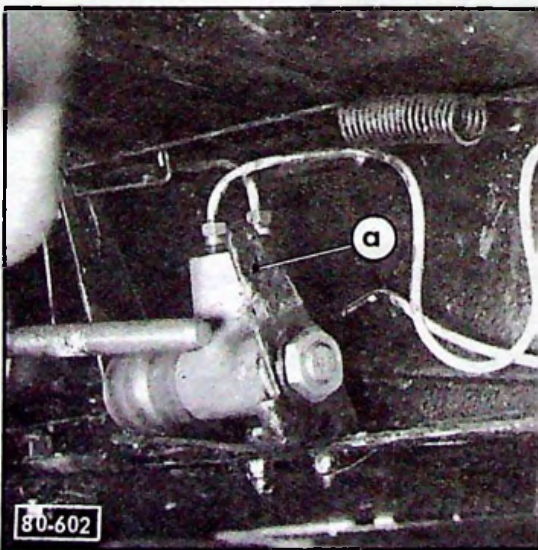
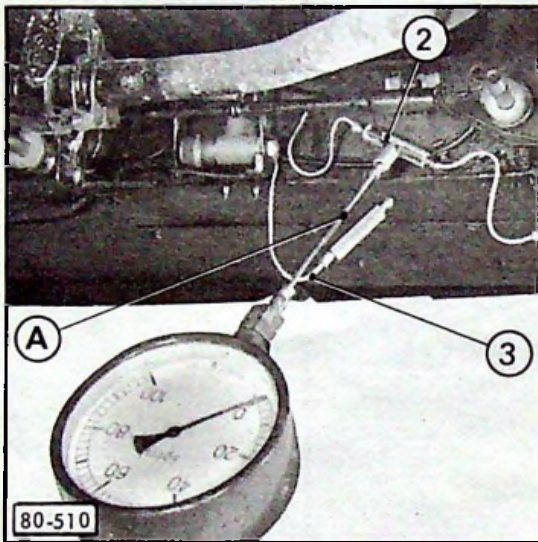
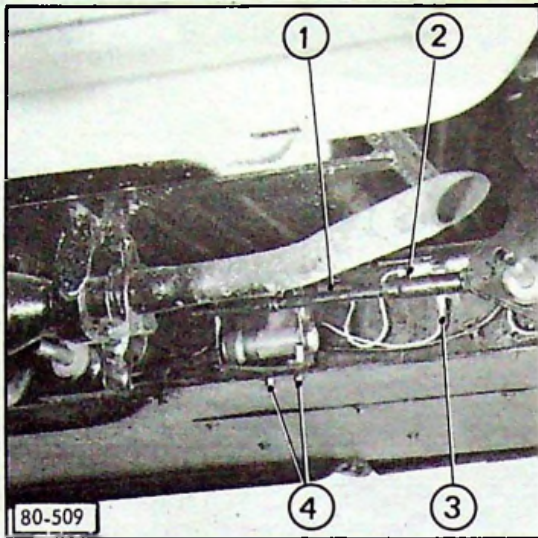
APPLICATION :

TOUS PAYS

**VÉHICULES
MÉHARI 4 × 4
(AY série CE)**

FREINS

Limiteur de freinage



RÉGLAGE DU LIMITEUR DE FREINAGE

I- Régler les hauteurs :

(Véhicule à vide, en ordre de marche) :

Mesurer les hauteurs entre le sol et le dessous de la plate-forme, en un point situé entre les deux têtes des vis de fixation des traverses avant et arrière, à égale distance de chacune d'elle et à côté de l'arrêtoir.

Hauteurs avant : $248 \begin{smallmatrix} +10 \\ 0 \end{smallmatrix}$ mm

Hauteurs arrière : $333 \begin{smallmatrix} +10 \\ 0 \end{smallmatrix}$ mm

II- Régler la pression limitée :

(Utiliser un manomètre 0 - 100 bars) :

a) Faire appuyer sur la pédale de frein, par un aide assis à la place du conducteur, et s'assurer que le ressort de commande du limiteur (1) (grand ressort relié au bras arrière gauche) a un jeu longitudinal compris entre 0 et 1 mm. Sinon, desserrer les écrous (4) et déplacer le limiteur dans le sens convenable.

b) Désaccoupler le tube (3) du raccord 3 voies (2) et le bouchonner.

Relier le raccord 3 voies (2) à un manomètre 0 - 100 kg (à l'aide d'un tube « A »).

Purger le circuit raccord 3 voies-manomètre.

c) Faire appuyer sur la pédale de frein par un aide et lire la pression « de coupure » indiquée par le manomètre; elle doit être de 25 ± 1 bars. Sinon, griffer la patte d'accrochage du petit ressort, en « a » (ressort déposé sur la photo).

La pression de coupure augmente avec la tension du ressort et vice-versa.

d) Déposer le manomètre et accoupler le tube (3) au raccord 3 voies (2).

III- Purger les freins arrière et l'indicateur de chute de pression :

- Purger d'abord les freins arrière
- Purger ensuite l'indicateur de chute de pression.

NOTA : Il est possible de contrôler la pression de coupure **en charge maxi** (conducteur + 320 kg de charge sur l'essieu arrière).

On doit lire alors une pression de 80 ± 1 bars.

RECTIFICATIF A LA NOTE TECHNIQUE N° 204 A DU 18-12-1979

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTELE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Les véhicules neufs, avant d'être livrés à la clientèle, doivent faire l'objet d'une préparation à la route.

Dans les pages suivantes sont regroupées toutes les opérations qui doivent être effectuées obligatoirement.

T.S.V.P.

NOTE TECHNIQUE

N° 79 - 205 A

Le 18 Décembre 1979

Cette note concerne :
L'ATELIER
LE MAGASIN
LA STATION SERVICE

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

MEHARI 4 x 4

(AY série CE)

PREPARATION
DES
VEHICULES NEUFS

TRAVAUX A EXECUTER

I - CONTROLES SOUS CAPOT.

Vérifier :

- le niveau d'huile moteur,
- le niveau du liquide de freins (LHM),
- le niveau du lave-glace,
- le niveau de l'électrolyte et le serrage des cosses de la batterie,
- le réglage et le fonctionnement de la tirette de starter,
- la présence de la roue de secours,
- la présence de l'outillage (cric et manivelle).

II - CONTROLES DE L'EXTERIEUR.

Vérifier :

- le serrage des roues,
- la dimension et la pression de gonflage des cinq pneumatiques.

Vérifier le fonctionnement :

- des feux arrière,
- des feux de position et de l'éclairage de plaque,
- des feux de croisement,
- des feux de route,
- des stops,
- du signal de détresse.

III - CONTROLES DANS LE VEHICULE - (Protéger les sièges par des boussoles)

S'assurer que les clés proposées correspondent aux différentes serrures du véhicule.

Vérifier le fonctionnement :

- de l'antivol (trois fonctions),
- des ceintures de sécurité,
- du frein de secours (verrouillage),
- des glissières de siège.

a) Mettre le contact :

Le témoin de pression d'huile moteur doit s'allumer.

b) Mettre le moteur en marche :

Le témoin de pression d'huile moteur doit s'éteindre.

c) Contrôler le fonctionnement :

- de l'indicateur de direction (répétiteur optique et sonore),
- de l'avertisseur sonore,
- de la commande d'essuie-glace et de lave-glace,
- de l'éclairage du tableau de bord,
- de la prise de courant pour baladeuse,
- du voyant du niveau de liquide de freins (ce dernier étant combiné avec l'indicateur de chute de pression),
- du voyant des feux de détresse,
- des voyants d'usure des plaquettes de frein (par mise à la masse des témoins d'usure).

d) Arrêter le moteur,

IV - CONTROLE DES HAUTEURS DU VEHICULE.

Se référer à la gamme A. 430-0 du MAN 008541, en prenant pour valeurs :

Hauteur avant : $248 \begin{smallmatrix} + 10 \\ 0 \end{smallmatrix} \text{ mm}$ Hauteur arrière : $333 \begin{smallmatrix} + 10 \\ 0 \end{smallmatrix} \text{ mm}$

V - ESSAI SUR ROUTE.

Vérifier le fonctionnement :

- du compteur de vitesse, du totalisateur, du totalisateur partiel, du compteur d'heures de fonctionnement en 4 x 4,
- de la jauge de carburant, de l'indicateur de charge,
- des commandes de chauffage et de répartition d'air chaud,
- du voyant de marche en 4 x 4,
- du voyant de blocage de différentiel.

Au retour d'essai, contrôler :

- le dessous du véhicule sur élévateur,
- les niveaux d'huile de la boîte de vitesses et du pont arrière.

VI - PREPARATION.

- Lavage du véhicule.
- Pose des plaques minéralogiques.

VII - LIVRAISON.

- Dépoussiérage du véhicule.
- Présentation au client :
 - Faire constater le niveau d'huile moteur, de liquide de freins et de lave-glace.
 - Faire constater la présence de la roue de secours, de l'outillage, de l'écran de calandre et, le cas échéant, des options.
 - Attirer l'attention sur le réglage des phares.
 - Remettre et expliquer le Guide d'entretien, la Notice d'emploi et la brochure Réseau.

- PROCEDER A LA MISE EN MAIN DU VEHICULE.

CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

SERVICES A LA CLIENTÈLE
DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

Note confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Les opérations citées doivent être exécutées gratuitement entre 1000 et 1500 km.

Les vérifications et les mises au point éventuelles qui en résultent sont indispensables pour que les clients aient toute satisfaction de leur véhicule.

Seules les fournitures suivantes seront facturées au client :

- Huiles neuves en remplacement des huiles de vidange du moteur, de la boîte de vitesses et du pont arrière.
- Cartouche filtrante d'huile moteur.

NOTA : Si vous utilisez cette note ou une photocopie de celle-ci, comme gamme de travail, nous vous conseillons de la protéger en utilisant les pochettes en plastique vendues par le Département des Pièces de Rechange sous la référence MAN 006030.

T.S.V.P.

NOTE TECHNIQUE

N° 79 - 206 A

Le 18 Décembre 1979

Cette note concerne :
L'ATELIER
LE MAGASIN
LA STATION SERVICE

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

MEHARI 4 x 4

(AY série CE)

TRAVAUX A EFFECTUER

A LA-REVISION

DES 1000 KM

**OPERATIONS****MODE OPERATOIRE**

1°) Régler les culbuteurs (à FROID).		Régler une soupape lorsque la soupape correspondante du cylindre opposé est à pleine ouverture : Admission : 0,20 mm Echappement : 0,20 mm								
2°) Vérifier l'écartement des contacts (angle de came) et le calage de l'allumeur. 3°) Vérifier et retendre, si nécessaire, la courroie d'alternateur.		Ecartement des contacts : 0,40 à 0,45 mm Angle de came : 109° ± 3° Rapport DWELL : 60% ± 3% Calage initial : 8° pige MR. 630-51/15 a								
4°) Vérifier et régler, s'il y a lieu, la garantie d'embrayage.		Garde à la pédale : 20 à 25 mm - Garde à la butée : 1 à 1,5 mm								
5°) Vérifier et régler, s'il y a lieu, la course de la poignée de frein à main.		Levier au 4ème cran, les roues doivent être serrées.								
6°) Vérifier et rétablir, s'il y a lieu, la pression des pneus.		<table border="1"> <thead> <tr> <th>Pneus</th> <th>Avant</th> <th>Arrière</th> <th>Roue de secours</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>135 R 15 X M + S 8</td> <td>1,7 bar</td> <td>1,7 bar</td> <td>1,9 bar</td> </tr> </tbody> </table>	Pneus	Avant	Arrière	Roue de secours	135 R 15 X M + S 8	1,7 bar	1,7 bar	1,9 bar
Pneus	Avant	Arrière	Roue de secours							
135 R 15 X M + S 8	1,7 bar	1,7 bar	1,9 bar							

ESSAI

Après exécution des travaux ci-dessus et ceux qui auraient pu être demandés par le client, effectuer un essai sur route pour juger du bon fonctionnement du véhicule, puis remédier, si nécessaire, aux anomalies constatées.
Au retour d'essai :

7°) Régler le ralenti et la teneur en CO - CO ²	Ralentis	Teneur	
		% CO	% CO ²
	800 ^{+ 50} / ₀ tr/mn	0,8 à 1,6	> 9

8°) Vérifier l'étanchéité du circuit de freinage, de l'ensemble moteur-boîte de vitesses et du pont arrière.
9°) Vérifier le fonctionnement de la commande d'accélérateur. Ouverture complète des papillons (moteur arrêté).

STATION SERVICE

10°) Graisser les mâchoires à coulisse des transmissions avant, arrière et centrale (déposer les tôles de fermeture).		Graisse TOTAL MULTIS
11°) Vidanger le carter d'huile moteur.		
12°) Remplacer la cartouche filtrante d'huile moteur.		Instructions de montage inscrites sur la cartouche.
13°) Vidanger la boîte de vitesses et le pont arrière.		
14°) Faire le plein d'huile de la boîte de vitesses et du pont arrière.		TOTAL EP 80 W/85 W - Capacité boîte de vitesses : 1,3 litre - Capacité pont arrière : 0,5 litre
15°) Faire le plein d'huile moteur.		TOTAL GTS 15 W 40 (Régions très froides : TOTAL Altigrade GT 10 W 30 - Capacité : 2,4 litres)
16°) Vérifier et établir, s'il y a lieu, le niveau de lave-glace.		
17°) Vérifier et établir, s'il y a lieu, le niveau du liquide de frein.		TOTAL L.H.M. (Liquide minéral vert)
18°) Vérifier le serrage des bornes : batterie, démarreur, alternateur et régulateur. 19°) Vérifier le réglage des phares. 20°) Vérifier le fonctionnement de tous les récepteurs électriques et témoins. 21°) Vérifier et établir le niveau de l'électrolyte de la batterie.		

APPLICATION :

TOUS PAYS

CONCERNE :

2 CV (AZ série KA)
ACADIANE (AY série CD)
MEHARI (AY série CA)

N° 83 - 219 A

DIFFUSION :

TOUS PAYS

ANNEE MODELE 1984
Caractéristiques

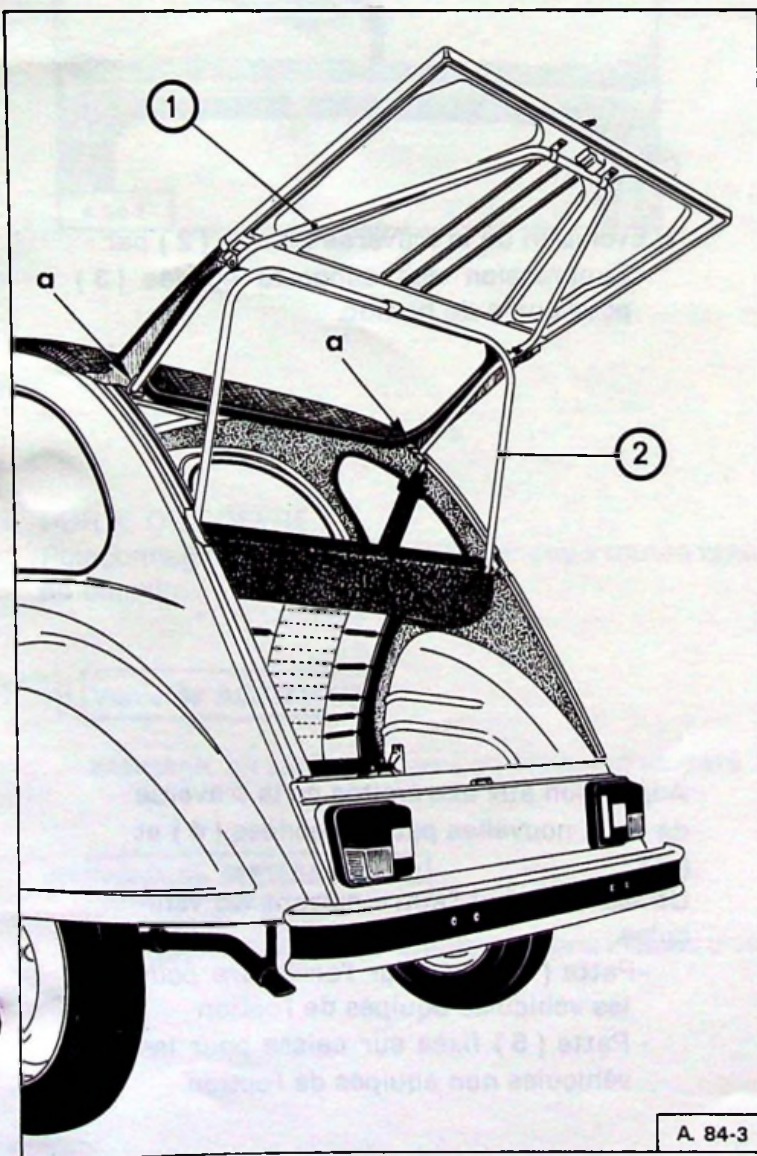
Le 27 Juillet 1983

CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : **CLASSEUR DE NOTES N° MAN 006050**

Les véhicules "A" Année-Modèle 1984, comportent les modifications suivantes :

I. Véhicule 2 CV

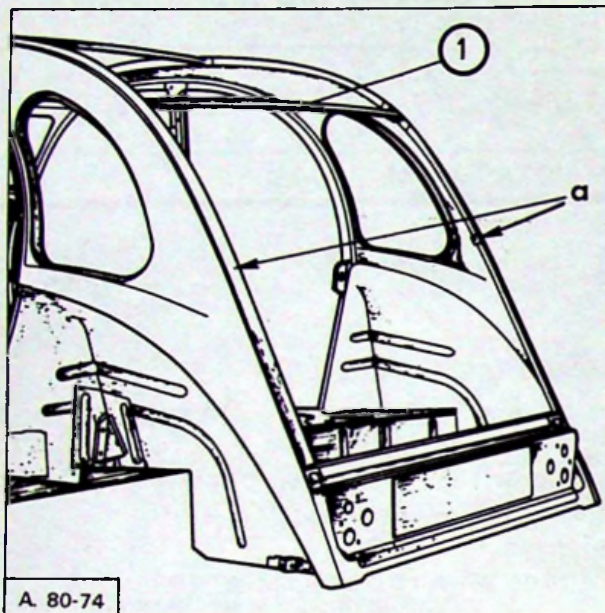
- La 2 CV6 spéciale E équipée d'un embrayage centrifuge est supprimée.
- Montage en série sur toutes les versions France d'un pare-brise feuilleté clair d'épaisseur 5,5 mm. Le scellement est inchangé.
- Essuie-glace : longueur des porte-raclettes diminuée (6 mm environ).
- Possibilités sur tout modèle de l'option "Agrandissement de l'ouverture de malle".



Une armature tubulaire (1) articulée sur la traverse de caisse en « a » solidarise la lunette arrière à la porte de malle.
L'ensemble étant maintenu en position d'ouverture au moyen d'une béquille (2).

MODIFICATIONS

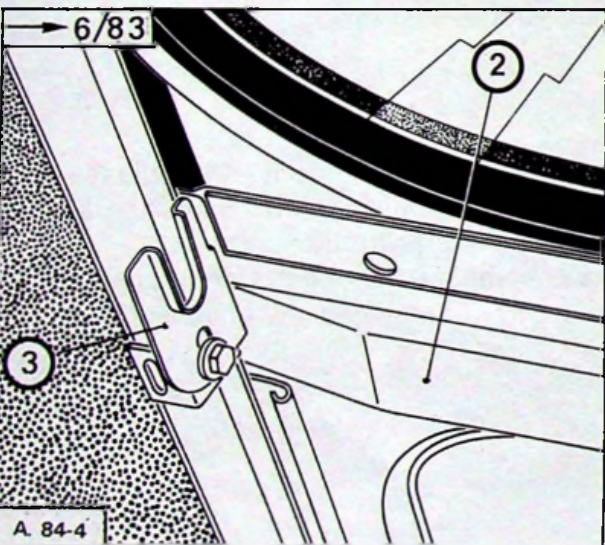
Cette nouvelle option entraîne les modifications suivantes :

**CARROSSERIE :**

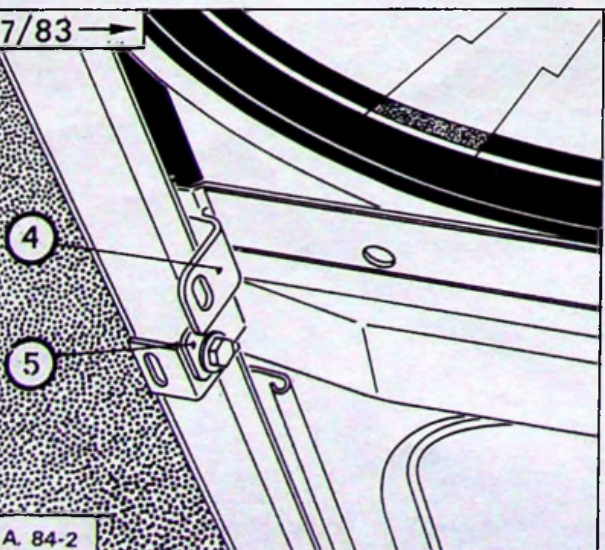
- Déplacement vers le haut (8 mm environ) de la traverse arrière (1) pour garantir l'ouverture.
- Légers emboutissages sur panneaux de côté en « a ».

Ces modifications sont étendues sur toutes les versions "Année-Modèle 1984".

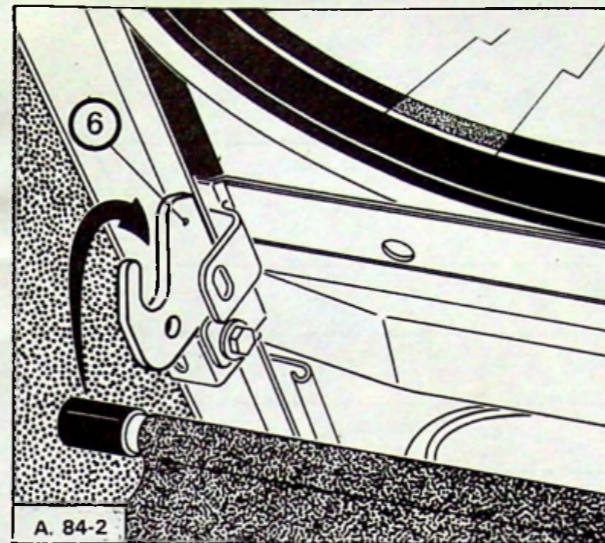
Réparation : A épuisement des stocks, le Département des Pièces de Rechange ne fournira plus que des carrosseries modifiées. Le n° P.R. reste inchangé.

**CAPOTE :**

- 1) Evolution de la traverse arrière (2) par :
- Suppression des supports soudés (3) pour barre de hamac.

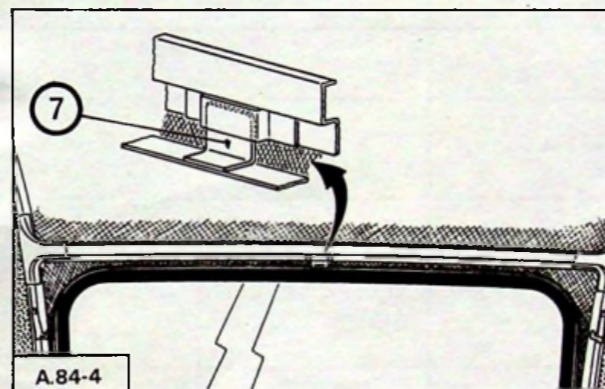


- Adjonction aux extrémités de la traverse de deux nouvelles pattes soudées (4) et (5). Utiliser l'une ou l'autre suivant les véhicules.
- Patte (4) fixée sur l'armature pour les véhicules équipés de l'option
- Patte (5) fixée sur caisse pour les véhicules non équipés de l'option.



- 2) Nouvelle fixation de la barre de hamac. Les versions équipées d'un hamac reçoivent deux nouveaux supports (6).

La barre de hamac est légèrement rallongée (15 mm environ).



- 3) Encadrement de lunette arrière.

Suite au déplacement vers le haut de la traverse de carrosserie, rallongement (10 mm environ) de la patte (7) soudée sur l'encadrement de lunette arrière.

Cette patte est coupée pour les versions équipées de l'option "Agrandissement de l'ouverture de malle".

Réparation : Les nouvelles capotes remplacent les anciennes. Diminuer, si nécessaire la longueur de la patte (7) pour l'adapter aux anciennes carrosseries et monter les nouveaux supports de barre de hamac (6) N° P.R.95 592 564.

PORTE DE COFFRE :

Poinçonnages supplémentaires étendus à toutes versions pour fixation de l'armature et du crochet de béquille.

II. Véhicule ACADIANE

Montage, en série, sur version France d'un pare-brise feuilleté clair d'épaisseur 5,5 mm.

III. Véhicule MEHARI 4 x 2

Montage, en série, sur toutes versions France d'un pare-brise feuilleté clair d'épaisseur 5,5 mm.

IV. **TEINTES DES CARROSSERIES**

TEINTES	REF.	2 CV 6 SPECIALE CLUB	2 CV 6 CHARLESTON	ACADIANE	MEHARI
Blanc Meije	GWB	•		•	
Beige Colorado	GDB	•			
Bleu Lagune	GNA	•			
Gris Cormoran	GVP	•			
Rouge Vallelunga	GKB	•			
Beige Impala	GDY			•	
Bleu Camargue	GNX			•	
Gris Cormoran/ Gris Nocturne	GVP GVR		•		
Rouge Delage/ Noir	GKA GYA		•		
Beige Hoggar	GAC				•
Jaune Atacama	GAD				•
Orange TP	GEG				•
Vert Montana	GPD				•

V. **HABILLAGE INTERIEUR**

Sur 2 CV 6, nouveau garnissage de sièges en toile à rayures de coloris Gris/Beige/Marron applicable pour toutes teintes de carrosserie avec panneaux de portière teinte Beige en harmonie.

CITROËN SERVICES A LA CLIENTELE Département Technique Après-Vente	NOTE TECHNIQUE	A
APPLICATION : TOUS PAYS	CONCERNE : 2 CV (AZ série KA) ACADIANE (AY série CD)	N° 84-221 A
DIFFUSION : TOUS PAYS	MEHARI (AY série CA) ANNÉE MODÈLE 1985	Le 26 Juin 1984
<i>CE DOCUMENT EST A CLASSER DANS : CLASSEUR DE NOTES N° MAN 006050</i>		

Particularités des véhicules "A" année-modèle 1985 :

I. **2 CV - ACADIANE - MEHARI**

Périodicité d'entretien :

- Evolution de la périodicité de vidange moteur : **10.000 km, au lieu de 7.500 km.**
- Périodicité des opérations d'entretien revue en conséquence (se reporter au guide d'entretien).

II **2 CV 6 CHARLESTON**

- Evolution des zones de peinture, Noire (*ou Gris Nocturne*) au lieu de Rouge (*ou Gris Cormoran*) sur :
 - Baie de pare-brise
 - Entourage de porte
 - Panneau arrière support de plaque de police
 - Intérieur de caisse et de coffre.
- Montage d'un jonc enjoliveur de gouttière; en remplacement des filets adhésifs supérieurs de portes latérales.
- Suppression du filet enjoliveur supérieur de caisse.

III. ELECTRICITE

2 CV 6 SPECIAL 7/81 →

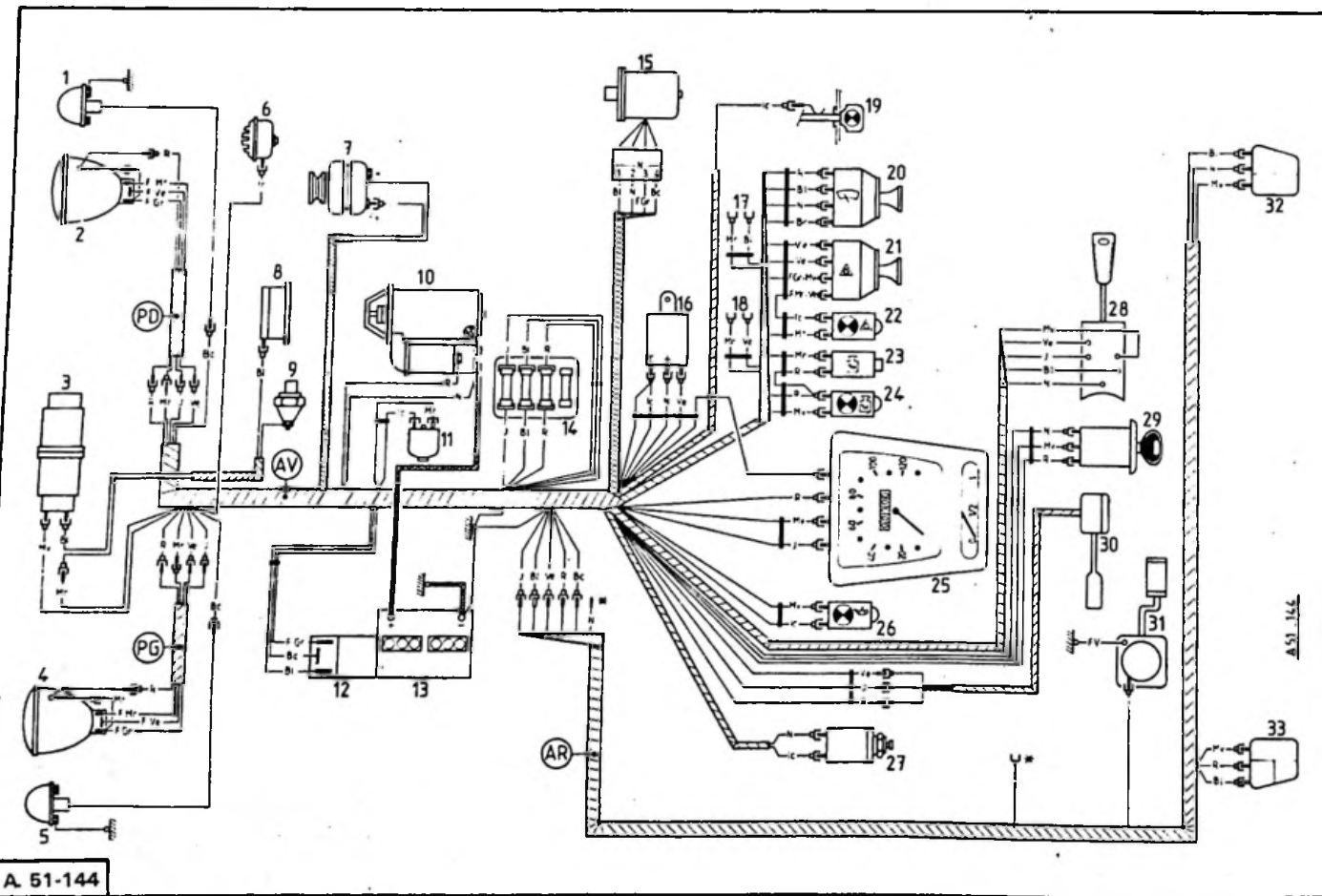
Nomenclature des pièces :

Rep.	Désignation	Position	Rep.	Désignation	Position
1	Feu de direction avant droit	13	17	Fiches pour voyant projecteurs	28
2	Projecteur droit :		18	Fiches pour voyant clignotants	11
	- Feux de route	31	19	Voyant de starter	17
	- Feu de croisement	30	20	Interrupteur d'essuie-glace	8-9
	- Lanterne	25	21	Commutateur des feux de détresse	14-15
3	Bobine d'allumage	4-5	22	Voyant de signal de détresse	16
4	Projecteur gauche :		23	Testeur de voyant de « Nivocode »	21
	- Feu de route	29	24	Voyant de « Nivocode »	21
	- Feu de croisement	28	25	Tableau de bord :	
	- Lanterne	24		- Eclaireur	24
5	Feu de direction avant gauche	11		- Indicateur de jauge à carburant	22
6	Avertisseur sonore	30	26	Voyant de pression d'huile	18
7	Alternateur	6	27	Contacteur de stop	19
8	Allumeur	4-5	28	Commutateur d'éclairage	24 à 29
9	Mano-contact d'huile moteur	18	29	Contacteur antivol	4-5
10	Démarrreur	2 à 4	30	Commutateur des feux de direction	12-13
11	Contacteur de niveau sur bocal de liquide de frein	20	31	Rhéostat de jauge à carburant	22
12	Régulateur de tension	7	32	Bloc d'éclairage arrière droit :	
13	Batterie	1		- Clignotant - Stop - Lanterne	14-19-27
14	Fusibles	9 - 19 - 25	33	Bloc d'éclairage arrière gauche :	
15	Moteur d'essuie-glace	8 à 10	*	- Clignotant - Stop - Lanterne	12-18-26
16	Centrale clignotante	12-13		Fiches pour branchement plafonnier	23

Nomenclature des faisceaux :

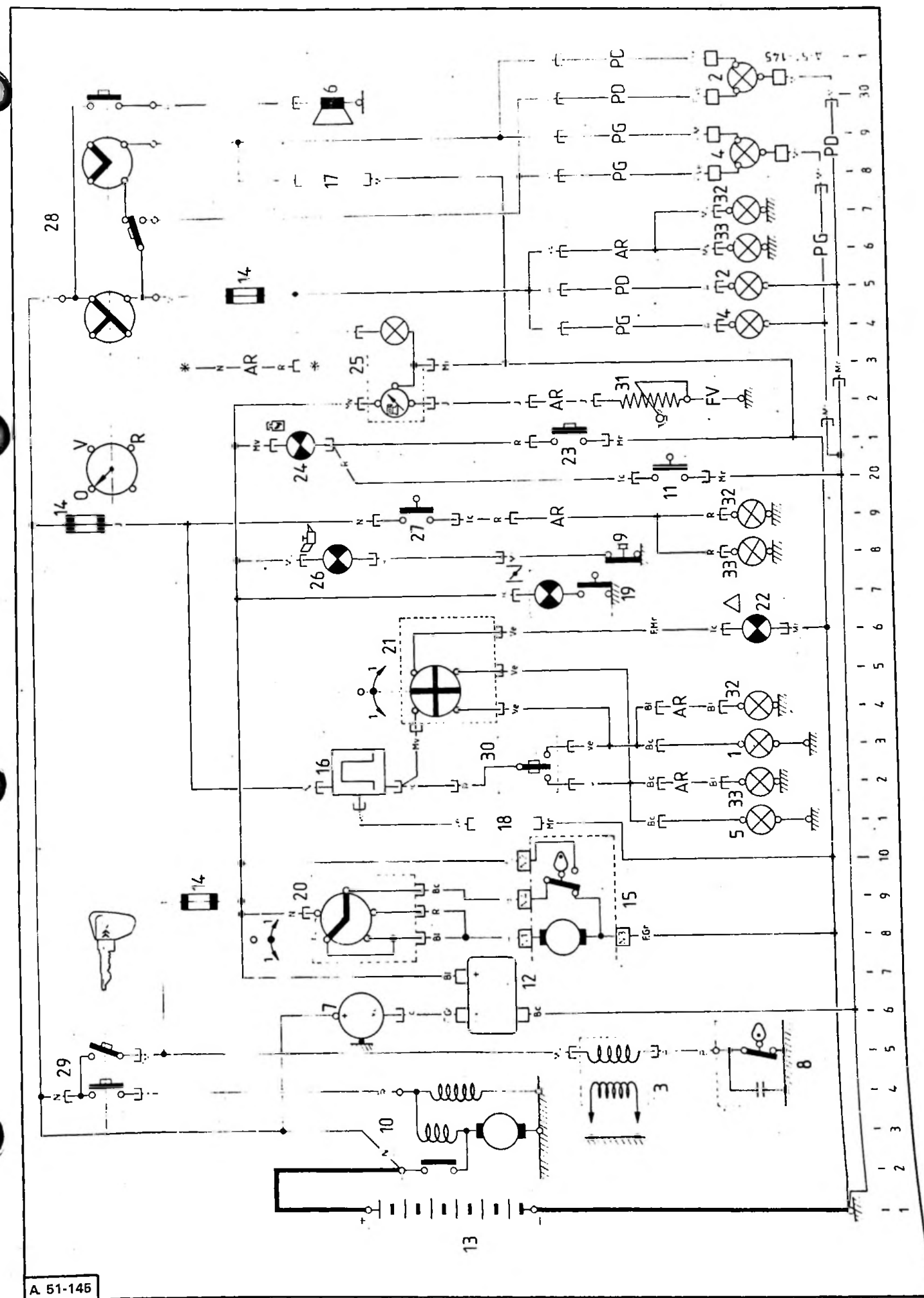
AV	Faisceau avant	PG	Faisceau du phare gauche
AR	Faisceau arrière	PD	Faisceau du phare droit
		FV	Fil volant

Schéma d'installation :



A. 51-144

Schéma de principe :



A. 51-145

Nomenclature des pièces :

Rep.	Désignation	Position	Rep.	Désignation	Position
1	Feu de direction avant droit	13	19	Tableau de bord :	
2	Projecteur droit :		-	Eclaireur	24
-	Feu de route	31	-	Voltmètre	20
-	Feu de croisement	30	-	Indicateur de jauge à carburant	19
-	Lanterne	25	20	Contacteur de stop	23
3	Bobine d'allumage	4-5	21	Commutateur d'éclairage	25 à 29
4	Projecteur gauche :		22	Contacteur antivol	4 à 5
-	Feu de route	29	23	Voyant de signal de détresse	16
-	Feu de croisement	28	24	Commutateur des feux de direction	12-13
-	Lanterne	24	25	Plafonnier	22
5	Feu de direction avant gauche	11	26	Rhéostat de jauge de carburant	19
6	Avertisseur sonore	30	27	Bloc des feux arrière droit :	
7	Allumeur	4-5	-	Clignotant	14
8	Alternateur	6	-	Stop	23
9	Mano-contact d'huile moteur	18	-	Lanterne	27
10	Démarrreur	2 à 4	28	Bloc des feux arrière gauche :	
11	Boîte à fusibles	9-14-25	-	Clignotant	12
12	Régulateur de tension	7	-	Stop	22
13	Batterie	1	-	Lanterne	26
14	Centrale clignotante	12-13	29	Contacteur de niveau sur bocal de liquide de frein	21
15	Moteur d'essuie-glace	8-9	30	Testeur de voyant de « Nivocode »	22
16	Voyant de pression d'huile	18	31	Voyant de « Nivocode »	21
17	Interrupteur d'essuie-glace	9	32	Voyant de feu de direction	11
18	Commutateur des feux de détresse	14 à 16	33	Voyant de feu de route	28
			34	Voyant de starter	17

Nomenclature des faisceaux :

AV	Faisceau avant	PG	Faisceau du phare gauche
AR	Faisceau arrière	PD	Faisceau du phare droit
		FV	Fil volant

Schéma d'installation :

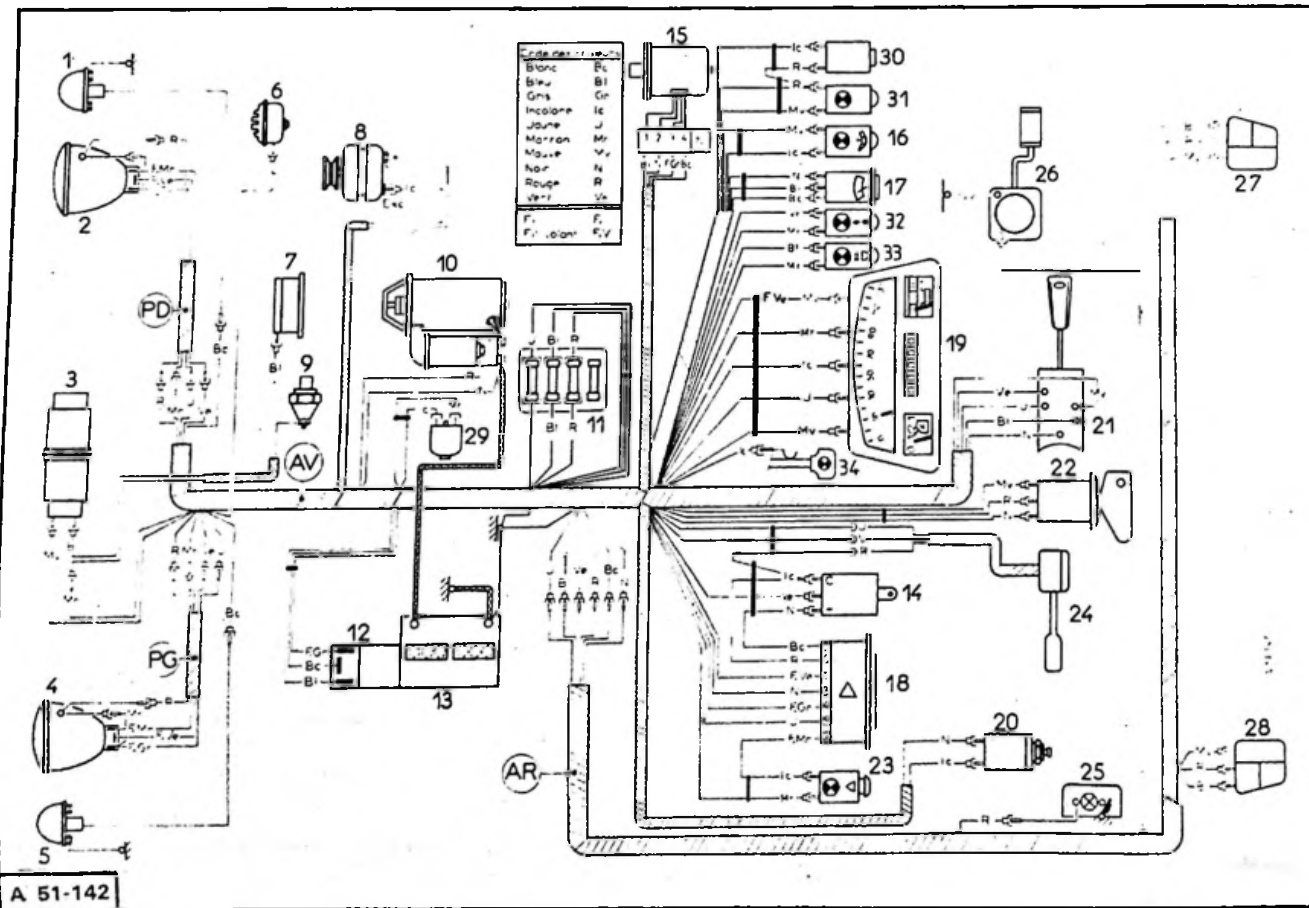
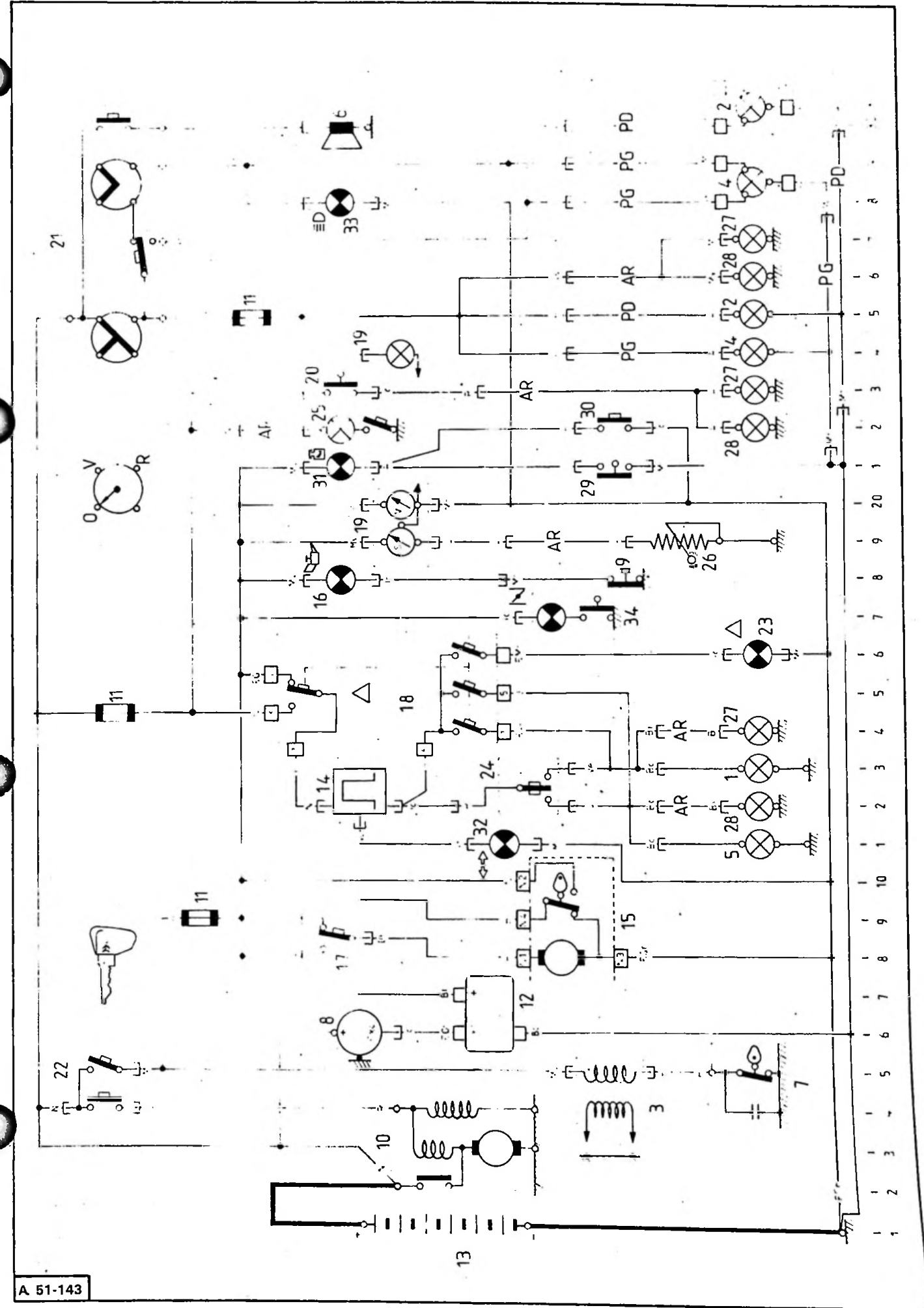


Schéma de principe :



IV. TEINTES DES CARROSSERIES

Nouvelle codification des teintes :

Teintes maintenues	Nouvelle Référence	Ancienne Référence	2 CV 6 SPECIAL CLUB	2 CV 6 CHARLESTON	ACADIANE	MEHARI
Blanc Meije	EWTdS EWTeS	GWB	•		•	
Bleu des Tropiques	EPWdS	GNW	•			
Gris Cormoran	EVPdS	GVP	•			
Rouge Vallélunga	EKBdS	GKB	•			
Beige Impala	EDYeS	GDY			•	
Gris Cormoran/ Gris Nocturne	EVPdS EVRdS	GVP GVR		•		
Rouge Delage/ Noir	EKAdS EXYdS	GKA GYA		•		
Beige Hoggar	EAC	GAC				•
Jaune Atacana	EAD	GAD				•
Orange TP	EHG	GEG				•
Vert Montana	ERK	GPD				•

Teintes nouvelles						
Bleu Uzès	ELB				•	
Jaune Rialto	EAA		•			

Teintes supprimées						
Beige colorado		GDB	•			
Bleu Camargue		GNX			•	